

# Hôpitaux: conflit réglé

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

QUEBEC—La grève déclenchée cette nuit par les 80,000 travailleurs d'hôpitaux membres du Front commun pourrait prendre fin dès aujourd'hui. Il s'en est même fallu de peu pour qu'elle puisse être révoquée dès ce matin, tellement le gouvernement était proche d'un accord avec le Front, tard hier soir.

Toutefois, à une heure ce matin, les pourparlers achoppaient principalement sur les horaires de travail dans les Centres de services sociaux (CSS). Devant l'apparente

impossibilité de résoudre cette impasse à très brève échéance, les dirigeants du Front ont décidé d'envoyer dormir les quelque 60 membres du comité de négociations du cartel intersyndical des affaires sociales. Ces derniers détiennent le mandat de donner leur assentiment à un accord de principe et, du même coup, rappeler leurs troupes au travail. Les négociations devaient cependant se poursuivre toute la nuit en comité restreint, avec l'espoir d'en arriver à un règlement à l'aube puisque la grande équipe du comité de négociations a

été convoquée pour 10 heures ce matin.

Une entente avec le Front dès ce matin est donc possible mais il ne semble pas en être de même avec la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec qui, sans faire partie du Front, a également débrayé cette nuit. Comme les 5,500 membres de cette Fédération sont surtout concentrés dans 24 hôpitaux francophones de la région de Montréal, le réseau hospitalier de la métropole pourrait donc continuer d'être considérablement perturbé. Parmi ces hôpitaux, on retrouve

notamment Sainte-Justine, l'Hôtel-Dieu, Saint-Jeanne-d'Arc, Saint-Luc et Cartierville.

L'accord de principe auquel seraient sur le point d'aboutir le gouvernement et le Front commun a, paraît-il, fait l'objet de pourparlers au sommet entre le premier ministre Robert Bourassa et le président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui se seraient rencontrés à quelques reprises au cours des deux derniers jours. Le rôle exact et véritable que ces deux hommes auront joué dans le parachèvement de l'entente

demeurait cependant mystérieux, hier soir.

Tout indiquait que l'épineuse question de la mobilité a été réglée tout comme celle des libérations syndicales. Sur le plan salarial, LA PRESSE a pu apprendre que le gouvernement a consenti à accorder le \$165 par semaine du moins pour la dernière année de la convention, c'est-à-dire à compter de 1978, sinon avant.

La grève déclenchée cette nuit par les 80,000 membres du Front commun CSN-FTQ-CEQ paralyse considérablement la très grande

majorité des 400 hôpitaux, des 300 centres d'accueil, des 66 CLSC et des 14 CSS du Québec. Le réseau des affaires sociales compte quelque 111,000 salariés et le Front commun en représenterait environ 80,000.

Dans un communiqué émis peu avant 3 heures cette nuit, le Front commun indique que les négociations avec le gouvernement se poursuivent non seulement sur les horaires de travail dans les CSS, mais aussi sur les salaires, les vacances, les assurances, les droits syndicaux et les lock-out.



photo: Paul-Henri Talbot LA PRESSE

## Terre des Hommes retrouvée

Un spectacle de chants et de danses folkloriques exécutés par des groupes ethniques appartenant aux 12 pays participants a marqué hier l'inauguration à la Place des Nations de la saison 1976 de Terre des Hommes. Depuis 1968, c'est-à-dire en huit années d'existence,

Terre des Hommes, le prolongement d'Expo 67, a accueilli plus de 42 millions de visiteurs. A elle seule, Expo 67 en avait reçu plus de 50 millions durant ses "185 jours de gloire". En inaugurant cette neuvième saison, le maire Jean Drapeau a prédit que Terre des Hommes,

si l'on y inclut l'Expo 67, accueillerait cette année son cent millionième visiteur; il en reste donc quelque sept millions à venir pour que se réalise cette prédiction. M. Drapeau a profité de l'occasion pour annoncer que Terre des Hommes rouvrirait ses portes aux

visiteurs pour une dixième saison en 1977. La salve d'applaudissements par laquelle a été accueillie cette nouvelle a été interprétée par le maire comme une manifestation du désir des Montréalais de voir cette grande attraction se poursuivre d'année en année.

## le monde

- La révolte des Noirs de Soweto, non loin de Johannesburg en Afrique du Sud, s'est étendue. Les affrontements de la police et de ces Noirs révoltés contre l'apartheid, "langue du poste de police" se sont poursuivis et sont venues s'y greffer des manifestations de Blancs exprimant leur sympathie pour la cause des Noirs et aussi des contre-manifestations de Blancs contre ces Blancs qui trahissent l'apartheid.
- En Italie, la campagne électorale s'achève sur un coup de théâtre qui ressemble à un sursis pour la démocratie.

chrétienne: le "tribunal des ministres" chargé d'enquêter sur l'affaire Lockheed a décidé de reporter au 24 juin, après les élections, l'interrogatoire des ténors de la DC pris dans cette affaire.

• Au Liban, le meurtre de l'ambassadeur américain et de son conseiller commercial connaît un début d'éclaircissement: Yasser Arafat a déclaré à Koweït que les assassins ont été arrêtés et seront traduits devant un comité spécial qui n'a cependant pas été défini.

— pages D 1 et D 2

## ECONOMIE & FINANCES

### PROFIL DE MARCHÉ

- L'industrie québécoise du meuble ne cesse de perdre du terrain au profit des importations étrangères, alors que les grandes chaînes et les magasins à rayons grugent une part toujours plus grande du marché des détaillants indépendants. Quant à la clientèle, elle se classe aujourd'hui selon un choix fondamental: pour les couples stables, des meubles de qualité, plus chers; pour les couples à l'essai, des meubles de qualité inférieure, à prix réduit, qu'on renouvellera si l'essai s'avère concluant.

• La société Canadien Pacifique a résolu de consacrer la somme de \$120 millions à la construction d'un complexe immobilier à l'intérieur du quadrilatère Dorchester, Peel, La Gauchetière et Drummond. Le projet dévoilé hier comprend aussi la rénovation, au coût de \$18 millions, de la gare Windsor, qui conservera cependant son style vieillissant. La société de transport compte loger dans ces édifices quelques-uns de ses principaux sièges sociaux. Il n'est pas question de raser l'hôtel Laurentien avant 1978.

— cahier C

## Enquêtes Le Barreau s'oppose

Le Barreau du Québec dénonce violemment le projet de loi 41, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale et qui vise, entre autres, à modifier la loi des commissions d'enquête, car, selon lui, il érige un système de justice parallèle inacceptable en pays démocratique. Le bâtonnier du Québec, Me André Brossard, va jusqu'à affirmer que si le bill 41 est adopté dans sa forme actuelle, on pourra parler d'un recul marqué autant en ce qui concerne les règles de droit les plus élémentaires qu'en ce qui a trait aux libertés indivi-

duelles. Les dispositions relatives aux pouvoirs des commissions d'enquête sur le crime organisé, le terrorisme ou la subversion visent, précise le bâtonnier, à créer une justice parallèle dont les pouvoirs excéderaient tous ceux qu'a jamais détenus l'appareil judiciaire régulier. Ce qui effraye particulièrement le Barreau, se sont les dispositions de l'article 40 du bill, qui placent les commissaires à l'abri de tout appel décalant d'abus ou d'excès de juridiction.

— page A 12

## Fraudes électorales Bourassa placé sur la défensive

D'importantes sociétés forestières d'Abitibi ont versé des fonds électoraux à l'organisation du député libéral Roger Houde, tout en exécutant des contrats et en touchant des subventions de Québec et d'Ottawa, révèle Jean-Pierre CHARBONNEAU. Quant à l'affaire de la Loto-Québec, il nous précise que Les Promotions Industrielles Fleur de Lys a dû verser \$40,000 au

Parti libéral pour conserver son contrat de distribution de billets dans huit comtés montréalais. Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, le gouvernement Bourassa est torpillé de questions embarrassantes suite à ces révélations, nous raconte notre correspondant parlementaire, Marcel DESJARDINS.

— page A 6

## SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 10, A 11
- Bandes dessinées: C 8
- "BANK": C 11
- Cinéma: A 11
- Décès, naissances, etc.: D 13
- Economie: C 1 à C 9
- Horoscope: C 7
- Informations étrangères: D 1, D 2
- La mode du jour: D 8
- Médecine d'aujourd'hui: C 7
- Mon œil sur Montréal: C 6
- "Mot-mystère": C 8
- Mots croisés: C 12
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 10 à C 14, D 3 à D 12
- Plaisance: D 10
- Radio et télévision: A 7
- Sports: B 1 à B 9
- Vivre aujourd'hui: C 6, C 7



Ginette KEROACK

## Conseiller municipal battu par la police

Le désir de la Ligue des droits de l'homme de voir modifier la loi de façon que les citoyens puissent avoir des recours contre les policiers semble éminemment justifié, si l'on considère la mésaventure survenue hier à Mme Ginette Keroack, conseiller municipal du RCM pour Notre-Dame-de-Grâce. Arrêtée vers 4 heures du matin dans l'est de la métropole par deux policiers qui voulaient lui faire subir le test de l'ivresse, elle fut conduite, sur son refus, au poste no 4, où elle subit toute sorte de

séances, allant jusqu'à être giflée violemment par un agent avant d'être précipitée sans ménagements dans une cellule. Ce n'est que plusieurs heures plus tard qu'elle a pu téléphoner à un collègue du RCM, Me Paul Cliche, qui est également son avocat. Mme Keroack a annoncé par la suite, au cours d'une conférence de presse, qu'elle se proposait d'instituer des poursuites au civil et au criminel contre les policiers en question.

— page A 3



Les  
sports  
d'équipe

— page B 1

LA PRESSE termine aujourd'hui la publication de la série olympique en regroupant dans cette onzième tranche les sports d'équipes ou collectifs. A tout seigneur tout honneur, c'est le football, sport universel par excellence, qui ouvre la marche. Des millions le pratiquent à travers le monde, mais très peu y connaissent autant de succès que Pelé. Il soulève d'autant plus les passions qu'on le marchandise dans nombre de pays où les résultats de matchs servent de base aux loteries nationales. On le marchandise au point qu'il fait vivre

certaines comités nationaux olympiques, dont le moins célèbre n'est certainement pas le CONI, le Comité olympique national italien qui en vit bien, même trop bien. Ce sport, vous l'aurez deviné depuis longtemps, c'est le football, ou soccer comme préfèrent l'appeler les Anglo-Saxons du Vieux continent et d'Amérique du Nord. C'est le sport universel par excellence. Suivent le volleyball, le handball, le hockey (sur gazon bien sûr) et le basketball. Le Canada sera présent dans chaque sport, à titre de pays d'hôte.

# L'appartement de Paris: un bail de 6 ans; \$183,299

par Pierre-Paul GAGNE  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a signé un bail d'une durée de six ans, au coût total de \$183,299,92, avec la Banque de France pour la location d'un appartement à Paris.

Cette somme apparaît sur la liste des engagements financiers contractés par le ministère des Travaux publics et des Approvisionnements pour le mois de mai 1978.

Comme LA PRESSE l'écrivait mercredi, cet appartement servira vraisemblablement à loger le successeur de M. Jean Chapdelaine au poste de délégué du Québec à Paris. Ce successeur, selon les rumeurs persistantes qui circulent tant à Québec qu'à Paris, sera l'actuel ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, dont la nomination devrait être annoncée au cours de l'été.

A cet égard, il est d'ailleurs intéressant de signaler que la date du début du bail signé par le gouvernement du Québec était le 1er juin dernier, ce qui laisse présager que l'annonce du départ de M. Chapdelaine, après avoir occupé le poste de délégué général du Québec à Paris depuis les dix dernières années, ne saurait plus tarder.

Pour l'année budgétaire 1976-1977, le coût du bail du futur délégué général du Québec sera de \$25,458,332. L'an prochain, cette somme passera à \$30,550. Par la suite, c'est un montant annuel moyen de près de \$32,000

que sera appelé à déboursier le gouvernement du Québec. Actuellement, le coût de l'appartement de M. Chapdelaine à Paris est évalué à environ \$24,000 par année.

## Pierre Tremblay

Par ailleurs, l'étude des engagements financiers du gouvernement a permis de se rendre compte que la firme de publicité Pierre Tremblay Inc., pour le seul mois de mars, a reçu pour plus de \$350,000 de contrats de la part de différents ministères.

Comme on sait, la firme Pierre Tremblay et Associés est la compagnie de publicité la plus choyée du gouvernement Bourassa. Un de ses dirigeants, M. Guy Morin, est l'actuel président du Parti libéral pour la région de Québec, cependant que M. Ben Payer, un ancien collaborateur de la compagnie, a été élu à la présidence générale du parti, en avril dernier.

Au cours du mois de mars, la firme Pierre Tremblay a décroché quatre contrats dont le plus important (\$195,000) portait sur une campagne d'information menée par le ministère de l'Éducation en ce qui a trait aux positions gouvernementales dans les négociations avec les enseignants.

Les trois autres contrats de Pierre Tremblay et associés ont été: \$35,000 pour préparer une émission de télévision sur l'état des négociations dans le secteur public, \$65,000 pour mener une campagne de publicité relative au recrutement de nouveaux policiers pour le Sûreté du Québec et \$69,500 pour vendre les activités hiver-été du Mont-Saint-Anne.

# La grève des contrôleurs prévue pour dimanche, 3h

OTTAWA (PC) — Les services aériens pourraient être paralysés à travers le Canada dès dimanche, l'Association canadienne des contrôleurs aériens ayant avisé hier le ministère des Transports de son intention de déclencher une grève générale à partir de 3h, le 20 juin.

Cette décision de l'exécutif de la CATCA survient avant même que ne soient connus les résultats du vote de grève tenu cette semaine par les membres de l'Association, qui ne seront dévoilés qu'après-midi. Le maintien de l'ordre de grève dépendra donc de l'issue du vote, mais le président de la CATCA, M. Jim Livingston, s'est dit assuré que la majorité des 2,200 intéressés se prononceraient en faveur du débrayage.

Toutefois, les contrôleurs du Québec, qui ont décidé de boycotter ce vote, ont déjà fait savoir, par la voie de leur directeur général, qu'ils ne parti-

ciperaient pas à une telle grève, illégale selon eux. En effet, M. Pate-naude, appuyé en cela par M. Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, soutient que le motif invoqué par la CATCA — la démission récente de M. John Keenan, qui avait été chargé d'étudier les implications du bilinguisme sur la sécurité aérienne — ne fait même pas partie des clauses du contrat. La CATCA prétend au contraire que la grève serait parfaitement légale, puisque le contrat qu'ont accepté ses membres le 31 mai dernier n'a pas encore été signé.

A plusieurs reprises, M. Chrétien a prévenu l'Association que le gouvernement n'hésiterait pas à recourir à une injonction pour empêcher le débrayage des contrôleurs, et hier, un porte-parole du ministère a précisé qu'une demande d'injonction pourrait être soumise dès demain.

Livingston souligne que quelque 230 contrôleurs demeureront à leur poste afin d'assurer les services d'urgence. Il fait remarquer par ailleurs que, même si les contrôleurs se présentent à leur travail dans les aéroports du Québec dimanche, leur présence ne sera pas suffisante pour assurer des activités normales et les aéroports seront par conséquent fermés au trafic. Le seul aéroport canadien qui ne serait pas affecté par la grève serait celui de Gander, à Terre-Neuve, qui contrôle quotidiennement quelque 800 vols.

## CALPA

Pour sa part, l'Association canadienne des pilotes de ligne a fait savoir hier qu'elle appuierait toute grève des contrôleurs. M. Ken Maley, président de la CALPA, a souligné que les pilotes ne voleraient pas à l'intérieur

du Canada advenant une grève. "Nous pourrions envisager certains services d'urgence, a-t-il dit, mais, en signe de soutien envers les contrôleurs, j'ai recommandé à nos membres que ces services ne soient assurés que volontairement et sans salaire."

"La question du bilinguisme, a poursuivi M. Maley, concerne toute la communauté aérienne au Canada, et l'incertitude qui règne actuellement dans ce domaine exige que quelque chose soit fait sans tarder."

"La récente augmentation des accidents évités de justesse — il y a eu 9 de ces cas au cours des 30 derniers jours — est le résultat direct de la controverse que le gouvernement a laissé naître et qui a créé une situation extrêmement dangereuse pour l'aviation dans le Canada tout entier", a conclu le président de la CALPA.



MM. Joe Morris, président du CTC, John Munro, ministre de la Main-d'Oeuvre et Pierre Trudeau ont été accueilli par les journalistes au sortir de leur rencontre d'hier.

## Trudeau-Morris

# Les consultations se poursuivront en juillet

OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre Trudeau et le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, ont annoncé hier qu'ils s'étaient entendus sur la poursuite des consultations relatives aux demandes syndicales en vue d'une participation plus active à l'établissement des politiques sociales et économiques du gouvernement.

M. Morris, sans fournir plus de détails sur son entrevue de deux heures avec le premier ministre, a révélé que les représentants gouvernementaux et syndicaux avaient convenu de se réunir de nouveau le 12 juillet, ce qui ne signifie aucunement, a-t-il souligné,

que les syndicats soient revenus sur leur opposition directe au programme anti-inflationniste fédéral.

Quant à M. Trudeau, il a déclaré qu'il n'avait pas discuté avec M. Morris de l'éventualité que le gouvernement partage avec le CTC ses pouvoirs décisionnels: "Pour l'instant, a-t-il dit, le mouvement syndical n'a pas demandé à faire partie du cabinet."

M. Trudeau avait souligné plus tôt aux Communes que le mouvement syndical ne pouvait partager avec le gouvernement la prise des décisions nationales, parce que, avait-il fait remarquer, "nous sommes responsables de-

vant le Parlement, et non devant un organisme particulier".

Le premier ministre avait laissé entendre toutefois que le gouvernement était prêt à envisager des moyens propres à assurer aux représentants syndicaux un rôle plus important dans l'établissement des politiques économiques et sociales.

Les représentants du cabinet et ceux du CTC se sont réunis hier pour discuter du manifeste adopté le mois dernier lors du congrès tenu par le CTC à Québec, et qui réclame une participation égale des syndicats, de l'entreprise privée et du gouvernement dans la prise des décisions nationales.

# Gauthier: réputation de cinq millions?

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Donald Macdonald s'est entretenu, hier, avec le président du tribunal fédéral antidumping, au sujet de ses activités commerciales privées, et on a annoncé plus tard que l'enquête se poursuivait.

Le ministre a refusé, aux Communes, de répondre à toute question au sujet de M. J.P.C. Gauthier, tant que sa documentation ne serait pas complétée.

Entre-temps, le député conservateur Elmer MacKay, qui avait demandé le premier une enquête sur les transactions de M. Gauthier, a fait connaître de nouveaux documents à ce sujet. L'un des papiers soumis fait allusion au fait que M. Gauthier n'aurait pas songé à risquer sa réputation pour \$200,000, mais préférerait plutôt la risquer pour \$5 ou \$10 millions.

M. Gauthier a dû couper court à un voyage en Europe afin d'accourir à Ottawa pour répondre à l'interrogatoire du ministre, à la suite de la sortie du député MacKay aux Communes, mardi.

M. MacKay a déclaré que les transactions de M. Gauthier pourraient être parfaitement légitimes, mais a demandé s'il ne violait pas la loi antidumping qui dit que tout membre de ce tribunal doit consacrer tout son temps à son travail.

M. MacKay, hier, a signalé aux journalistes que cette affaire démontre parfaitement la nécessité d'une enquête fédérale, encore plus que l'affaire Sky Shops.

Selon lui, l'affaire Gauthier va plus loin qu'on aurait d'abord imaginé et remonterait notamment à une transaction immobilière de 1972.

Le député aurait en main des documents établissant que M. Gauthier faisait partie d'un groupe d'hommes d'affaires tant canadiens que britanniques intéressés à conclure un emprunt de plusieurs millions de dollars chez les magnats arabes du pétrole, pour le gouvernement ontarien.

## LA MÉTÉO

La majeure partie des Québécois jouiront d'un ciel dégagé aujourd'hui du à la présence d'une crête de haute pression située au-dessus de la province. Le ciel sera cependant gris sur les régions de l'Abitibi et de Chibougamau à la suite de l'arrivée sur ces régions d'une faible dépression en provenance du sud-ouest. Les températures seront généralement près des normales saisonnières.

## à Montréal

AUJOURD'HUI  
Minimum: 11 Maximum: 24  
Ensoleillé avec un peu de nuages quelques averses

## DEMAIN

Nuageux et

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	5	19	Nuageux et quelques averses	Pas de changement
Outaouais	11	21	Ensole. avec un peu de nuage.	Nuageux et averses
Laurentides	8	21	Ensole. avec un peu de nuage.	Nuageux et averses
Cantons de l'Est	9	23	Pluotot ensoleillé	Ensole. en fin de journée
Mauricie	8	21	Ensole. avec un peu de nuage.	Nuageux et averses
Québec	9	23	Pluotot ensoleillé	Ensole. en fin de journée
Lac-Saint-Jean	9	21	Pluotot ensoleillé	Ensole. en fin de journée
Rimouski	6	17	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Gaspésie	6	17	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Baie-Comeau	6	17	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Sept-Îles	6	17	Généralement ensoleillé	Peu de changement

## au Canada

	Aujourd'hui	Capital	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	12	21
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	6	26
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	8	22
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	6	19
Ontario	Ensoleillé	Toronto	14	26
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	12	30
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	12	25
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	12	25
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	8	21

## vers les capitales

Amsterdam	10	Londres	11	Stockholm	8
Athènes	21	Le Caire	21	Sydney	13
Berlin	17	Lisbonne	21	Tokyo	19
Bruxelles	17	Madrid	17	Tunis	20
Casablanca	20	Moscou	19	Vienne	14
Geneve	12	Paris	15	Varsovie	9
Hong Kong	28	Rome	22		

# Lalonde ne veut pas d'un mélange de nouvelles et d'anciennes formules

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, s'est dit hier en faveur d'une nouvelle formule de financement des programmes d'assurance médicale et hospitalisation avec les provinces, plutôt que d'un mélange de formules anciennes et nouvelles.

M. Lalonde a précisé, aux Communes, qu'il doutait de la valeur d'un programme d'assurance médicale fonctionnant en vertu d'une nouvelle formule de partage des impôts, si l'on maintenait l'ancien système de financement de l'assurance-hospitalisation.

Le gouvernement fédéral paye actuellement 50 p. cent du coût de ces deux programmes, mais désire modifier ce système pour se libérer des énormes dépenses qu'il lui occasionne.

M. Lalonde parlait à l'occasion du débat sur le projet de loi visant à fixer un maximum aux contributions fédérales au programme d'assurance médicale, qui sert essentiellement à

acquitter les frais des médecins. Le bill limiterait l'accroissement de la part fédérale à 14,5 p. cent cette année et à 12 p. cent l'année prochaine.

Le gouvernement a avisé l'an dernier les provinces qu'il se proposait de mettre fin en 1980 à l'accord courant, lequel prévoit un partage égal des coûts.

Le député néo-démocrate T.C. Douglas a affirmé pour sa part que ce n'était pas en fixant des plafonds que l'on pourrait lutter contre l'énorme accroissement des coûts des programmes de santé, mais au contraire en instituant des formes de traitement moins onéreuses. M. Douglas, qui, alors qu'il était premier ministre de la Saskatchewan, fut un pionnier de l'assurance médicale et hospitalisation, a soutenu que le principe consistant à accorder aux provinces des pouvoirs de taxation accrus en échange de la cessation des programmes à coûts partagés représentait un sérieux pas en arrière.

# Constitution: Trudeau promet de maintenir l'équilibre des pouvoirs

OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre Trudeau a promis hier de maintenir l'équilibre actuel des pouvoirs fédéraux et provinciaux lorsqu'il demandera le rapatriement de la constitution canadienne au Parlement britannique.

M. Trudeau a souligné aux Communes que le gouvernement fédéral n'envisageait aucunement d'accroître ses pouvoirs en rapatriant la constitution, même s'il devait agir seul pour ce faire.

Les discussions qui ont eu lieu cette semaine entre les premiers ministres canadiens sur la façon de ramener la constitution au Canada n'ont pas été concluantes, a fait remarquer le chef du gouvernement, mais aucun des premiers ministres provinciaux n'a adopté une attitude absolue sur la question, et l'on peut espérer qu'un accord sera conclu sur la meilleure façon de procéder.

M. Trudeau a réaffirmé l'intention de son gouvernement de voir à ce que la constitution soit rapatriée intégralement avant les prochaines élections générales, prévues pour 1978.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7 rue des Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et du Réseau. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont expressément réservés. "Copier de la deuxième classe — Entregado: 1978-06-13 14:03". Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement	PROMOTION	285-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
<b>ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE</b>	<b>PETITES ANNONCES</b> (expresso, 60 mots)	285-7111
par porteur:	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au samedi	Pour changer ou annuler	285-7205
Lundi au vendredi	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
Samedi seulement	<b>GRANDES ANNONCES</b>	285-7202
	Détailants	285-7306
	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7320
	Carières et professions, nominations	285-6892
	<b>COMPTABILITÉ</b>	285-6901
	Grandes annonces	
	Petites annonces	

Côte-Nord, par avion, 050  
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h).  
285-6911

**MARCHÉ AUX PUCES**  
et  
**RENCONTRER ET ÉCHANGER**  
au **CINÉ-PARC BOUCHERVILLE**  
COMMENÇANT À 10H - Autoroute 20E - Sortie 58  
**DIMANCHE LE 20 JUIN 9A.M. - 5P.M.**  
ET TOUS LES SAM. DIM. 41 FETES LEGALES QUI SUIVENT  
VENEZ OU ACHETEZ MARCHANDISE NEUVE ET USAGE ARTS, OBJETS ANTIQUES, FRUITS, LEGUMES, PATISSERIES FAITES À LA MAISON.  
NE VENEZ PAS SEULEMENT VOTRE VENTE ET APPELÉZ TOUS VOS COUSINS, FRÈRES, SŒURS, AMIS, VOUS ENRICHIREZ VOS CHÈQUES ET VOS ÉCHANGES.  
APPELÉZ - LIONEL 626-0052  
**GRATUIT, GRATUIT**  
POUR LES 500 PREMIÈRES VOITURES (1) LIVRE ILLUSTRÉ (2) MAIS SOUFFLEZ (3) LAISSEZ PASSER



Les policiers se sont arrêtés quelques minutes pour discuter avec les syndiqués de l'Hôpital Saint-Luc au cours de la nuit. Sur la ligne de piquetage la bonne entente reignait.

## Les syndiqués ont quitté les hôpitaux sans incident

par Andree LEBEL

La grève illimitée dans les hôpitaux a débuté hier soir à minuit. Les syndiqués du Front Commun de même que les 5.500 membres de la Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec (FIQ) ont quitté le travail un peu déçus d'être obligés d'en arriver là.

Les débrayages dans les hôpitaux francophones se sont effectués dans une atmosphère de cordialité. Un peu las mais souriants, les syndiqués étaient très calmes et aucun incident n'a été signalé. Partout les services essentiels étaient assurés.

Les hôpitaux anglophones de Montréal sont demeurés ouverts, les employés ne faisant pas partie du Front Commun. Au Montreal General Hospital et au Royal Victoria, les services, un peu surchargés, ont continué à fonctionner normalement tandis qu'au Jewish General Hospital on a pu noter un ralentissement. L'hôpital était quand même ouvert.

Par ailleurs, à l'hôpital Santa Cabrini où le quart de travail commençait à 23h30, les syndiqués ont préféré attendre à ce matin pour débrayer. Même si tous les employés étaient à leur poste, l'urgence accueillait seulement les patients ambulants.

Dans les autres hôpitaux, même si l'urgence était fermée, les patients pouvaient quand même entrer sauf à l'hôpital Notre-Dame où une pancarte extérieure indiquait "urgence fermée".

Les employés de cet hôpital avaient d'ailleurs devancé le débrayage en quittant leur poste des 23 h.

L'hôpital Sainte-Justine, devant le refus de ses infirmières d'assurer quelque service essentiel que ce soit, s'est vu dans l'obligation de fermer complètement l'urgence dès hier après-midi. Les patients étaient priés de se présenter au Montreal Children Hospital.

Il en a été de même pour les employés du Centre Berthelet qui ont cru bon d'appuyer les employés des hôpitaux. Dans ce centre de détention pour jeunes, le maintien de l'ordre était assuré par une vingtaine d'employés non syndiqués et une agence de sécurité.

La Fédération des Infirmières et Infirmiers née d'une scission au sein de la Fédération des Affaires sociales (CSN) n'avait fait jusqu'à hier soir que trois jours et demi de débrayage. Peu avant minuit, on attendait toujours un signe de vie de la partie patronale. Les négociations n'étaient pas rompues mais elles n'ont encore apporté aucun résultat.

À l'hôpital psychiatrique Douglas, à Verdun, les infirmières ont décidé de ne pas nuire au débrayage des infirmières auxiliaires syndiquées de la CSN. Ces infirmières font partie des Infirmières Unies et ont signé leur nouvelle convention collective. Toutefois elles remplissent uniquement leurs tâches et refusent de remplacer les grévistes.

## La police brutalise un conseiller du RCM

par Jean-Paul SOULIE

"Tu veux notre matricule, eh bien prend ça." — Il m'a alors giflée de toutes ses forces à plusieurs reprises d'un côté et de l'autre de la figure."

C'est en ces termes que Madame Ginette Kéroack, une frêle jeune femme blonde, a raconté hier au cours d'une conférence de presse comment des policiers de la CUM lui avaient fait un splendide oeil au beurre noir dans les locaux du poste de police No 4, sur la rue Ontario, à Montréal.

Madame Kéroack, qui est conseiller municipal du RCM pour Notre-Dame-de-Grâce, a donné sa conférence de presse à l'Hôtel de ville de Montréal, conjointement avec la Ligue des droits de l'homme qui était représentée par sa directrice générale, Madame Simone Chartrand et Me Pierre Cloutier, président du Comité de vigilance de la ligue.

Les mésaventures policières de Madame Kéroack ont débuté vers quatre heures du matin, quand deux policiers l'ont arrêtée au coin des rues Saint-Denis et Viger. Elle s'est identifiée mais n'a pas dit aux policiers qu'elle était conseiller municipal. Ils lui ont proposé de lui faire subir le test de l'ivresse, mais sans lui fournir les explications qu'elle leur demandait quant aux implications d'une telle procédure, et elle a refusé. Emmenée au poste No 4, elle a été arrêtée, puis enfermée dans une cellule où elle est restée une heure environ. "Pendant ce temps, plusieurs policiers sont venus voir dans la porte à tour de rôle en se moquant de moi et en rigolant entre eux" a raconté Madame Kéroack.

Des gens dangereux

Transférée ensuite dans un cachot sombre, Madame Kéroack en a été extraite par deux policiers qui voulaient lui faire signer un papier sans le lui faire lire, ce qu'elle a refusé. Parce qu'elle lui demandait d'être poli et de ne pas la tutoyer, l'un d'eux l'a violemment projetée sur le sol de la cellule.

C'est le même policier qui est revenu la chercher un peu plus tard. "Je lui ai demandé de s'identifier, a raconté Madame Kéroack, et de me donner son numéro matricule comme l'exige le Code de discipline actuellement en vigueur au Service de police de la CUM." C'est à ce moment-là que son collègue a giflé le conseiller municipal à plusieurs reprises.

"J'ai réalisé que ces policiers étaient dangereux, a-t-elle dit, qu'ils ne plaisantaient pas."

Puis, les poignets fortement tenus derrière son dos par le policier qui venait de la battre, Madame Kéroack a été embarquée sans douceur dans un panier à salade, perdant une chaussure en cours de route. Le second policier la lui a jetée à la figure avant de refermer la porte sur elle.

Transférée au poste No 1, sur la rue Gosford, Madame Kéroack a passé la nuit dans une salle commune, réservée aux femmes, et a pu téléphoner à son collègue du RCM, le conseiller municipal Paul Cliche.



Ginette Kéroack avait encore l'oeil noir et portait un bandage au bras au moment de sa conférence de presse.

"J'avais très peur, je lui ai demandé d'intervenir", a-t-elle dit. C'est à 7 heures 30 environ que Monsieur Cliche est arrivé au quartier général de la police. "J'ai demandé à un planton de me laisser monter pour voir ma collègue, raconte ce dernier. Il a téléphoné pour demander "Qu'est-ce qui arrive avec la Kéroack?" Les choses ont été un peu mieux lorsque j'ai dit que j'étais conseiller municipal et Madame Kéroack aussi."

Lécuyer fait enquête

Libérée sur signature et promesse de se présenter en Cour le 27 juin, Madame Kéroack s'est rendue immédiatement au bureau de Me Paul-Emile Lécuyer, le président du Conseil de sécurité publique pour lui faire constater son état. "J'ai demandé à Me Lécuyer d'instituer une enquête sur ces événements et il m'a répondu

qu'il s'exécuterait immédiatement", a-t-elle dit.

En plus de l'ecchymose qui marque son oeil gauche, Madame Kéroack a déclaré qu'elle avait été blessée au poignet gauche et à une hanche lorsque l'un des policiers l'a violemment poussée dans une cellule, la faisant tomber sur le sol de ciment.

Justice contre les policiers

"Nous allons engager des poursuites au civil et au criminel", a annoncé Me Cloutier qui est également le procureur de Madame Kéroack. L'avocat a dénoncé la "collusion" entre les policiers et les juges, surtout ceux de la Cour municipale. "La Ligue des droits de l'homme veut que la loi soit modifiée pour que les citoyens puissent avoir des recours contre les policiers, a-t-il dit. Avec la loi actuelle, les juges, surtout en Cour municipale, nous rient au nez

chaque fois qu'un citoyen tente d'obtenir justice contre des policiers."

De son côté, le RCM entend exiger que le Conseil de sécurité adopte un Code d'éthique pour les policiers, et qu'un comité de plaintes formé de civils soit constitué.

Au poste No 4, hier soir, le Capitaine Peron s'est refusé à tout commentaire sur cette affaire. "Je n'ai pas le droit de faire de déclarations, a-t-il dit, et d'ailleurs je ne sais rien de cette histoire-là." Il a ajouté que d'autres services de la police de la CUM auraient peut-être quelque chose à dire. Cependant, les politiciens attachés au service de relations publiques de la police de la CUM n'ont pas voulu, eux non plus, commenter les accusations portées par Madame Kéroack.

## Les "terroristes" sont libérés faute de preuves

Deux hommes dont l'arrestation avait été présentée comme une importante capture antiterroriste en pleine période pré-olympique, il y a quelques semaines, ont été libérés des enquête préliminaire, hier après-midi, de la principale accusation portée contre eux.

Soit celle de possession de divers articles volés dont une polycopieuse.

### Manif des homosexuels

Fondé le 20 mai dernier, le CHAR a décidé de passer à l'action et d'organiser une manifestation le 19 juin, à 1 heure 30, à Montréal. Le CHAR, c'est le Comité homosexuel antirepression. Il a été formé pour lutter contre la récente campagne de répression policière vigoureusement exercée dans la métropole contre la collectivité homosexuelle.

Depuis le mois de février 1975, ont expliqué les porte-parole du CHAR, des centaines d'arrestations ont eu lieu à Montréal et des descentes de police ont été dirigées sur certains bars, des saunas, des parcs et des toilettes publiques.

Les homosexuels, qui se disent victimes de harcèlement de la part des policiers, ont décidé de s'unir pour résister. Des comités ont été mis sur pied pour informer les médias, et pour chercher à obtenir l'appui d'organismes s'occupant de libertés civiles. Le CHAR annoncera bientôt d'autres activités publiques visant à rendre les homosexuels de Montréal visibles.

En défense, les prévenus, Gilles Choquette, 40 ans, et son beau-frère, Jacques Sénécal, 41 ans, ont soutenu que le tout avait été apporté chez eux dans des casses fermées, et qu'ils n'avaient aucune idée de ce qui se trouvait dans ces contenants.

Tout en déclarant ne pas être complètement dupe de cette explication, le juge Maurice Rousseau devant convenir qu'il manquait quand même un élément essentiel au délit qui leur était reproché.

Il se rendit à la requête de leur procureur, Me Nicole Daigneault, et renvoya immédiatement l'accusation. La preuve étant insuffisante. Les articles produits devant la Cour, incidemment, avaient été volés dans des locaux de la Protection civile de Verdun, Laval et Dorval en 1971 et 1972.

À leur comparution leur procureur d'alors, Me Pierre Cloutier, s'était élevé contre la publicité faite à leur cas, alors qu'on avait affirmé qu'il s'agissait peut-être d'un "revél" du FIQ.

Depuis ce temps, Choquette, qui était assistant-directeur de l'Hotel Iroquois, dans le Vieux Montréal, aurait perdu son emploi sur intervention policière, en raison de son arrestation dans cette affaire.

Cours de fleuriste  
Atelier de Montréal  
Inf. — 388-6957

(Cours donné par Pierre J. Hébert,  
auteur de l'ABC du bouquet)

Permis no 749516 Ministère de l'Éducation  
Culture Personnelle

Maintenant le métro vous mène chez nous

Place Versailles

est rue Sherbrooke angle tunnel Lafontaine

125 magasins incluant La Baie, Pascal, Miracle Mart

RADISSON

# éditorial

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration  
**la presse**

ROGER LEMELIN  
président et éditeur  
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## La CECO et l'image de la justice

Le Solliciteur général du Québec tente, par un projet de loi, d'ajouter une nouvelle force à la Commission d'enquête sur le crime organisé. Mais après la dernière "performance" de la CECO, après la lecture des commentaires du confrère Conrad Bernier, publiés cette semaine dans LA PRESSE, on peut se demander si les efforts du Solliciteur sont vraiment utiles. Car l'efficacité de la CECO dans la lutte contre le crime organisé semble être mise en doute.

Le projet de loi 41 accorde une plus grande autonomie à la CECO. Il lui fournit de nouveaux pouvoirs pour faciliter les perquisitions sans mandat. Il donne plus de protection aux témoins et cherche à éviter les abus; il précise également la réglementation du huis-clos. Tout cela est peut-être utile. Mais probablement pas suffisant.

Avec ces nouveaux pouvoirs, la CECO serait-elle parvenue à des résultats plus valables dans son enquête sur les frères Dubois?

Les dernières audiences télévisées étaient gênantes à divers aspects. A plusieurs reprises, le clan Dubois est apparu plus fort que la Commission. Et ses avocats aussi. Les témoins à charge n'avaient pas toujours toute la crédibilité nécessaire. Les interférences des commissaires dans les interrogatoires

pas toujours structurés du procureur ajoutaient à la confusion. En fait, il était difficile d'y voir une technique efficace. C'était à n'y rien comprendre quand un commissaire disait candidement à un témoin important, soupçonné des pires trafics: "Avouez donc..." Les nouveaux pouvoirs de la loi 41 ajouteraient-ils une plus grande efficacité à une telle structure?

Deux des frères Dubois ont écopé de sentences pour outrage au tribunal. Les autres s'en sont sortis avec plus ou moins de gloire ou d'ennuis temporaires. Leur façon d'éviter les réponses compromettantes a fait que les dossiers préparés par les enquêteurs de la CECO ont bien peu servi.

Il ne faut pas perdre de vue que cette forme d'enquête a recours à des moyens exceptionnels pour s'attaquer au crime. Des avocats compétents et une partie de la population considèrent même cette façon de faire comme une "justice parallèle", c'est-à-dire comme une innovation dangereuse pour l'exercice de la justice. Car, disent-ils, si l'on applique ces procédés à d'autres genres d'enquêtes, plusieurs citoyens pourront subir des inconvénients sérieux sans pouvoir se défendre selon nos traditions légales.

On accepte donc que la CECO utilise une procédure exceptionnelle pour la seule raison que la cause, c'est-à-dire le crime organisé, est exceptionnelle. Mais si la procédure ne porte pas fruit, faut-il encore l'utiliser? Car les conséquences sont graves: on ne change pas impunément l'exercice normal de la justice. Parfois, on a l'impression que la CECO sert inutilement d'une mesure d'exception.

Le fait que les audiences soient publiques et même télévisées ajoute une autre dimension négative au débat. Car finalement on publie le plus largement possible l'inefficacité, tout au moins apparente, de la justice. Les frères Dubois, par exemple, ont une réputation dont eux-mêmes sont bien conscients. Ils passent pour être la terreur d'un quartier depuis longtemps. Des enquêteurs viennent présenter le fruit de leurs recherches effectuées pendant des mois. Des témoins viennent porter des accusations. Tout semble condamner ces hommes. Et la justice semble impuissante.

La télévision devait servir à rendre le public plus conscient et mieux informé sur les activités de la pègre. Elle devait avoir un rôle, avant tout, d'information et de formation. Peut-être que maintenant, c'est le contraire qui se produit. Les dernières

audiences télévisées ont pu apprendre à des gens l'art d'échapper à la justice.

Une impression domine: la Commission ne semblait pas suffisamment prête à faire face aux frères Dubois.

Mais il faut se garder de passer aux conclusions définitives avant d'avoir reçu le rapport que rédige présentement les commissaires. Il peut encore nous réserver des surprises.

Si ce rapport mène à des conclusions utiles, pertinentes, capables d'aider au cheminement de la justice, on devra se méfier alors des réactions que produisent les audiences publiques. Il faudra croire que le huis-clos possédait des richesses que la télévision n'avait pas le droit de nous montrer. Mais il faudra également se demander si la télévision joue son rôle. Car si elle sert à présenter une image faussée de la justice, aussi bien s'en passer.

Le rapport pourra peut-être nous apprendre que, malgré les déficiences des audiences publiques, la pègre de Montréal a dû ralentir ses activités et libérer certains de ses otages. Ce serait un pas valable.

Mais s'il ne va pas plus loin que ce que l'on sait, il faudra alors trouver les moyens pour rendre plus efficace le travail d'une Commission qui peut faire davantage.

Jean-Guy DUBUC

## bloc-notes

### Y a-t-il un "miracle québécois"?

Le "contrôle effectif" de l'économie du Québec par les Québécois est "une question de 10 à 15 ans". Voilà la révélation pour le moins sensationnelle faite lundi par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, devant les membres de l'Institut des conseillers en administration. Depuis le temps que les Canadiens français se considèrent comme des larbins dans leur propre maison, une telle affirmation est de nature à éliminer leur "complexe d'infériorité économique". A condition, bien sûr, que cette affirmation soit étayée par des faits.

Selon le ministre Saint-Pierre, "il y a près de 20 pour cent d'anglophones au Québec, et chacun d'eux a le loisir d'être Québécois à part entière. On peut donc dire que la part de l'économie qui est contrôlée par les anglophones du Québec est sous contrôle québécois". Voilà ce que les nationalistes canadiens-français, depuis des générations, n'ont jamais su comprendre. C'était pourtant très simple. Il suffisait d'y penser. La formule de M. Saint-Pierre à ceci de merveilleux qu'elle peut justifier tous les régimes coloniaux. Que les Noirs de la Rhodésie, par exemple, se le tiennent pour dit. Ils contrôlent, sans apparemment le savoir, leur économie par personnes blanches interposées!

L'économie du Québec a cependant quelques lacunes. Elle souffre, selon M. Saint-Pierre, de "désarticulation chronique" à cause des fonctions différentes entre les deux groupes ethniques dont l'un, l'anglophone, "assume la gestion" et l'autre, le francophone, "constitue la main-d'oeuvre". C'est une façon élégante de dire que les 80 pour cent des Québécois francophones sont plus ou moins au service des 20 pour cent d'anglophones. Mais tout cela va bientôt changer, selon M.

Saint-Pierre, car son ministère favorise "la présence de cadres et d'administrateurs francophones dans toutes les entreprises établies au Québec". Mais il y a de toute évidence, beaucoup de chemin à parcourir. L'homologue de M. Saint-Pierre aux Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, déclarait mardi que la participation des Québécois dans les entreprises d'exploitation minière est si infime que le gouvernement serait prêt à réduire ses redevances minières (déjà minimes) "contre une entrée de 1.000 à 2.000 Québécois dans les conseils d'administration, les bureaux de direction, les postes de responsabilité de ces compagnies".

De plus, a dit le ministre Saint-Pierre, "nous visons à implanter au Québec de grands projets moteurs de plusieurs dizaines de millions de dollars qui puissent devenir la roue motrice d'un développement régional". "Le premier de ces projets annoncés est celui de la Donohue à Saint-Félicien". "Cela peut sembler peu concluant quand on songe qu'il s'agit parfois d'un seul projet par année". En effet, c'est peu concluant. Si le ministre Saint-Pierre tient compte de la réalité, comment peut-il affirmer que les Québécois auront le "contrôle effectif" de leur économie en 10 ou 15 ans?

La "désarticulation chronique", selon l'euphémisme de M. Saint-Pierre, est si grave que sur les quelque 10.200 entreprises manufacturières du Québec, il y a 150 grandes entreprises qui appartiennent pour la plupart aux anglophones et fournissent près de 40 pour cent de la valeur totale de la production. Près de 8.200 des entreprises, qui appartiennent pour la plupart aux Canadiens français, ont moins de 50 employés chacune et fournissent collectivement moins de 15 pour

cent de la valeur de la production. M. Saint-Pierre, en parlant de "contrôle effectif" en 10 ou 15 ans, veut-il insinuer que son gouvernement va forcer les grandes entreprises à embaucher des Canadiens français pour leurs postes de direction?

Une politique efficace est toujours une politique de persuasion, où les intéressés y voient leur intérêt. Ce qui est loin d'être le cas dans la situation présente. C'est, en effet, le gouvernement qui cherche à attirer les grandes entreprises. La force de marchandage n'est donc pas de son côté. D'ailleurs, les entreprises d'amiante, par exemple, qui pourraient transformer au Québec en produits ouvrés jusqu'à 20 pour cent de leur production, n'en transforment que 5 pour cent. Pourtant le Québec a une force de marchandage énorme, puisqu'il possède les plus riches réserves d'amiante au monde. Or, le gouvernement ne les force même pas à protéger la santé de leurs employés, citoyens et contribuables québécois, par une législation anti-pollution vraiment efficace. On est donc loin de l'incitation à embaucher des Canadiens français aux postes de direction.

A moins que le ministre Saint-Pierre ne croit au miracle, les Canadiens français ne peuvent pas, dans les conditions actuelles, devenir les maîtres de leur économie. Car il ne faut pas confondre "miracle religieux" et "miracle économique". Ce dernier est toujours le fruit d'une très grande motivation collective. Les tensions sociales actuelles ne le permettent pas. Et, au risque de se répéter, il faut dire que le gouvernement n'a pas actuellement de politique énergique et cohérente pour redresser la situation.

Ivan GUAY



## document

### Les Québécois bientôt maîtres de leur économie

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a prononcé, lundi, une causerie devant les membres de l'Institut des conseillers en administration. Voici des extraits de la première partie de cette causerie.

(...) Sur le plan général, l'économie du Québec connaît des problèmes avec lesquels vous êtes certainement familiers. Elle souffre de désarticulation chronique à cause des profondes séparations, des clivages qui ont toujours entretenu les deux groupes ethniques du Québec dans des fonctions différentes, le groupe anglophone jouant son rôle économique en relation constante et étroite avec les grands marchés mondiaux tandis que le Québec francophone se contentait de développer des forces économiques intérieures axées sur une vie isolée dominée par des questions de survivance. (...) Par ce biais, l'industrialisation au Québec s'est faite généralement selon un modèle dominant dominé où les francophones ont largement constitué la main-d'oeuvre, les anglophones assumant la gestion.

Je ne peux que répéter ce soir que cela a changé désormais. Selon moi, le changement est irrémédiablement en route. Si ce n'est pas exactement demain que nous aurons un contrôle effectif sur toute notre économie, ce n'est pas là cependant un objectif à très long terme. Mais à moyen et à long terme, une question de 10 à 15 ans. (...)

Ces principes sont destinés à corriger les lacunes identifiées.

1. Renforcement du contrôle des Québécois sur leur économie.
2. Présence accrue des francophones dans l'économie.
3. Transformation de notre structure économique. (...)

Il y a près de 20 p. cent d'anglophones au Québec, et chacun d'eux a le loisir d'être Québécois à part entière. On peut donc dire que la part de l'économie qui est contrôlée par les anglophones du Québec est sous contrôle québécois. (...)

Pour le second point, la participation accrue des francophones à la vie économique, nous agissons à plusieurs niveaux.

D'abord au niveau de base par un programme d'éducation économique qui est véritablement le fondement d'une prise de possession économique aussi bien que la trame de fond de choix politiques lucides en matière économique.

Ensuite à des niveaux divers comme la présence de cadres et d'administrateurs francophones dans toutes les entreprises établies au Québec ou y faisant affaires qui fait l'objet de diverses activités du MIC.

Et finalement par la mise en oeuvre de programmes (80 p. cent des programmes du MIC — destinés à aider les entreprises autochtones petites et moyennes).

J'ajoute à cela d'autres mesures prises comme la mise sur pied d'entreprises d'Etat dans des secteurs où l'entreprise privée ne voulait pas s'aventurer comme SIDBEC ou dans des secteurs où l'Etat par ses disponibilités financières peut favoriser la croissance et le développement intégré de grandes entreprises ou des gestionnaires francophones peuvent acquérir une expérience pratique. (...)

Enfin, pour conclure sur ce premier type d'interventions, je note que d'autres organismes gouvernementaux, la SDI, par exemple, tiennent compte de façon permanente dans leurs évaluations des facteurs inhérents au contrôle économique des Québécois et à la promotion des francophones dans l'industrie. (...)

De plus, nous visons à implanter au Québec de grands projets moteurs de plusieurs dizaines de millions de dollars qui puissent devenir la roue motrice d'un développement régional d'industries petites et moyennes stimulées par les possibilités de sous-traitance.

Le premier de ces projets annoncés est celui de la Donohue à Saint-Félicien et j'espère être en mesure de donner des nouvelles concrètes sur au moins un autre projet moteur cette année.

Cela peut sembler peu concluant quand on songe qu'il s'agit parfois d'un seul projet par année.

## Washington a le Canada à l'oeil

La visite de quelques heures du Premier ministre du Canada dans la capitale américaine ne changera rien, dans l'immédiat, aux rapports entre les deux pays. Il s'agissait d'une visite de circonstance, comme en font cette année plusieurs personnalités, à l'occasion du Bicentenaire. De plus, l'assassinat de diplomates américains à Beyrouth, dans la même journée, a obligé le président Ford à faire d'urgence une déclaration publique, en sorte que la rencontre Trudeau-Ford est moins d'éclat que prévu. Quant à M. Clark, chef de l'opposition, qui avait précédé le Premier ministre de quelques jours dans la capitale américaine, il a pu se faire voir sous un jour intéressant, même si son entrevue avec le président n'a pas été filmée.

Les relations entre le Canada et les Etats-Unis évoluent. De familiales qu'elles ont été à venir jusqu'à un passé récent, elles tendent à devenir plus politiques, en ce sens que les Etats-Unis considèrent de plus en plus ouvertement leur voisin comme une nation semblable aux autres. De son côté, le Canada accepte avec philosophie la fin des "relations spéciales". En octobre dernier, M. Kissinger et M. McEachen avaient joyeusement convenu que l'ère des "relations spéciales" est morte.

Si les relations cessent d'être spéciales, comment les définir pour l'avenir? On imagine mal les deux gouvernements accouchant d'une

"doctrine" de leurs rapports, trop de pragmatisme entrant dans la mentalité des deux peuples pour qu'on pense à cela. Mais à suivre les interventions publiques de l'ambassadeur de Washington à Ottawa, M. Thomas Enders, en poste depuis six mois, on s'aperçoit que le gouvernement américain n'ignore pas les griefs du Canada et qu'il expose les siens avec une franchise totale. Car nos voisins estiment avoir, eux aussi, des griefs. Et la nouveauté vient de ce qu'ils sont étalés publiquement.

Les Etats-Unis voudraient que les relations soient exemplaires dans le domaine de la défense. Aussi ce n'est pas par hasard que le président Ford s'est enquis, auprès de M. Trudeau, des intentions du Canada quant aux engagements pris par les nôtres vis-à-vis de l'OTAN. Car toute marque de tête de la part des autorités canadiennes constitue une prime au relâchement de la vigilance en Europe.

L'année 1975 avait apporté des motifs de satisfaction à Washington. Ottawa n'avait-il pas décidé de dépenser de fortes sommes pour moderniser son équipement militaire? Survient l'échec, cette année, des négociations avec Lockheed pour l'achat d'avions (du type "Orion") qui paraît tout remettre en question. Ce qui agace le plus les Américains et l'OTAN, c'est que nous n'avons pas, dans l'immédiat, de solution de rechange. Cette périodicité fait dire aux critiques les plus

exigeants que le Canada fait montre d'indolence, qu'il compte abusivement sur le bouclier américain pour sa défense. M. Trudeau écarte ces accusations comme dépourvues de fondement.

Il y a d'autres causes d'irritation. La nationalisation de l'industrie de la potasse en Saskatchewan, industrie développée avec l'apport de la technologie américaine, pour ne rien dire des capitaux, apparaît dans toutes les listes de récriminations. Le frein mis par le Canada à la diffusion chez nous de la culture américaine, souvent considérée ici comme l'expression d'une sous-culture, déplaît à nos voisins, apparaît comme une menace précise à leurs intérêts matériels et constitue un autre "irritant".

Washington ne fait plus mystère de ses préoccupations. Le discours public a remplacé le coup de téléphone discret. Dans l'espoir sans doute d'atteindre tout bon entendeur, ici et ailleurs dans le vaste monde.

Ces mises au point successives s'accompagnent invariablement d'un coup de chapeau à l'"identité" canadienne. Naturellement, l'identité canadienne est la responsabilité première des Canadiens eux-mêmes. L'indépendance a un prix. On ne peut jouir de toutes les douceurs de l'"American way of life" et prétendre en même temps à une indépendance totale.

GUY CORMIER

## Le doute, condition du progrès

Monsieur Maurice Lamarche, s.j.,  
La lecture de votre lettre contre "le cancer du doute", parue dans LA PRESSE du 25 mai courant, a provoqué chez moi un grand éclat de rire homérique. Je dois à la vérité de dire que cette lettre illustre brillamment le thème de l'aveugle qui conduit un autre aveugle.

Vous vous en prenez à un certain abbé Martucci à qui vous reprochez d'engendrer dans ses écrits "les ténèbres du doute". Doute que vous comparez ensuite à un cancer.

Eh bien, je vous arrête là. Si vous n'aviez pas été mesmérisé par vos "arguments intrinsèques et extrinsèques", vous auriez sans doute pu vous rendre compte que le doute n'engendre pas de ténèbres et n'est pas un cancer de l'esprit. Au contraire l'homme est le seul animal capable de douter. N'eût été de ce doute primordial, ce même animal se balancerait encore dans les branches des arbres au bout de sa queue. Le doute est la condition sine qua non de tout progrès. Sans ce doute magnifique, sans ce doute régénérateur, sans ce doute sublime, sans ce doute divin, vos "très précieuses certitudes religieuses" seraient restées un tissu de superstitions grossières. Jésus-Christ doutait de tout. Il a tout remis en question. Et c'est seulement à l'heure suprême de son agonie que le doute lui fut pénible. Jéhovah a douté de sa création et il a éprouvé l'homme. De la désobéissance de ce dernier est née cette civilisation étrange que nous devons subir dans le lent cheminement de l'évolution.

toute sa vie durant, Jésus a exercé les Pharisiens qu'il traitait de pourriture. Il a, par contre, respecté les Sadducéens et les Samaritains qui, en raison de leur origine douteuse, étaient abhorrés par toute la juiverie de l'époque.

Vous le savez aussi bien que moi, les Pharisiens constituaient la caste savante et orthodoxe du Judaïsme. Ils avaient la certitude tranquille de l'existence d'êtres spirituels (anges) supérieurs à l'homme, de la distinction de l'âme d'avec le corps, de l'exis-

tence propre de l'âme et son immortalité, de la résurrection des corps, enfin de la récompense et des peines de l'autre vie. Toutes ces croyances, à l'origine très sérieuses, tombèrent finalement (à l'époque du Christ) dans un formalisme étroit et une sainteté affectée, cachant sous ce voile menteur, la haine, la colère, l'avarice.

Quant aux Sadducéens, ils rejetaient toutes les explications traditionnelles de la loi recueillie ou inventée par les Pharisiens. Ils n'admettaient pas de Providence dans l'ordre moral. Ils isolaient de Dieu l'homme à qui ils ne reconnaissaient pas de destin supérieur. Ils ne croyaient pas à l'âme humaine en tant qu'entité séparée. Formée d'une matière plus subtile que le corps, elle s'éteignait avec la vie présente. Par conséquent: pas de vie future, pas de récompense ou de châtiment après la mort, pas de résurrection des corps. Ils admettaient cependant une révélation extraordinaire de Dieu... (Cf. La Sainte Bible, par le Chanoine A. Crampon)

Ainsi, le Christ a rejeté avec horreur ceux qui, en son temps, professaient de "très sérieuses certitudes religieuses" et a respecté ceux qui doutaient de tout. Bravo. Ce fait en dit long sur la véritable mentalité de Jésus.

Que le fils de Joseph et Marie ait changé l'eau en vin à Cana, c'est là une allégorie qui, malgré Jérôme, Augustin, Bonaventure, Bellermin, Pierre, Jean, Jacques, me laisse absolument indifférent.

Quant à sa résurrection, c'est là une allégorie également qui nous fait pénétrer dans le monde fermé et fascinant des symboles, des mythes et de l'ésotérisme. L'histoire est longue et l'espace me manque pour m'y arrêter. Disons toutefois, en apriori, qu'il n'est pas dans la nature d'un Dieu de mourir ni dans celle de l'homme de ressusciter. Nul, ni homme, ni ange, ni divinité, ni démon, ne peut perturber l'ordre éternel et immuable des cycles de la matière.

Gérard DUMAS  
Laval

## "N'en parle pas à ta mère..."

"Ne mêle pas ta mère à ce qui se passe à l'école. Viens me voir on va régler ça." Parole d'un directeur d'école élémentaire à mon fils. Cependant rien n'a été réglé.

"Ne parle pas à ta mère de tes notes d'école." Parole d'une assistante du directeur à mon fils. Ne sont-ce pas les parents qui signent les bulletins et les notes d'examen? Est-ce que les parents ne voient pas les notes qu'ils signent? Voilà comment on procède pour inculquer à nos enfants la confiance et les bonnes relations des jeunes envers leurs parents.

En tant que parent et mère je suis révoltée de voir agir la direction de l'école. Les parents qui veulent connaître les problèmes des enfants dérangent la direction. ... Les parents qui veulent des explications sur la provenance de certaines moyennes de scolarité dérangent la direction et de plus,

il ne faut pas que les directeurs fassent des reproches aux "PROFS".

On veut des comités de parents, on demande aux parents quand ça ne va pas de venir régler les problèmes avec les gens de la direction et lorsque les parents ne sont pas du même dire que les directeurs on prend l'enfant à part et on essaye de le faire taire, et le professeur se venge sur l'enfant. Voilà les bons principes de pédagogie et de psychologie.

Nous habitons à Laval, mon fils va à l'école élémentaire. Je dénonce l'attitude de la direction de son école. Tous les Directeurs n'agissent pas ainsi. Dieu merci. ... Mais attention. Vous, les parents si votre enfant refuse de parler, a-t-il reçu le mot d'ordre de la Direction: "Parle pas à ta mère de tes problèmes"...

L. POIRIER  
Laval-des-Rapides

## Couture, un homme comme les autres?

M. Jacques Couture fait de la politique municipale à Montréal, c'est son droit le plus strict.

La France a eu son Talleyrand, pourquoi le Québec n'aurait-il pas son Couture? N'avons-nous pas déjà eu un curé Labelle au poste de sous-ministre de la Colonisation? N'avons-nous pas eu le curé du Mile-End, l'abbé Falardeau, comme candidat du "peuple"?

La démocratie est ainsi faite que nous avons maintenant comme adversaire du maire de Montréal un Jésuite qui, lui, a créé un parti d'opposition. Un prêtre-ouvrier veut troquer le volant de son camion contre la roue du gouvernement montréalais.

Si le peuple le désire — et tel n'a pas été son choix aux dernières élections — M. Couture deviendra son honneur le maire de Montréal.

Mais nous n'en sommes pas là. Nous vivons la phase du bantage publicitaire autour du candidat, face à un maire courageux mais sur son déclin.

Il y a un hic. M. Couture, d'après une entrevue publiée en première page de LA PRESSE en date du 11 juin 1976, "se voit forcé de quitter les Jésuites à cause de sa détermination à poursuivre sa carrière politique". Il n'est certes pas le premier membre dans l'histoire de l'Ordre d'Ignace de Loyola à se lancer dans la politique. Et il n'est pas le premier à être éjecté.

## Conflit à Saint-Léonard

La réponse qu'offrait le notaire Bouchard à une lettre ouverte envoyée par un certain monsieur Laberge, avait été composée, selon le texte de monsieur Bouchard, au moment où il souffrait d'une rage folle, et ça, le lecteur pouvait facilement le deviner, car ses propos manquaient totalement de sérieux.

Entre autres, il disait que St-Léonard jouit d'une administration saine et quasi sans reproche et qu'après deux enquêtes approfondies on n'a pas réussi à prouver le contraire. Ça, c'est se moquer de la population car il savait fort bien que la première, limitée par son mandat avait, non seulement, permis de conclure qu'il y avait "anguille sous roche" mais avait forcé le gouvernement provincial à ordonner une deuxième enquête avec, cette fois-ci, un mandat beaucoup plus large.

Or, cette deuxième enquête, qui semble loin d'être terminée, a soulevé des cas des plus troublants. En fait, à ma connaissance, et je m'adresse à vous monsieur le Notaire, votre cher maire Dizazzo, celui-là même qui se plait à vous ridiculiser en public, en agissant de la même façon avec vous que feu Maurice Duplessis le faisait avec ses confrères, en vous faisant taire lorsque vous vous énervez (Toi, tais-tou), en vous interrompant, en vous traitant comme une marionnette, en vous permit même pas au public de St-Léonard de poser des questions aux séances du Conseil de peur d'être mis en boîte devant les journalistes est, que je sache, présentement devant les tribunaux, faisant face à trois accusa-

M. Couture, dans l'entrevue précitée, veut toutefois préciser au "monde ordinaire" qu'il reste prêtre. Avec son caractère indélébile, etc. Donc, si M. Couture fait état de ce désir, il se solidarise automatiquement avec le clergé existant. Il garde son appartenance à une classe sacerdotale.

Etre prêtre, essentiellement, c'est établir une relation entre l'homme et la divinité par l'entremise d'un culte sacrificiel qui n'est qu'une tradition religieuse.

Certes, beaucoup de prêtres ont utilisé — en particulier dans l'ancienne Égypte — leur puissance pour dominer. Mais en fait, tout sacerdoce est relié au fonctionnement d'un culte.

Aussi est-ce avec étonnement que nous lisons, dans l'entrevue de M. Couture, la déclaration suivante touchant sa façon d'envisager le sacerdoce:

"À l'image du "sacerdoce de sacristie" qui correspond davantage au style de l'Ancien Testament, M. Couture préfère être "un homme comme les autres" selon l'esprit du Nouveau Testament".

Disons tout d'abord que nous sommes ici devant une affirmation dénotant une ignorance surprenante du contenu de la Bible.

Il faut vouloir absolument "accrocher" le lecteur (électeur) et surtout le prendre pour une nouille bien cuite. Comment, par exemple, M. Couture peut-il employer l'expression "sacerdoce de sacristie" pour parler du sa-

cerdoce hébreu alors que la sacristie est typiquement chrétienne? Est-on obligé de triturer les idées pour se faire comprendre?

Le sacerdoce hébreu — dont le père a été Aaron — doit sûrement avoir recélé une certaine grandeur puisqu'il a été l'inspirateur d'autres croyances. Le rôle des prêtres y était d'ailleurs bien déterminé. Ils devaient se consacrer exclusivement au culte de Dieu. Le gouvernement n'était pas entre leurs mains. Par contre, des prophètes intervenaient dans le déroulement ordinaire de la vie, dans le monde profane, poli-



tique. Il y avait quelquefois des prêtres parmi eux. Ces gens étaient alors doublement différents de leurs contemporains: en raison de leur fonction sacerdotale et ensuite de leur mission prophétique. Ils allaient même à contre-courant, la plupart du temps.

Mais M. Couture ne veut pas être un prêtre de l'Ancien Testament. Il désire être "un homme comme les autres" selon l'esprit du Nouveau Testament.

D'après la doctrine catholique, l'ordination donne un caractère ineffaçable au candidat à la prêtrise. Déjà, de par ce seul fait, le prêtre est différent s'il garde la foi.

La doctrine traditionnelle de l'Église soutient que le sacrement de l'Ordre a été institué par Jésus lui-même. En constituant une classe sacerdotale, le fondateur la distinguait ainsi de la masse. Il parlait de son "petit troupeau" et promettait à ses apôtres des trônes pour "juger les douze tribus d'Israël". L'apôtre Paul lui-même ne compare-t-il pas Jésus à un grand-prêtre, tel que défini mystiquement dans le culte du Temple de Jérusalem?

S'il garde son rôle sacerdotal, dans une société où les structures mentales sont encore celles d'avant Duplessis, M. Couture ne peut se présenter "un homme comme les autres". Qu'il le veuille ou non, il prend le rôle de sauveur de l'humanité québécoise.

Même s'il s'en défend, le personnage conserve ainsi un aspect magique. Ce qui ne met pas en cause sa sincérité. Ni en veuilleuse ses autres qualités.

Mais donner une entrevue pour déclarer qu'on reste prêtre, dans une saine démocratie, c'est un geste superflu. Parce que, pour les vrais démocrates, l'égalité ça se vit.

Jean-Paul de LAGRAVE  
Longueuil

## Quel langage! Quel langage!

Il est question que les débats à la Chambre des Communes soient éventuellement télévisés. C'est fort douteux qu'une initiative semblable soit adoptée par l'Assemblée Nationale du Québec, car celle-ci risquerait fort de devenir la risée du public.

Pour ne mentionner que deux exemples, signalons l'absentéisme d'un certain nombre de députés et le langage vulgaire utilisé lors des interventions. Il n'en reste pas moins que tout finit par percer au grand jour, et un fait comme celui de la colère du ministre Drummond n'est pas de nature à relever la réputation de "salon de la race". Le ministre de l'Agriculture n'a pas trouvé d'autre expression pour manifester sa colère envers Ottawa, qu'en lançant cette phrase: "Ma réaction spontanée, c'est que je suis en crise."

Bel exemple venant d'un ministre, et d'un anglophone, par surcroît. Comme si nous n'étions pas déjà assez humiliés de compter un grand nombre de sacreurs chez les Canadiens français, il faut qu'un anglophone se mette de la partie. Disons simplement que ce langage grossier ne sert qu'à démon-

trer un manque de maîtrise de ses sentiments, une pauvreté de vocabulaire et un manque d'éducation. Quand une personne s'avise de marquer son dépit par des jurons, elle croit avoir exprimé le summum de sa fureur, alors qu'elle n'a fait que poser un geste de lâcheté.

Chose curieuse, aucune protestation n'est venue de l'Assemblée, pas même de son président. Faudrait-il en conclure que ce genre de langage est devenu courant chez un certain nombre de représentants du peuple?

Les salaires et les comptes de dépenses que nous leur versons, ne nous autorisent-ils pas à compter sur une qualité d'élus ayant assez de compétence et de dignité pour gouverner le Québec? Il n'est pas étonnant que dans un tel climat, les problèmes mettent autant de temps à se régler. Faisons la part des choses et félicitons les ministres et les députés — espérons qu'ils sont la majorité — qui sont conscients de leurs responsabilités et qui nous représentent dignement à l'Assemblée Nationale.

François DESMARAIS  
Outremont

## Impossible de prédire la violence future des délinquants

Deux projets de loi traitant de "la protection contre la violence, l'ordre et sécurité publics" sont à l'ordre du jour à Ottawa présentement. Ils ne trouvent pas de des appuis. Parmi ceux qui contestent le texte des projets, se trouve M. André Normandeau, directeur de l'École de Criminologie de l'Université de Montréal et secrétaire général de la Société de Criminologie du Québec. Voici la suite de son texte dont nous avons commencé hier la publication.

par André NORMANDEAU

Le projet de loi no 1 du gouvernement propose de remplacer les législations actuelles sur les "repris de justice" ou criminels d'habitude ainsi que sur les "délinquants sexuels dangereux" (articles 688 à 695) par une seule législation sur les "délinquants dangereux"; ces derniers sont passibles d'une peine indéterminée, suivant certaines conditions que précise la loi. Les notes explicatives du projet de loi à ce sujet sont les suivantes (p. 22 s.)

La demande au tribunal d'une peine indéterminée ne peut se présenter qu'à la suite d'une condamnation pour un délit comportant des blessures personnelles graves sur la personne et exige le consentement préalable du Procureur général de la province. La peine indéterminée remplace toute autre peine que prévoit la loi à l'égard du crime qu'a commis le délinquant.

Le "délit comportant une blessure grave à la personne" comprend: a) le crime comportant de la violence sur la personne ou un danger pour la vie et la sécurité d'une autre personne, ou devant vraisemblablement infliger de graves dommages psychologiques à une autre personne, délits pour lesquels le délinquant est passible de 10 ans d'emprisonnement ou plus;

ou b) tout délit sexuel qui qualifierait son auteur de délinquant sexuel dangereux en vertu de la présente législation, entre autres: viol, tentative de viol, relation sexuelle avec fille de moins de seize ans, attentat à la pudeur sur une personne et grossière indécence.

La législation pourvoit que, si une personne, reconnue coupable d'un des délits décrits en a), constitue une menace pour la vie, la sécurité ou le bien-être physique d'autrui, la Cour peut, sur demande, le déclarer "délinquant dangereux" et lui imposer une peine indéterminée. Les modifications autorisent les tribunaux à prononcer de telles sentences en s'appuyant sur des preuves établissant qu'il y a:

1) présence d'un comportement répétitif qui montre que le délinquant ne peut être maître de ses actes et est susceptible de causer la mort ou des blessures à d'autres personnes ou de leur infliger des dommages psychologiques graves;

2) présence d'un comportement agressif persistant qui montre que le délinquant est indifférent aux conséquences

raisonnablement prévisibles, sur autrui, de ce comportement, ou

3) comportement accompagné d'un délit d'une telle brutalité que s'impose la conclusion: vraisemblablement, rien n'empêchera le délinquant de laisser libre cours à son comportement.

Dans le cas d'un délit comportant une blessure grave à la personne, tel que décrit en b), soit les délits sexuels, la Cour peut imposer une peine indéterminée quand le délinquant, par sa conduite (y compris lorsqu'il a commis le délit dont il est reconnu coupable), a démontré qu'il ne peut réprimer ses impulsions sexuelles et qu'il causera probablement à d'autres personnes des blessures, des souffrances ou d'autres maux en ne réprimant pas dans l'avenir ses impulsions sexuelles.

Il est évident que cette série de critères proposés par le projet de loi ouvre la porte toute grande à des interprétations subjectives qui créeront une justice arbitraire et inégale. En effet, comment interpréter un concept aussi élastique que: "causera vraisemblablement... des dommages psychologiques graves"?

De plus, cette proposition s'appuie sur l'hypothèse que nous sommes techniquement capable de "prédire la dangerosité". Or, il n'en est rien; ni la psychiatrie, ni la criminologie, ni les sciences humaines de façon générale n'ont réussi à développer une compétence technique de cette nature.

Des recherches criminologiques sé-

rieuses au Canada, en Angleterre et aux États-Unis, ont largement démontré depuis quelques années l'impossibilité de prédire de la violence future des délinquants et des criminels.

Les études canadiennes récentes sur le sujet en sont arrivées, à l'unanimité, à une série de critiques virulentes sur le sujet, qu'il s'agisse du Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle (Comité Ouimet, 1969), du rapport important du professeur Ronald Price (Faculté de droit, Queen's University, 1975) et de la Commission de réforme du droit du Canada (1975). Comme l'a fait remarquer le Comité Ouimet, ces lois prévoient des critères de sélection tellement larges et imprécis qu'elles frappent des délinquants qu'elles ne devraient pas frapper, alors qu'elles réussissent rarement à isoler ceux qui sont vraiment dangereux. Les "petits" sont souvent pris; rarement les "gros". De plus, ces lois ont reçu une application très inégale d'une province à l'autre. Finalement, il faut souligner, avec la Commission de réforme du droit, que la peine indéterminée de prison pose un grave problème puisqu'il est très difficile de prédire un comportement en milieu libre à partir d'un comportement en milieu carcéral. Cette évaluation doit être faite à partir du comportement dans la communauté.

En conséquence, la Commission a exprimé l'avis que ce type de loi n'a pas atteint les objectifs qu'elle poursuivait, et elle en recommande l'abrogation. Nous sommes de cet avis. Nous re-

commandons l'ABROGATION des catégories spéciales de délinquants dangereux contenues dans le présent code pénal ainsi que le RETRAIT de la proposition du projet de loi à ce sujet. Nous croyons, avec la Commission, que, même pour les auteurs d'infractions très sérieuses, "la structure générale des sentences est adéquate". Si une peine de prison s'impose pour neutraliser le délinquant, on pourra l'incarcérer pour une longue période, parfois jusqu'à 20 ans, le cas échéant, lui octroyer une libération graduelle sous surveillance.

Toutefois, dans la perspective, encore une fois, d'IMPLIQUER LES CITOYENS au niveau de la décision de libérer sous conditions un délinquant qui a été trouvé coupable d'un acte de violence pour lequel il a été condamné à l'emprisonnement pour une peine de plus de 5 ans, nous proposons la création d'un jury mixte d'experts et de citoyens aux membres de la Commission nationale en matière de libérations conditionnelles.

En fait, cette suggestion est déjà inscrite en partie dans le présent projet de loi (article 17). En effet, le gouvernement propose d'ajouter deux citoyens aux membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles, dans les cas de "meurtres" ou de "délinquants dangereux". Une telle commission mixte avait d'ailleurs été recommandée déjà en 1975, avec d'autres modalités, par la Ligue des droits de l'Homme. Toutefois, si le gouvernement accepte un amendement semblable à

celui que nous avons proposé pour le meurtre au premier degré, i.e. le jury de 12 citoyens, et s'il accepte également notre suggestion de retirer la proposition sur les "délinquants dangereux", il est nécessaire de réviser l'article 17 du présent projet de loi qui se lirait dorénavant comme suit: "... Le solliciteur général peut, sur recommandation du président de la Commission, choisir, pour être inscrits sur des listes régionales, des représentants des forces policières et des autorités provinciales, municipales ou locales ou des membres d'associations professionnelles, ouvrières ou communautaires de toute région au Canada."

"Le président choisit, à même la liste régionale qu'il estime la plus appropriée en l'espèce, deux personnes pour siéger comme membres supplémentaires de la Commission, lors de l'audition qu'elle tient pour décider d'accorder ou non une libération conditionnelle, une libération conditionnelle de jour ou une absence temporaire sans escorte à un délinquant condamné pour meurtre au deuxième degré ou pour tout autre crime de violence pour lequel il a été condamné à plus de 5 ans d'emprisonnement."

"Sous réserve des règlements, les personnes choisies... pour siéger comme membres supplémentaires de la Commission, peuvent lors de l'audition de la demande de libération conditionnelle pour laquelle elles ont été choisies, exercer les mêmes pouvoirs et les mêmes fonctions que les autres membres, y compris le droit de vote." (Article 17) (...)

# La SQ étudie des contributions douteuses à la caisse du député libéral d'Abitibi-Est

par Jean-Pierre CHARBONNEAU

La Sûreté du Québec étudie actuellement les contributions électorales à la caisse du député libéral Roger Houde des grosses compagnies forestières du

comté d'Abitibi-Est qui ont bénéficié ces dernières années de contrats et de subventions du gouvernement.

Les limiers de la brigade anti-corruption de la SQ soupçonnent qu'il y a

eu extraction à l'article 110 du code criminel qui défend des contributions électorales et des avantages données à des fonctionnaires dans le but de pouvoir conclure des affaires avec un gouvernement.

Les entreprises principalement visées sont celles qui appartiennent à la famille Cossette de Val d'Or, dont le dirigeant, Jean-Jacques, est le responsable de la caisse électorale libérale du député provincial Roger Houde et de celle des trois comtés fédéraux du Nord-Ouest québécois, ainsi que la firme Barrette et Saucier Lée de Leveillé-sur-Quévillon. Selon les informations obtenues par LA PRESSE, à l'occasion d'une récente enquête à Val d'Or, au moins trois importantes compagnies forestières ont collaboré et collaboreraient encore pour défrayer le coût des salaires et des dépenses du secrétariat du comté du député Roger Houde un ancien fonctionnaire lui-même du ministère des Terres et Forêts.

#### Listes de paye

Des documents en possession de LA PRESSE de la Sûreté du Québec établissent entre autres que l'ancien secrétaire de comté du député Houde, M. Robert Marquis, était sur la liste de paye de la firme Barrette et Saucier Lée, Or, en 1974-75, cette entreprise a bénéficié d'un contrat du ministère des Terres et Forêts provincial de l'ordre de \$2,175,000.

M. Marquis n'était pas le seul fonctionnaire payé par une entreprise privée. La secrétaire du bureau de comté du député Houde était pour sa part payée par la firme Bisson et Bisson Inc. qui selon des sources sûres de-

taillement sur le bénévolat ou des souscriptions pour assurer leur fonctionnement.

Interrogé par le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, M. Berthiaume a insisté sur le fait, "compte tenu des implications "politiques", que l'organisme sans but lucratif visé n'était pas un parti politique."

"D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, a-t-il dit, les fonds qui ont été perçus par cet organisme ont été utilisés à bon escient. De plus, l'oeuvre qui est l'objet principal de cet organisme et également louable à tout égard. Je crains, à cause des bénévoles qui ont pu travailler pour cet organisme, l'automne dernier, que celui-ci puisse subir un préjudice à la suite de techniques qui auraient pu être utilisées par ces mêmes bénévoles."

Mais cela n'est pas tout. Au début de la présente année, une autre compagnie de J.J. Cossette, la firme Forex Inc., s'associait avec une entreprise française, Les établissements Leroy, de Lisieux, dans un projet conjoint d'une usine de panneaux agglomérés pour lesquels la Société de développement du Québec (SDD) et le ministère fédéral de l'expansion économique régionale ont mis ensemble \$7,400,000.

Alors que le gouvernement fédéral a prêté à la firme Forex Leroy Inc. une somme de \$3,500,000, la SDD a investi \$5,900,000 répartis comme suit: \$1,700,000 en capital actions dans l'entreprise mixte, \$1,800,000 en dégrèvement fiscal et \$2,400,000 pour la prise en charge des intérêts pour cinq ans.



Le député libéral d'Abitibi-Est, Roger Houde.

## Loto-Québec \$40,000 au PLQ pour une concession

par Jean-Pierre CHARBONNEAU

La compagnie Les Promotions Industrielles Fleur de Lys Inc., propriétaire des unionistes Fernand et Roland Beauregard, a dû verser \$40,000 au Parti libéral du Québec, à la fin de 1972 et au début de 1973, pour conserver dans huit comtés de Montréal son contrat de distribution des billets de Loto-Québec.

De plus, cette même entreprise appartenant à d'influents bailleurs de fonds de l'Union nationale a payé en 1973 et 1974 un montant hebdomadaire de \$170 à Lise Aubry, la femme de M. Roland Poupart, le directeur général du Parti libéral du Québec.

Des copies des chèques concernant ces versements ont été saisis il y a un an par la Sûreté du Québec, à l'occasion de son enquête sur la Société des Alcoolés, et ont été rendus publics hier, par un reporter de la station radiophonique CKAC, M. Richard Desmarais.

Ces documents confirment les informations publiées mercredi par LA PRESSE à propos d'une combine de chantage et d'extorsion dont se seraient rendus coupables des représentants de la caisse électorale du Parti libéral du Québec, en exigeant des distributeurs de Loto-Québec d'alléger une contribution pour le parti gouvernemental en garantie du renouvellement de leurs privilèges.

#### Des chèques

Selon nos informations, au cours de l'hiver 1972-73, une trentaine de distributeurs de Loto-Québec liés à l'Union nationale, ont été convoqués à Montréal par quelques personnages du PLQ qui ont exigé d'eux des versements de \$5,000 par comté qu'ils desservent comme condition primordiale du prolongement de leur contrat avec la société d'Etat.

Parmi les documents obtenus par le reporter Richard Desmarais, il y a deux chèques de \$20,000 datés du 30 novembre 1972 et du 29 janvier 1973 et signés par Roland Beauregard et Gil Lortie (ancien président de l'entreprise citée).

Ces chèques ont été faits à l'ordre du compte 8-800 du Montréal Trust, compte fiduciaire de la caisse électorale du Parti libéral du Québec. Ils ont été faits selon l'enquête effectuée par la Brigade anti-corruption de la SQ, à la demande de M. Lucien Julien, collecteur de fonds du PLQ, qui, pour sa tâche, utilisait le bureau de l'avocat René Hébert, à la Place Victoria, ancien trésorier du Parti libéral du Québec.

Par ailleurs, quant aux chèques faits à Madame Lise Aubry et endossés par son mari Roland Poupart, une série de 13 a été rendue publique hier. Ils s'échelonnent entre le 27 décembre 1973 et le 10 juillet 1974; certains ont été encaissés à la Caisse d'économie des policiers de Montréal, dans l'édifice de

laquelle se trouvent les bureaux du Parti libéral du Québec.

#### Ronald Poupart, un nom connu

En six mois, c'est la seconde fois que le nom de Ronald Poupart fait surface dans d'importantes affaires de patronage enquêtées par la Sûreté du Québec.

Au mois de décembre 1975, on avait appris qu'il avait été mêlé à l'octroi d'un contrat de la Société des Alcoolés du Québec à Irving Ellis, l'un des intimes de Vincent Cotruin, presume lea-

der de la Mafia montrealaise. Dans leur enquête, les policiers avaient découvert une lettre signée par le directeur de l'approvisionnement de la SAQ, et adressée à Raymond Letarte, le secrétaire particulier du ministre des Finances Raymond Garneau.

La missive annonçait que Ronald Poupart avait dit au fonctionnaire, que tout était correct pour l'octroi d'un contrat à la firme Budget Fuel Inc., propriétaire d'Irving Ellis. Ce contrat a été donné et est demeuré en vigueur jusqu'à ce que la CECCO s'y intéresse.

## Sollicitations auprès de distributeurs...

# Berthiaume refuse de nommer la Fondation de l'athlète québécois

par Marcel DESJARDINS

De notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre Paul Berthiaume a refusé, hier, de dévoiler le nom d'un organisme sans but lucratif qui aurait fait appel aux distributeurs



Paul BERTHIAUME

de Loto-Québec pour se constituer des fonds.

En réponse à des questions du Parti québécois, M. Berthiaume a déclaré "de son siège" que les fonds collectés par cet organisme n'ont pas servi à des fins politiques mais plutôt aux fins prévues par la charte que détient cette association.

LA PRESSE a appris que cet organisme est la Fondation de l'athlète québécois et que MM. Paul Desro-

chers, ancien conseiller spécial du premier ministre Bourassa, Jacques Courtois, Gérard Cimon, François Godbout, Claude Lefebvre, Gilles Léveillé, Laird Watt, Paul Paré, Clifford Malone, Arnold Steinberg et Jean Pelletier en sont les administrateurs.

Pour la deuxième fois en autant de jours, l'administration de Loto-Québec a fait l'objet de questions à l'Assemblée nationale à la suite de révélations publiées par LA PRESSE, plus tôt cette semaine.

Ministre comptable de Loto-Québec devant l'Assemblée nationale depuis l'automne dernier, M. Berthiaume a voulu faire le point sur les allégations

que suscite l'administration de Loto-Québec depuis le début de la semaine.

#### Rapport Gilbert

Ainsi le rapport Gilbert sur l'administration de Loto-Québec fait présentement l'objet d'un examen détaillé par les conseillers du ministre Berthiaume qui remettra le document au Conseil des ministres la semaine prochaine. Il se propose également de formuler ses propres recommandations quant aux transformations devant être apportées à l'administration et aux structures de Loto-Québec.

Quant à M. Maurice Cusseau, il n'a

pas encore quitté Loto-Québec mais, cela est connu, il s'apprête à passer à la Régie des Jeux olympiques. M. Berthiaume a rendu hommage à ses talents de grand promoteur. Il a toutefois tenu à préciser que "Loto-Québec ayant atteint aujourd'hui une certaine maturité, que d'autres hommes pourraient peut-être relancer à nouveau, de façon à ce qu'elle puisse accroître ses revenus.

Plus tard, le premier ministre devait reprocher à M. Burns d'inventer les moyens d'information à grossir

qu'il y avait eu un geste illégal qui aurait pu être commis par lui-même."

"Show de fin de session"

M. Bourassa n'a pas apprécié que le leader parlementaire du Parti Québécois, M. Robert Burns, relève les informations publiées par LA PRESSE, hier, article qui faisait état de l'enquête policière sur l'organisation libérale d'Abitibi-Est.

Pour M. Bourassa il s'agit d'un autre "show de fin de session" du Parti Québécois.

"En juillet 1973, c'était l'affaire Laporte; après c'était l'affaire Boutin. On a vu ce que cela donne, hier."

On sait que M. Jean-Claude Boutin démissionna de son poste, qu'il brigua les suffrages lors d'une élection partielle et qu'il fut défait par M. Maurice Bellemare. Mardi, son adversaire péquiste, M. Jean-Denis Bachand fut trouvé coupable de libelle à l'endroit de M. Boutin et condamné à une amende de \$8,000.

Plus tard, le premier ministre devait reprocher à M. Burns d'inventer les moyens d'information à grossir

l'enquête menée dans Abitibi-Est. M. Bourassa aurait préféré se faire interroger sur les négociations dans la Fonction publique plutôt que sur un incident impliquant un autre de ses députés. Il a soutenu que le PQ se livrait en somme "à l'utilisation des médias d'information" en faisant l'écho aux révélations publiées par LA PRESSE.

#### Reputation

Pour M. Burns il y a eu de la réputation de l'ensemble des partements québécois.

"Il y a une enquête en cours. Je pense bien que le gouvernement a démontré qu'il ne négligeait jamais les enquêtes, quel que soit leur niveau, quelles que soient les personnes en cause, de dire M. Bourassa. Attendons les résultats de cette enquête. Le député de Maisonneuve pourra poser toutes les questions. D'ailleurs, comme c'est la fin de la session, cela va être son spectacle habituel. La semaine prochaine, il va probablement poser des questions tous les jours la-dessus."



Gerald CÔTÉ

## Le dossier Côté: le PQ prend la relève

de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'enquête-maison commandée par le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, sur les comptes de dépenses de M. Gerald Côté, président de la Commission scolaire des Milles-les n'est pas encore sorti des sentiers administratifs menant du ministère de l'Éducation à celui de la Justice.

D'ailleurs, hier, c'est le Parti québécois qui, pour d'autres raisons, a pris la relève dans ce "dossier" soulevé par le député libéral des Milles-les, M. Bernard Lachance, à la veille des élections scolaires.

Interrogé par M. Marcel Léger (Lafontaine), M. Bienvenue qui, la semaine dernière s'étonnait encore de "la capacité d'absorption" de ce commissaire d'école aux allégeances péquistes, s'est contenté de dire, hier, que des hauts fonctionnaires de son ministère étudiaient le dossier.

M. Léger a fait remarquer à M. Bienvenue que les questions posées la semaine dernière par M. Lachance, qui s'était également chargé de faire circuler le "dossier" parmi les journalistes, étaient basées sur des accusations.

## Choquette: une proposition

par Fernand BEAUREGARD

Pour favoriser aux Québécois l'accès à la propriété de maisons unifamiliales, le Parti national populaire propose que les taxes foncières et scolaires assumées par les "petits propriétaires" soient déductibles de leur revenu brut dans le calcul de leur revenu imposable.

Dans un texte remis aux journalistes, au cours d'une conférence de presse cette semaine, M. Jérôme Choquette, leader du PNP soulignait que dans l'île de Montréal au dernier rôle d'évaluation de la CUM, l'évaluation des maisons unifamiliales vient dans certains cas de subir une hausse de plus de 50 cent.

Une semblable situation sévit aussi, selon le leader du PNP, dans certaines banlieues de Montréal où la propriété unifamiliale est "taxée au delà des limites acceptables".

C'est là, selon M. Choquette, "une injustice pour le citoyen et une mesure régressive à l'égard de l'accès à la résidence unifamiliale".

Propriété privée

S'il encourage la propriété privée, qu'il y voit la un moyen "d'assurer l'indépendance individuelle, une vie de famille harmonieuse et de créer les conditions requises à la stabilité sociale".

Se fiant aux données présentement accessibles, M. Choquette souligne que

l'autorisation aux propriétaires de maisons unifamiliales n'entraînerait pour le gouvernement du Québec qu'une perte d'environ \$160,000,000, soit en grand maximum à peine 20 p. cent de la somme de \$800 millions, revenus actuellement versés au fisc par les petits propriétaires.

Le PNP, conformément aux recommandations de la Commission Bélanger, abolira, s'il est porté au pouvoir, la taxe sur les locataires qui est encore permise par les lois actuelles et qui est imposée dans certaines municipalités.

"Cette taxe est discriminatoire", déclare le PNP.

# télé aujourd'hui

- 14 h.
  - 2:00 ⑤ All in the Family
  - ⑥ ⑦ ⑧ \$20,000 Pyramid
  - 2:30 ⑨ Cinéma "Pic et Pic et Colegram", F. 1970.
  - ⑩ The Guiding Light
  - ⑪ The Doctors
  - ⑫ The Edge of Night
  - ⑬ Break the Bank
  - ⑭ What's the Good Word
- 15 h.
  - 3:00 ⑮ All in the Family
  - ⑯ Another World
  - ⑰ Take Thirty
  - ⑱ General Hospital
  - ⑲ Pours vous, mesdames
  - 3:30 ⑳ Match Game '76
  - ㉑ Celebrity Cooks
  - ㉒ One Life to Live
  - ㉓ A Bit with Knit "Back Variations" (suite)
- 16 h.
  - 4:00 ㉔ Sésame
  - ① Tattlélales
  - ② The Brady Bunch
  - ③ Forest Rangers
  - ④ Lassie
  - ⑤ NC Mireille et sans sonnette "Les Aventures de la nuit"
  - ⑥ Patofville
  - ⑦ Celebrity Dominoes
  - ⑧ The Edge of Night
  - ⑨ Mister Rogers
  - 4:30 ⑩ Pour tous "Les Messieurs de Saint-Roy" (P. 1er)
  - ⑪ Ironside
  - ⑫ Merv Griffin "Inv. Betty White et Franke La..."
  - ⑬ Mon ami
  - ⑭ Superman
  - ⑮ NC ⑯ Sesame Street
  - ⑰ Les Cadets de la forêt
  - ⑱ Définition
  - ⑲ Happy Days
  - 4:45 ㉕ Friendly Giant
- 17 h.
  - 5:00 ㉖ It's Your Choice
  - ① Batman
  - ② Thierry la Fronde
  - ③ It's Your Move
  - ④ The Big Valley
  - 5:30 ⑤ Beverly Hillbillies
  - ⑥ The Partridge Family "Mad in San Pedro"
  - ⑦ Newscircle
  - ⑧ NC Vivre en santé (reprise)
  - ⑨ Thibaud
  - ⑩ The Price is Right
  - ⑪ The Electric Company
- 18 h.
  - 6:00 ㉗ Ce soir
  - ① ② ③ News
  - ④ The Best of Groucho
  - ⑤ NC Mille et un emplois
  - ⑥ Parle, parle, jase, jase
- 19 h.
  - ⑦ Pulse
  - ⑧ Zoom
  - 6:30 ⑨ The City
  - ⑩ The F.B.I. "The Runner"
  - ⑪ Mickey Mouse Club
  - ⑫ Musical Mosaic: South America
  - 7:00 ⑬ Encore debout de Montréal. Avec Céline Duguay. Inv.: Georges Langford.
  - ⑭ CBS News
  - ⑮ Adam 12 "The Surprise"
  - ⑯ Ryan's Fancy
  - ⑰ NC Québec-U.R.S.S. (reprise)
  - ⑱ C ⑲ Fugue et Vie "Hayon et List"
  - ⑳ Le 10 vous informe
  - ㉑ Sanford and Son "The TV Addict"
  - ㉒ Star Trek
  - ㉓ Aviation Weather "Capitaine"
  - 7:30 ㉔ Marcus Welby, m.d. "La Lumière au bout de la nuit"
  - ㉕ New Price is Right
  - ㉖ Match Game
  - ㉗ Mr. Chips "A Bedroom Bench"
  - ㉘ Hogan's Heroes "That No Lady"
  - ㉙ NC Scène 1/Prise 4 (reprise)
  - ㉚ Comédie musicale "Lili", Am. 1952.
  - ㉛ Friday's Mystery Movie "Columbus: Now You See Him", Am. 1974.
  - ㉜ Evening Edition
  - 8:00 ㉝ Sara "The Man from Leavenworth"
  - ㉞ Sandford and Son
  - ㉟ The Mary Tyler Moore Show "Not With My Wife, I Don't"
  - ㊱ Donnie and Marie
  - ㊲ NC ㊳ La Santé mentale (reprise)
  - ㊴ C ㊵ Portraits "Le général Dostler Minard, 1970."
  - ㊶ Washington Week in Review
  - 8:30 ㊷ Hors-série "Le Duff"
  - ㊸ The Practice
  - ㊹ M\*A\*S\*H "Wall Call Again"
  - ㊺ NC Télé-photo
  - ㊻ Wall Street Week "Energy Outlook 1974"
  - 9:00 ㊼ Friday Movie "The Cuckoo's Nest", Am. 1970.
  - ㊽ Rockford Files "The Blue Eyes"
  - ㊾ The Sunshine Hours (V. 1974)
  - ㊿ Friday Movie "Olympic Visitors", Am. 1973.
  - ① NC Dollars et douleurs
  - ② C ③ A même la vie "Le Jeu et l'entente"
  - ④ La Route olympique "Jesse Owens" (reprise)
  - ⑤ Masterpiece Theatre "Notorious Woman" (reprise)
  - 9:30 ⑥ Science-réalité "York Master" et "Les Champs de force"
  - ⑦ C ⑧ Féminitude "Touche mes yeux"
  - ⑨ NC Posons-lui la question (reprise)
  - ⑩ Grand Old Country Inv.: Mel Tillis et Robin Yancy (reprise)
  - 22 h.
    - 10:00 ㉑ Dossier "L'Alcoolisme" (De de 4)
    - ① ② Police Story (2:30 First Half Hour, \$1.75 Au Day" (reprise)
    - ③ C AFL's and NFL's Greatest Games
    - ④ NC A la découverte (reprise)
    - ⑤ La Corne d'abondance
    - ⑥ Kojak "Knockover" (reprise)
    - ⑦ Auto Test '76 "Weekend Interurbain"
    - 10:15 ⑧ Point d'orgue Avec Guy Lemaire.
    - 10:30 ⑨ Téléjournal
    - ⑩ U.S. Open Golf
    - ⑪ C Télé-Sports Digest
    - ⑫ NC 24 heures à la fois (reprise)
    - ⑬ Les Nouvelles TVA
    - ⑭ Baseball "Red Sox à California"
    - 10:50 ⑮ Nouvelles du sport
    - 22 h.
      - 11:00 ㉒ Cinéma "La Bonne Année", Fr. 1972.
      - ① Channel 3 Nightbeat
      - ② ③ ④ ⑤ News
      - ⑥ C Montréal
      - ⑦ NC Mille et un emplois (reprise)
      - ⑧ La Couleur du temps
      - 11:21 ㉓ Pulse
      - 11:22 ㉔ Special Assignment
      - 11:25 ㉕ Sans pantoufles "Le Cornaud", Fr. 1964.
      - 11:30 ㉖ Late Movie "The Star Spangled Banner", Am. 1952.
      - ㉗ Tonight Show
      - ㉘ Montreal Tonight (reprise)
      - ㉙ The Rookies
      - 11:35 ㉚ Total News
      - 11:55 ㉛ Ciné-Six "The Solid Gold Cadillac", Am. 1964.
      - ㉜ Perfecta 6/36
      - Miscell.
        - 12:00 ㉝ NC Télé-Saxe
        - ㉞ The Twelve
        - ㉟ Midnight Movie "Bardol", Am. 1964.
        - 12:30 ㊱ NC Posons-lui la question
        - 1:00 ㊲ Ciné-nuit "Les Yeux de l'empire", Fr. 1968.
        - ㊳ NC The Checkered Flag
        - ㊴ Sans pantoufles "Sandoz Kabaret", Am. 1965.
        - 1:30 ㊵ NC AFL's and NFL's Greatest Games (reprise)
        - 2:00 ㊶ NC Roller Derby
        - 2:30 ㊷ Téléjournal
        - ㊸ Le 10 vous informe
        - 3:00 ㊹ NC Cowntown Rodeo (reprise)

# radio-télévision

PAR LOUISE COUSINEAU

## Même René Lecavalier ne verra les Jeux qu'à la télévision...

Vous vous dites peut-être que vous auriez dû acheter des billets pour les Olympiques, au lieu de vous contenter de la télé. Consolerez-vous: René Lecavalier, lui aussi, verra les Jeux à la télé. La seule différence est qu'il aura dix écrans autour de lui dans le studio 46 de Radio-Canada et qu'il sera le point central, les Américains disent "anchorman", des 175 heures de reportage.

Bien sûr, pour l'atmosphère, je suis persuadée que rien ne bat d'être sur place. Mais il y a aussi des inconvénients: à moins d'être ceinture noire, ou de n'avoir pas raté un seul

film de Kung-Fu, allez-vous comprendre toutes les finesses du judo? Ou bien, prenez un sport en apparence facile, la bicyclette: le problème, si vous allez au vélodrome, c'est que vous risquez d'être assis à côté du pyromane qui va vouloir savoir si c'est vrai que le toit brûle vite.

Donc, Radio-Canada va avoir des spécialistes pour les 21 disciplines pour seconder les commentateurs. Ce sont: Louis Arpin (judo), Jean Barré (canoe-kayak), André Bédard (gymnastique, hommes), Noella Brisson (tir à l'arc), Paul Collette (boxe), Gilles-Philippe Delorme (yachting et voile), Robert Deschenaux (basketball), Jean-Luc Dion (water-polo), Jean-Claude Fortier (a n a l y s t e a t large), Harry Goetschi (aviron), Claude Hardy (haltérophilie), Mathias Kolos (athlétisme), Jean-Marie de Koninek (natation), Yves Landry (cyclisme), Olivier Leroy (sports équestres), Jo Mallejac (athlétisme), Nicole McDuff (gymnastique, femmes), Francis Millien (analyste à large), Daniel Robin (lutte), Jacques Samson (volleyball), Claude Sauvage (handball), Dominique Savard (hockey sur gazon), Georges Schwartz (football) et Bernard Valois (plongeon).

Tout ayant lieu en même temps, il a fallu faire un choix entre les différentes disciplines. Les télémanes, qui seront devant leur écran à 8 h 30 les dimanches et à 9 h 30 les autres jours et qui y resteront toute la journée, y compris pour les résumés, pourront visiter quinze sites quotidiennement.

Ce qui devrait satisfaire les plus affamés.

Pour ceux qui trouvent par contre que 14 heures et demie d'Olympiques par jour pendant quinze jours c'est trop, j'aimerais rappeler ce que l'on nous répète depuis six mois: le moment venu, on va tous flipper et en redemandant. Il paraît que c'est arrivé dans toutes les villes où il y a eu des Jeux. Et rappelez-vous l'hiver dernier, cette splendeur de Cranston à Innsbruck. C'était beau beau, en dépit des commentaires insipides du canal 10.

Et pendant que nous sommes aux comparaisons, en voici une qui m'en-

chant: l'équipe des commentateurs sportifs de Radio-Canada a le plus haut taux de beaux hommes. Ce qui n'est pas à dédaigner.

Ah oui: et si votre télé explose, vous pourrez vous rabattre sur Radio-Canada radio qui diffusera quotidiennement 10 heures et demie de reportage. Parmi les commentateurs radio, quelques surprises: Pierre Nadeau sera à l'athlétisme, Janine Paquet aux sports équestres et Joel Le Bigot à la natation. Les animateurs principaux seront Guy Ferron et Gilles Blanchard.



René LECAVALIER

## La Saint-Jean présentée d'un océan à l'autre

À la suite d'une entente avec Radio-Québec, Radio-Canada diffusera les trois grands spectacles des fêtes de la Saint-Jean, les 23, 24 et 26 juin.

Le 23 à 23 heures, les deux stations présenteront le spectacle donné un peu plus tôt en soirée par Gilles Vigneault, Jean-Pierre Ferland, Yvon Deschamps, Robert Charlebois et Claude Léveillée. La diffusion est un peu différée à cause de la présentation du baseball ce soir-là.

Le 24 à 21h30, ce sera en direct le spectacle de Pauline Julien, Raymond Lévesque, Claude Gauthier et Gaston Brisson.

Le 26, à 21h30 à Radio-Québec et à 23h10 à Radio-Canada, ce sera Beau

Domage, Contraction, Harmonium, Octobre, André Angélini, Richard Séguin et Raoul Duguay.

À partir de dimanche, Radio-Québec présente une série d'émissions spéciales pour les fêtes de la Saint-Jean. À 19 heures, Jacques Normand et le ministre Jean-Paul L'Allier évoqueront ce que signifie pour eux le patrimoine québécois.

Si donc vous comptiez partir pour le week-end, vous pourrez quand même suivre les grands shows du Mont-Royal, ce qui aurait été presque impossible si seul Radio-Québec avait diffusé, son rayonnement étant limité à 50 milles autour de Montréal et de Québec.

### RADIO fm

CFOR 92.5 CKMF 94.3  
 CBM 95.1 CJFM 95.9  
 CKVL 96.9 CHOM 97.7  
 CHRC 98.1 CBF 100.7  
 CHLT 102.7 CFBF 104.8  
 CFGL 105.7

**VENDREDI**

18:00 Cinq Programme portugais  
 19:00 Cinq Programme grec  
 CBF Les Musiciens par eux-mêmes  
 John Newmark, pianiste  
 CBF Concours International de Montréal (piano)  
 Épreuve finale directement de la Salle Pleyel.  
 21:00 CBF Vienne la nuit  
 La vie et l'œuvre de Prokofiev.  
 Symphonie no 7 et extrait de "Le Fuir de pierre". Oran, Phil. de l'URSS, dir. Rostropovitch.  
 CBF A Little Night Music  
 Œuvres de Gellius, Mozart, Jean-Jacques et Mozart.

**SAMEDI 15 JUIN**

\* 00 CBF A vous l'antenne  
 Serge Garant.

### choix d'émissions

19:30 ①②③ — Columbus  
 "Now you see him": un coup d'œil sur le crime presque parfait dans une boîte de nuit.

22:00 ④⑤⑥ — Dossier  
 Troisième sur l'alcoolisme: le lendemain de la veille, ou les effets de cette maladie. Témoignages de victimes et d'industriels.

23:00 ⑦⑧⑨ — "La Bonne année"  
 La dernière fois que Radio-Canada a présenté ce film de Claude Lelouch, on a coupé les dernières minutes, pour les présenter la semaine suivante. C'est un bon film.

**la presse**

livraison à domicile  
**285-6911**  
 du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19 h 30  
 le samedi: 9 h à 16 h

**BREVETS D'INVENTION**  
 Marques de commerce  
 Dessins de fabrication  
 en tous pays  
**MARION  
 ROBIC & ROBIC**  
 2100, Drummond, Montréal 107  
 Téléphone 288-2152

# Dis-moi le nom de ton cyclomoteur, je te dirai ce qu'il est.

Si c'est un Honda, tu as la chance de conduire le seul cyclomoteur du Canada qui a un moteur à quatre temps du même genre que celui d'une voiture.

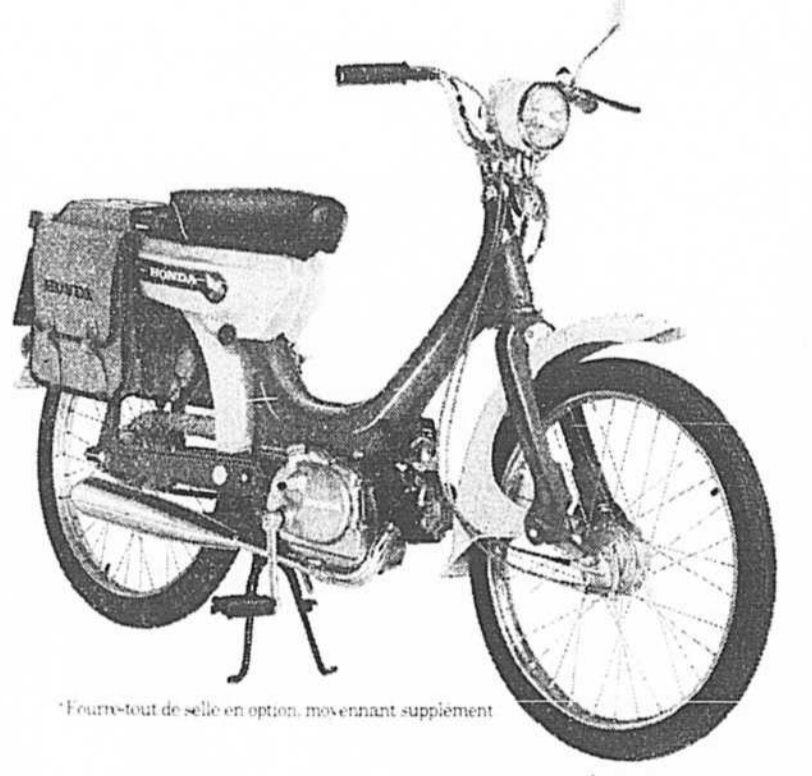
En conséquence, c'est un cyclomoteur qui ne roule pas avec un mélange d'huile et d'essence. Il roule avec de l'essence pure, son échappement n'empêche pas la ville et il requiert moins d'entretien.

Le nom Honda gravé sur le réservoir de ton cyclomoteur révèle aussi qu'il est le fruit de plusieurs années d'expérience dans la fabrication des grosses motos.

Si tu conduis un cyclomoteur Honda, tu peux rouler jusqu'à 200 milles au gallon, les freins sont puissants et de toute sécurité, la suspension est fiable et confortable et tu ne l'as pas payé plus cher qu'un cyclomoteur ordinaire.

Avec un cyclomoteur Honda, tu mènes vraiment partout.

**HONDA**  
 mène partout.



\*Fourre-tout de selle en option, moyennant supplément

Maintenant, 2 magasins au centre-ville pour mieux vous servir

**félicite ARINGTON SPORTS**  
 à l'occasion de l'ouverture de 2<sup>ème</sup> magasin au centre-ville (rue Cathcart)

**eiko**  
 Sportswear America Ltée.

Fabricant par excellence de sous-vêtements, de cols roulés et de vêtements de ski.

**ARINGTON SPORTS LES MAGASINS TOUS SPORTS**

CENTRE VILLE ANGLE STE. CATHERINE ET STANLEY 288-0181  
 GREENFIELD PARK 355 BLVD TASCHEURAU 872-5331  
 WEST ISLAND MALL 876 TRAD. CANADA 683-8400  
 CENTRE LAVAL AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 6 688-1021  
 ARINGTON 700 BOULEVARD LES SALES 9000  
 632 CATHCART A CÔTÉ DE LA P.V.M. 875-5028

<h2>DAYTONA</h2>		<h2>DAYTONA</h2>	
Centre-ville Sanguinet et Dorchester 288-6631 Chez nous dans l'est 4801 Papineau près St-Joseph 526-1696		Centre-ville Sanguinet et Dorchester 288-6631 Chez nous dans l'est 4801 Papineau près St-Joseph 526-1696	
<b>BENTLEY'S CYCLES &amp; SPORTS LTD.</b> 255 Beaubien O. MONTREAL 273-9571	<b>HONBEC INC.</b> 7773 St-Hubert 273-8879 MONTREAL	<b>E. LEMIEUX &amp; FILS LTÉE</b> 831 Principale ST-MICHEL 454-3939	<b>MOTORS NEWMAN</b> 7308, boul. Newman 366-4863 MONTREAL
<b>HONDA CITY</b> 183c, boul. Hymus (ch. St-Jean) MAIL K MART, Pte. Claire 697-7551		<b>PONT-VIAU MOTORCYCLES &amp; SPORTS INC.</b> 450, boul. des Laurentides 663-1661 PONT-VIAU	<b>NADON SPORT INC.</b> 62 rue St-Louis 473-2381 ST-EUSTACHE
6260, boul. Decarie (Van Horne) 735-2255	1624 e., Ste-Catherine (Metro Guy) 932-1173	<b>POIRIER SPORT</b> 8 St-Louis 672-1260 VILLE LEMOYNE	
<b>ANDRÉ PRIMEAU INC.</b> 5775, boul. Taschereau 678-0250 BROSSARD		<b>PRIMEAU BICYCLE INC.</b> 2846 Rouen 522-6310 522-2444	

## Nouvelles inscriptions à l'école anglaise

# Près du quart des demandes ont été refusées

par Lysiane GAGNON

QUEBEC—Les nouvelles modalités d'application de la loi 22 auront pour effet d'empêcher au moins 2,728 élèves de fréquenter une école anglaise en septembre prochain, ce qui, à l'heure actuelle, représente un peu moins du quart des nouvelles demandes d'inscription au secteur anglais.

Ces données, publiées hier par le ministère de l'Éducation, sont encore incomplètes à plusieurs égards, car il reste encore 1,180 demandes d'admission à étudier.

Si toutefois on compare ce chiffre de 2,728 élèves ayant échoué aux tests

d'anglais administrés par le ministère de celui de l'an dernier (qui était de 2,500), on peut croire à première vue que la situation n'a guère changé. Mais il semble par ailleurs que le nombre total de demandes d'admission au secteur anglais soit plus bas cette année, sans qu'on puisse encore savoir si cela tient à la dénatalité ou aux obstacles que pose la loi 22 à ceux qui, n'étant pas de langue maternelle anglaise, veulent quand même étudier en anglais.

Selon un porte-parole du ministère, la majorité des élèves dont le cas a été étudié sont du niveau de la mater-

nelle, et un bon nombre sont du niveau de la 1ère année de l'élémentaire ou du secondaire I. Les données concernant la langue maternelle de ces enfants ne sont pas encore connues, mais on peut évidemment présumer que ceux qui ont été refusés à l'école anglaise sont des francophones et des Néo-Québécois qui connaissent très mal l'anglais.

**Des contrôles plus stricts**

On sait que cette année, le ministère a imposé des contrôles plus stricts dans l'application de la loi 22 au chapitre de l'enseignement. Les bureaux

régionaux du ministère ont révisé toutes les demandes d'inscription au secteur anglais qui lui avaient été transmises par les commissions scolaires et, contestant implicitement les décisions provisoires des commissions scolaires, a fait passer des tests à ceux qu'on aurait pu être acceptés au niveau local.

Exemple : au Protestant School Board, on avait reçu 1,660 demandes d'admission au secteur anglais. Sur ce nombre, la commission scolaire jugeait qu'environ 180 élèves seulement devaient être soumis à des tests et, à ces "tests-maison", le pourcentage de réussite a été de quelque 80 p. cent. Mais le ministère a décidé, en analysant les renseignements contenus dans les fiches d'inscription (langue maternelle des parents, lieu d'origine de la famille, etc.), que 47 p. cent de ces élèves devaient être soumis à des tests; et, à ces tests du ministère, qui sont probablement plus sévères que ceux du PSBGM, il y a eu 198 réussites, 331 échecs et 136 cas de "zone grise" (entre 45 et 60 p. cent), dont, en vertu des règlements, la commission scolaire pourra faire ce qu'elle voudra. Comme il s'agit ici d'une commission scolaire anglophone, tout porte à croire que ces 136 élèves seront admis à l'école anglaise. (On sait que les commissions scolaires à majorité

francophone, elles, ont tendance à faire l'inverse. La Commission des écoles catholiques de Montréal, par exemple, a décidé que les cas de "zone grise" iront automatiquement à l'école française.)

**Le tableau global**

Voyons maintenant le tableau global fourni par le ministère: au 15 juin dernier, 14,265 élèves ont demandé pour la première fois à recevoir l'enseignement en anglais. Après analyse dans les bureaux régionaux du ministère, 6,922 (48,5 p. cent) ont été déclarés admissibles à l'école anglaise, alors que 7,343 (soit 51,5 p. cent) ont été requis de se présenter aux tests de connaissance linguistique préparés et administrés par le ministère.

De ces 7,343 élèves, 2,062 (soit 28 p. cent) ont réussi, 2,728 (soit 37,4 p. cent) ont échoué, et 1,373 (soit 18,7 p. cent) ont obtenu un résultat qui se situe entre 45 p. cent et 60 p. cent. Les décisions que prendront l'ensemble des commissions scolaires pour ce dernier groupe modifiera quelque peu le tableau actuel, d'autant plus qu'il y a des retards dans les inscriptions. Au PSBGM, par exemple, il reste plus de 1,000 demandes qui n'ont pas encore été transmises au ministère.

Dans la région de Montréal, on constate que le taux d'échec aux tests est très fort à la CECM, ou à Jérôme-Le-

Royer, où le ministère a exigé des tests pour 82 et 80 p. cent des élèves, tests pour lesquels la majorité des jeunes candidats ont obtenu des résultats inférieurs à 60 p. cent. Dans des commissions scolaires comme Baldwin-Cartier ou le Lakeshore, où les enfants sont généralement de langue maternelle anglaise ou alors vivent dans un environnement très anglophone, il y a eu infiniment moins de tests exigés, et aussi beaucoup moins d'échecs.

Au cours de l'étude des crédits de son ministère, hier, le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, a promis au porte-parole du Parti québécois, M. Marcel Léger, qu'il déposerait d'ici trois jours les statistiques sur la clientèle scolaire de cette année, qui comprendront notamment la proportion d'élèves inscrits au secteur anglais. Il s'agit là d'une information essentielle pour qui veut savoir dans quelle mesure la loi 22 a changé des choses dans le système scolaire.

Quant aux griefs exprimés cette semaine par les directeurs d'écoles anglo-catholiques, qui signalent que la loi 22 aura entre autres effets celui de provoquer des surplus de personnel dans leur secteur, le ministre Bienvenue a déclaré à LA PRESSE que ces derniers pourraient facilement trouver place au secteur français, où l'on manque de professeurs d'anglais qualifiés.

## L'anglais en deuxième année dans une école de la CECM

par Denis VINCENT

Le Conseil des commissaires de la CECM a décidé hier à une faible majorité de permettre dès l'an prochain l'enseignement de l'anglais dans une classe de deuxième année. Cette année, l'enseignement de l'anglais ne se donne qu'au niveau de la cinquième année dans les écoles primaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les parents de 29 enfants actuellement en première année à l'école Saint-Emile, dans l'est de Montréal avaient, il y a quelques mois, demandé que l'enseignement de l'anglais soit dispensé l'an prochain. Dans un premier temps, il avait été suggéré de prolonger les heures de classes pour permettre cet enseignement. La résolution adoptée hier prévoit toutefois que les 120 minutes-semaine qui seront accordées à l'enseignement de l'anglais remplaceront le temps prévu pour la formation personnelle et sociale et une partie du temps alloué aux arts plastiques et à l'éducation physique.

Les commissaires avaient en fait à se prononcer sur un cas particulier en dehors d'un cadre précis qu'ils s'étaient jadis donné, pour ensuite l'abandonner.

Les commissaires de Montréal avaient en effet décidé de maintenir le statu quo au chapitre de l'ensei-

gnement de l'anglais, donc de le limiter à la cinquième et à la sixième années du cours élémentaire. Non seulement pour des questions politiques, mais également par manque de ressources humaines.

Mais dans le sillage de la loi 22, des règlements engendrés par cette loi et du Plan de développement de l'enseignement des langues, les commissions scolaires n'ont plus la même latitude. Il est maintenant stipulé que "les commissions scolaires doivent dispenser aux enfants dont les parents en font la demande au moment de l'inscription annuelle un enseignement facultatif de l'anglais langue seconde, soit à partir de l'âge de six ans (première année) soit à partir de l'âge de huit ans (troisième année) à condition que le nombre de ces enfants, dans une école donnée, soit d'au moins 27 pour une tranche d'âge".

Les enfants de Saint-Emile seront l'an prochain du groupe de sept ans (deuxième année) et, suivant l'avis du conseiller juridique de la CECM, les commissaires pouvaient librement choisir de se rendre ou non à la demande unanime de leurs parents.

Après un long débat, c'est par un vote de neuf (les commissaires Lavoie-Roux, Carignan, Bouchard, Larivee, DesRuisseaux, Pelletier, MacDonald, Kille, Boily,

Pelletier) à six (les commissaires Michaud, Poissant, Sarrazin, Biche, Legaré, Daigault) que la CECM a fait droit à la demande des parents. En espérant toutefois que ce précédent ne sera pas trop largement imité, parce que les disponibilités

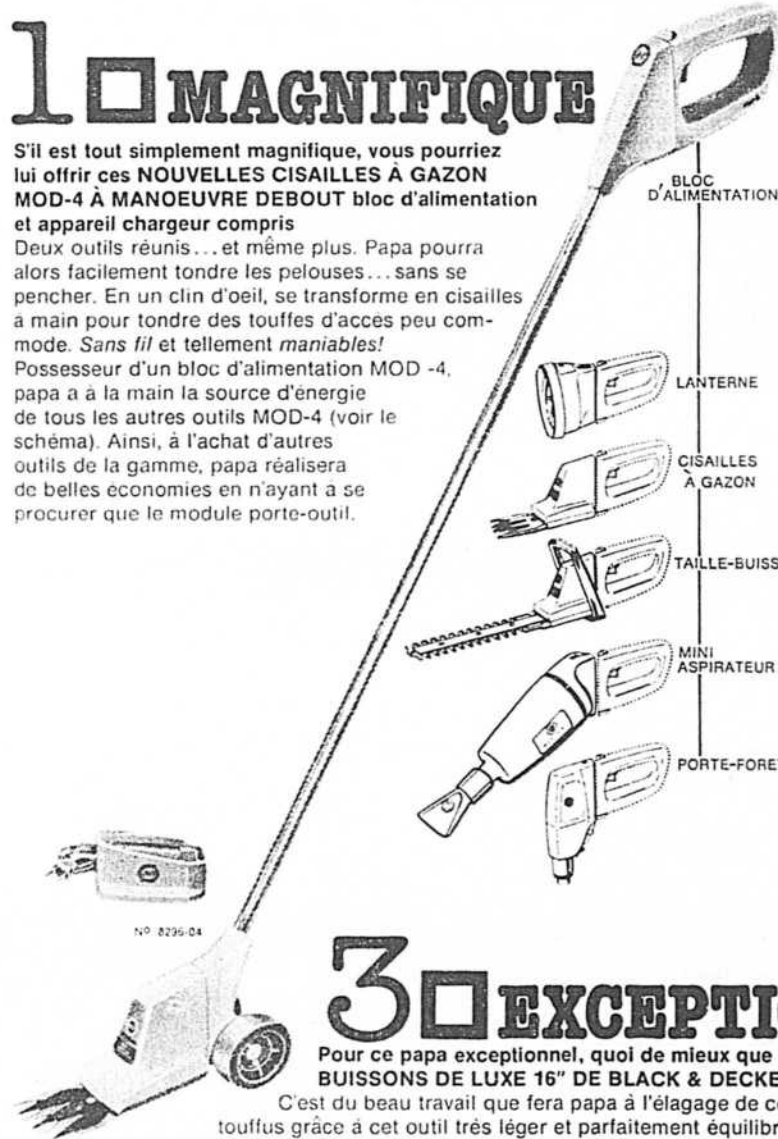
de la Commission scolaire pourraient se révéler rapidement inadéquates.

Mais rien ne peut plus justifier maintenant le refus d'autres demandes formulées dans les mêmes termes que celle des parents de Saint-Emile.

# SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 4, COMMENT SE MESURE VOTRE PÈRE?

## 1 MAGNIFIQUE

S'il est tout simplement magnifique, vous pourriez lui offrir ces NOUVELLES CISAILLES À GAZON MOD-4 À MANOEUVRE DEBOUT bloc d'alimentation et appareil chargeur compris. Deux outils réunis... et même plus. Papa pourra alors facilement tondre les pelouses... sans se pencher. En un clin d'oeil, se transforme en cisailles à main pour tondre des touffes d'accès peu commode. Sans fil et tellement maniables! Possesseur d'un bloc d'alimentation MOD-4, papa a à la main la source d'énergie de tous les autres outils MOD-4 (voir le schéma). Ainsi, à l'achat d'autres outils de la gamme, papa réalisera de belles économies en n'ayant à se procurer que le module porte-outil.



## 2 SUPERBE

Si votre père mérite ce qualificatif "superbe", faites-lui donc cadeau de ce COMPRESSEUR D'AIR DOMESTIQUE DE BLACK & DECKER pistolet vaporisateur et nécessaire de gonflage compris. Cet excellent appareil donnera cette "touche du professionnel" à tous ces projets de bricolage ou de rénovation qu'entreprendra papa—la peinture au pistolet, l'arrosage et le gonflage compris. Toute la puissance voulue pour étendre toutes sortes de peintures, y compris les peintures à l'huile, les laques et vernis, les détrempe au latex. Boîtier robuste, incassable. Isolement double. L'ensemble ajutage/tube aspirateur peut être jeté ou nettoyé et réutilisé. La fiabilité, la maniabilité, la qualité Black & Decker à leur plus haut degré.



## 4 EXTRAORDINAIRE

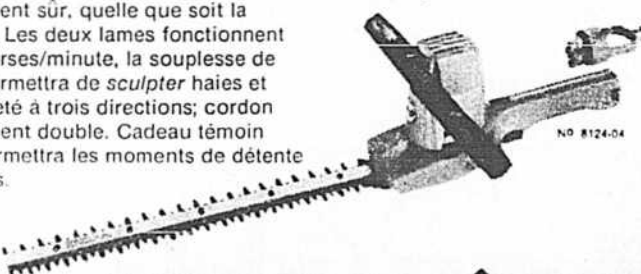
Le papa extraordinaire mérite cette "machine de rêve". TONDEUSE ÉLECTRIQUE BLACK & DECKER. Livrée parfaitement montée. Démarrage instantané, rendement sûr et propre. Roues en retrait pour une manoeuvre facile en coins serrés. Poignée de manoeuvre articulée, se replie pour le rangement. Lames jumelées de fonctionnement très efficace. Le déversoir simple chasse l'herbe coupée de la voie de la tondeuse. Moteur à isolement double de conception avancée. Évitez à papa ces ennuis des huiles et essences, des démarrages difficiles, des vomissements de fumées, avec cette "machine de rêve", la tondeuse électrique, de Black & Decker.



(P.S.: de poids si minime que papa la pendra au mur de la remise, bien à l'écart.)

## 3 EXCEPTIONNEL

Pour ce papa exceptionnel, quoi de mieux que ce TAILLE-BUISSONS DE LUXE 16" DE BLACK & DECKER. C'est du beau travail que fera papa à l'élagage de ces feuillages touffus grâce à cet outil très léger et parfaitement équilibré... l'un des taille-buissons de la large gamme Black & Decker. Lames jumelées à double tranchant de rendement sûr, quelle que soit la direction de marche. Les deux lames fonctionnent simultanément. A 3000 courses/minute, la souplesse de manoeuvre de cet outil lui permettra de sculpter haies et buissons. Commatateur de sûreté à trois directions; cordon d'alimentation amovible; isolement double. Cadeau témoin de votre amour, cet outil lui permettra les moments de détente qu'il se promet depuis toujours.



**HONOREZ LA FÊTE DES PÈRES. RENDEZ-VOUS CHEZ LE DÉPOSITAIRE BLACK & DECKER AUJOURD HUI MÊME**

**Black & Decker**

BROCKVILLE, ONTARIO

## Uniroyal Le boycottage reprendra de plus belle

Les porte-parole des quelque 60 grévistes d'Uniroyal de Ville d'Anjou, dont neuf ont été expulsés par la police, mercredi après-midi, des locaux de l'usine qu'ils occupaient depuis vendredi dernier, ont tenu une conférence de presse hier pour faire savoir qu'ils intensifieraient leur campagne de boycottage contre les produits de cette maison, tout en demandant au ministre du Travail, M. Gerald Harvey, d'intervenir dans le dossier.

Les syndiqués, affiliés à la CSN, estiment que leur occupation a été un succès sur toute la ligne, leur apportant l'appui de travailleurs de la United Aircraft (UAC), de la Simmon's Bed, de Cadbury, de Canadian Copper, de Saint-Charles Borromeo, de Notre-Dame, de l'Institut Louis-Hippolyte-Lafontaine, de Sacré-Coeur, de Ogilvy, de la commission scolaire Le Royer (CEQ), de l'Alcan d'Arvida et de divers groupes populaires.

Soulignant qu'après 20 mois de lutte défensive, ils passaient à l'attaque, les grévistes ont fait savoir qu'un comité de soutien à leur lutte avaient été créé et que les syndiqués de différentes centrales et de certains mouvements populaires, comme les ACEF, se sont donnés un programme d'action en leur faveur.

"Nous allons, la semaine prochaine, rencontrer les travailleurs de Uniroyal à Kitchener, en Ontario, qui sont en grève depuis samedi dernier, afin de discuter d'une formule de combat", ont fait savoir les syndiqués dont l'usine a fermé ses portes.

Parmi les moyens de pression qu'ils comptent utiliser, les grévistes ont annoncé qu'ils allaient dresser des lignes de piquetage devant tous les centres de distribution Uniroyal. Les travailleurs en grève soutiennent qu'Uniroyal n'a aucune raison valable pour fermer son usine de caoutchouc recyclé et que les raisons données sont fausses. "Quand les administrateurs de la compagnie ont affirmé que la décision de fermeture était motivée par des demandes salariales trop élevées, ce n'était pas vrai puisque d'une part, il y avait déjà eu une entente patronale-syndicale quant aux salaires, et d'autre part, soutient le syndicat, l'avocat de la compagnie, Me Guy Dufort, aurait déclaré au négociateur syndical que la fermeture était due à un changement de priorité d'investissements."

Les grévistes demandent donc au gouvernement de décréter une enquête quant aux raisons de cette fermeture et de rendre publics les résultats de l'enquête.



**(MAGASINS)**  
Cote-des-Neiges et Bedford  
301 ouest, rue Craig  
5742, avenue du Parc  
4050, rue Wellington, Verdun  
4833 ouest, rue Sherbrooke  
1493 ouest, rue Sainte-Catherine

735-2534  
866-5092  
274-6453  
761-4581  
937-3918  
935-1156

**(CENTRES D'ACHATS)**  
Boulevard — Pie-IX et Jean-Talon est  
Normandie — Boul. de Salaberry  
Dorval — 950 chemin Herron  
Fairview — Pointe-Claire  
Greenfield Park — 473 boul. Taschereau  
Place Versailles — 7605 est, rue Sherbrooke  
Le Carrefour Laval — Boul. Carrefour

722-4681  
334-6311  
631-4291  
695-6855  
672-1771  
353-1150  
687-1220

# L'AANB: Québec pourrait se retrouver seul contre tout le reste du Canada

par Marcel DESJARDINS

Si l'on croit les propos échangés en privé et en public cette semaine par les premiers ministres provinciaux, le Québec risque encore une fois de se retrouver isolé dans le cadre des entretiens portant sur le rapatriement constitutionnel.

On l'a senti en particulier par le désir exprimé à plusieurs reprises, par une bonne demi-douzaine de premiers ministres, d'en finir avec le rapatriement de l'AANB, afin de mettre fin à une situation dont M. Trudeau a commencé à démontrer publiquement tout le ridicule.

**Trudeau oui;  
Bourassa non**

Le premier ministre fédéral qui voudrait porter cet exploit à son bilan, avant de s'éclipser fait appel à la fierté des Canadiens et à leurs sentiments nationalistes pour leur expliquer comment le Canada est le seul pays au monde qui ne peut pas amender lui-même sa propre constitution. Entre parenthèses, on répète dans la capitale canadienne que le gouvernement Trudeau, parallèlement à l'opération rapatriement, concocte quelques mesures législatives à haute saveur nationaliste qui lui permettraient de refaire sa cote auprès des Canadiens.

Qu'on le veuille ou non, il sera fréquemment question de constitution au Québec ces prochains mois même si la tenue des Olympiques et les négociations dans le secteur public suscitent passablement d'intérêt ces jours-ci.

Car pour le gouvernement Bourassa, le moment de vérité, le moment où il devra préciser toutes les garanties exigées avant le rapatriement de la Constitution, approche à grands pas. A l'heure actuelle le gouvernement québécois n'est pas seulement pressé par M. Trudeau, les députés libéraux du Québec à Ottawa et l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, mais par les provinces.

M. Trudeau, on le sait, a déjà menacé de rapatrier unilatéralement l'AANB, comme il s'est dit prêt à tenir une élection sur ce seul thème s'il le fallait.

Cette dernière perspective n'a rien de réjouissant pour les provinces anglophones. Et un ministre ontarien précisait cette semaine, à Ottawa, que dans une hypothèse semblable, ces mêmes provinces auraient vite fait de choisir Trudeau par rapport à Bourassa pour éviter un débat pancanadien qui pourrait devenir "ugly". Rapatrier la Constitution pour des Canadiens qui n'ont pas de préoccupations au chapitre de "la sécurité culturelle", est une démarche toute naturelle, qui va de soi.



Québec étant la seule province de la Confédération à devoir exiger des "garanties culturelles" dans une constitution "rapatriée", il se peut que les autres provinces exercent des pressions tant sur Trudeau que sur Bourassa pour que la chose se fasse rapidement. Cette photo des deux premiers ministres a été prise à la réunion de cette semaine, à Ottawa.

## Un contre dix

Pour le Québec, c'est différent. Il faut déterminer à l'avance quelles garanties les Québécois doivent faire inscrire préalablement dans le texte constitutionnel avant de le ramener au pays.

Dans quelques semaines, lors de la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, en Alberta, à la mi-août, les provinces tenteront d'arrêter une stratégie commune sur l'ensemble de la question. Les provinces exigent alors de connaître la position du Québec. Le processus est déjà engagé. Le mois dernier les ministres des Affaires intergouvernementales et les procureurs généraux des provinces ont entrepris des rencontres à huis clos, à Toronto, afin d'examiner les questions techniques préliminaires et de préparer les documents qui serviront aux pre-

miers ministres réunis à Edmonton. C'est la province de Terre-Neuve qui fut chargée l'an dernier d'engager ce processus en prévision de la rencontre albertaine.

Ces ministres ont entrepris de passer au peigne fin le projet de proclamation soumis aux provinces en novembre dernier afin de déterminer les changements qu'il faudrait y apporter pour qu'ils puissent recueillir l'unanimité des provinces.

Le Québec partage avec les autres provinces certains objectifs au chapitre de la répartition des pouvoirs, par exemple. Cependant le gouvernement québécois se doit, pour sa part, étant donné la situation minoritaire des Québécois au Canada et en Amérique, d'exiger des garanties constitutionnelles dans des secteurs liés à "la sécurité culturelle", aux communications et en immigration. Les provinces anglophones n'éprouvent pas

le même besoin. C'est connu. Dans ces conditions, le Québec s'est souvent retrouvé dans une négociation à un contre dix.

## Pression des autres provinces

L'an dernier, au Mont-Gabriel, le premier ministre Bourassa rappelait que "les Québécois n'accepteraient jamais le rapatriement de la Constitution, objectif désirable en soi, que si cette constitution leur donne des garanties pour l'avenir de la culture française". Le Québec voudrait se faire reconnaître le pouvoir et les moyens de décider finalement des questions majeures concernant la protection et le développement de sa langue et de sa culture en particulier.

Ce que les provinces attendent maintenant du Québec, ce sont les

détails découlant des principes énoncés à plusieurs reprises dans le passé par MM. Bourassa et François Cloutier, le ministre des Affaires intergouvernementales.

Après l'échec de Victoria, les premiers ministres savent combien il est difficile, dans le domaine constitutionnel, d'en arriver à un consensus et combien celui-ci peut être fragile. De là les pressions exercées sur MM. Trudeau et Bourassa pour qu'ils essaient de s'entendre ensemble dans ce dossier, comme ils l'ont fait dans d'autres depuis 1970. Les premiers ministres ne voudraient pas d'un autre fiasco comme celui de 1971. Bien plus: certains d'entre eux commencent à démontrer un semblant d'enthousiasme pour le projet. C'est qu'ils sentent déjà que M. Trudeau pourrait facilement "vendre" le rapatriement aux Canadiens même si celui-ci ne faisait pas l'unanimité au sein des provinces.

# Les villes du Canada vont devoir hausser les taxes et abandonner des projets en 1976

par David COHEN  
de la Presse Canadienne

Si on en croit un récent sondage transcanadien effectué par la Presse Canadienne, les municipalités canadiennes devront imposer en 1976 des hausses de taxes, tout en restreignant leurs dépenses et en luttant contre les paliers de gouvernement plus élevés.

Le sondage effectué dans 10 grandes villes a démontré que la plupart haussent présentement leurs taxes. Dans la plupart des cas ce revenu additionnel est nécessaire pour compenser les coûts toujours plus élevés, et non pas pour mettre sur pied de nouveaux programmes. Les gouvernements provinciaux, depuis quelque temps, remettent à plus tard les subventions aux municipalités, quand ils ne les réduisent pas considérablement, comme ce fut le cas en Ontario lorsque le gouvernement provincial a diminué de \$14,8 millions sa subvention à l'agglomération torontoise.

Le gouvernement du Manitoba constitue une exception à cette situation. Il a offert aux municipalités l'accès à certaines formes de taxes de croissance.

Mais la ville de Winnipeg devra fonctionner avec un budget réduit en 1976. Alors que la plupart des grandes villes s'abstiennent de lancer de nouveaux programmes, Charlottetown



inaugure un plan de rénovation urbaine de trois ans, mais ce plan est financé par le gouvernement fédéral.

## Exemple

Toronto offre un exemple typique, puisque M. Arthur Eggleton, le directeur du budget, a stipulé que tout nouveau programme doit être entrepris aux dépens d'un programme déjà existant.

Le gouvernement du Québec, inquiet des finances montréalaises lourdement grevées par les Olympiques, a ordonné qu'on annule les prolongements du métro de Montréal ainsi que d'autres projets touchant le transport. En tout, des programmes se chiffrent à un total de \$2,8 milliards ont été reportés à plus tard.

Dans plusieurs villes, les hommes politiques et les autorités ont parlé de la possibilité de réduire le personnel, notamment à Regina et à Charlottetown.

Voici quelle est la situation dans quelques villes canadiennes en ce qui concerne leurs budgets.

## Saint-Jean, N.-B.

Jusqu'en 1975, le gouvernement provincial avait la responsabilité des évaluations et prélevait toutes les taxes foncières. Par un processus qui demandera quatre ans, il remettra les taxes foncières résidentielles aux municipalités. Le taux de taxe, à Saint-Jean, est basé sur une évalua-

tion de \$100, et il a été haussé de \$1,10 à \$1,38. Mais la taxe provinciale a été abaissée de \$1,12 à \$0,75. Pour une maison de trois chambres à coucher, dans un quartier de la classe moyenne, les taxes sont présentement d'environ \$600.

## Montréal

Face à un déficit de \$7 millions, la Ville de Montréal hausse ses taxes, ajoutant 15 cents à la somme actuelle de \$1,74 par \$100 d'évaluation. Les évaluations ont été haussées de 23 pour cent.

La taxe scolaire pour les propriétaires demeure à \$1,31 par \$100 d'évaluation.

Le gouvernement du Québec a mis un frein aux dépenses de la ville. Le conseil scolaire de l'île de Montréal demandait \$551 millions pour son budget, mais Québec a réduit cette somme à \$490 millions. Les projets de transport ont été reportés à plus tard, mais la construction d'une usine de traitement primaire des égouts, au coût de \$900 millions, a des chances d'être entreprise.

M. Victor Goldbloom, ministre québécois des Affaires municipales, juge la situation financière de Montréal assez grave pour mentionner la possibilité d'un contrôle direct de la ville par le gouvernement provincial, tout comme la province a pris la respon-

sabilité des Olympiques. Le budget actuel de \$650 millions ne comprend pas le déficit olympique de \$200 millions, lequel est classé comme "dépenses récupérables".

## Toronto

Les taxes municipales montent dans la région métropolitaine de Toronto, pour compenser les coûts plus élevés des marchandises et des services, ainsi que certaines réductions imposées par le gouvernement provincial aux subventions accordées aux municipalités.

Il se pourrait que les taxes visant la propriété résidentielle, dans l'agglomération torontoise, augmentent de \$59 à \$75 sur une évaluation moyenne de \$5,000 par maison. Dans la ville même, on prévoit que le taux moyen sur les propriétés domiciliaires, qui était l'an dernier de 123,30, montera cette année à 137,97.

En 1976, les taxes touchant une maison de trois chambres à coucher, dans un quartier de classe moyenne, seront de \$760. En 1970, elles étaient de \$580. Le Toronto métropolitain recevra cette année \$14,8 millions de moins de la province, mais il devra dépenser 17 pour cent de plus que l'année dernière, uniquement pour maintenir les services. Les autorités municipales ont parlé de réductions possibles du personnel.

JEAN-PIERRE RICHARD  
LE MONDE

## Les poules du Capitole

Le Capitole était à Rome la colline sacrée par excellence.

Aux Etats-Unis où beaucoup d'institutions rappellent les modèles de Rome, le Capitole, qui désigne les édifices monumentaux abritant les deux chambres, n'a pas que des oies blanches.

Mlle Elizabeth Ray, secrétaire au Capitole d'un puissant congressman aujourd'hui à l'hôpital, y avait visiblement deux métiers. Le premier, relativement nouveau, celui de sténodactylo, a permis à bien des femmes dans nos sociétés de s'engager sur la voie de la libération. Le second, qui paraît être le plus ancien du monde, a permis à certaines femmes d'enchaîner beaucoup d'hommes.

Liz Ray, puisqu'il faut l'appeler par son nom, vient de se vanter d'avoir "couché" avec environ 200 membres des augustes institutions du Capitole. S'il fallait absolument la ranger parmi les volatiles, c'est assurément parmi les poules qu'elle se retrouverait.

La grande presse a donné trop de détails graveleux — un sénateur démocrate se fait aménager des têtes-à-tête amoureux avec une autre Messaline, secrétaire au Capitole, sur une barque ancrée sur le Potomac; un représentant démocrate se fait prendre en train de racoler deux femmes-policiers déguisées en courtisanes — et ces affaires sont trop nombreuses, trop concordantes pour ne pas avoir une signification politique.

On parle aujourd'hui à Washington de scandales de moeurs après y avoir parlé ad nauseam de l'affaire du Watergate qui avait permis aux quatre pouvoirs — parce que la presse prétend maintenant être le quatrième — de se mesurer dans une joute de la pureté qui ne doit pas surprendre dans une société qui a pour origine le puritanisme.

Watergate, scandale politique par excellence, a permis à la presse de désacraliser le président et d'éclabousser la Maison blanche.

Le législatif et le judiciaire acheveront dans une atmosphère de recollection le travail commencé par deux obscurs journalistes du "Washington Post".

Mises en train par le Watergate, les chambres s'attaquent gaiement aux services de renseignement. Ce fut un torrent qui n'épargna personne dans les dédales de l'espionnage et des coups fourrés sans lesquels ces monstres froids que sont les Etats ne peuvent survivre. Il fut révélé que le FBI avait découvert qu'un pasteur noir célèbre, apôtre de la non-violence et du droit des gens, avait une bonne amie et que les services du redoutable Edgar Hoover l'avaient fait chanter avant de lui conseiller de se suicider. Il fut finalement assassiné.

Il était de notoriété publique que Edgar Hoover avait demandé depuis longtemps à ses incorruptibles de prendre soigneusement toutes notes utiles sur la vie privée de tout ce qui compte dans la vie publique aux Etats-Unis. Ne disait-on pas dans les milieux informés de Washington que le défunt Eden devait à des secrets d'alcôve bien consignés dans ses dossiers d'avoir survécu à la tête du FBI à tant de présidents et à tant de majorités hostiles.

Les services secrets et les polices américaines ont laissé pas mal de plumes aux séances de ces commissions des chambres composées en majorité de démocrates. Faut-il s'étonner qu'aujourd'hui ils soient vengés par des poules.

L'opinion américaine reproche aujourd'hui à Mlle Ray et ses consœurs de n'avoir pas su taper à la machine et d'avoir été de petites Pompadours entretenues aux frais des contribuables.

En fait, ce n'est pas à ces jeunes personnes qui posaient pour "Playboy" que l'opinion finira par en vouloir le plus, ce sera plutôt à tous ces parlementaires démocrates qui, dans un élan purificateur, nettoieront la Maison blanche et les services secrets.

A pur, par et demi. Les pénates d'Edgar sont vengées. Et l'honneur des femmes encore une fois bafoué.

CINEMA / LA SEMAINE

Malgré la "crise"

# Les salles de cinéma se multiplient

S'il y a, comme on le dit souvent, crise du cinéma, ce ne sont pas les exploitants qui auraient à s'en plaindre: on ne ferme — provisoirement — les cinémas que pour multiplier les salles. Après les Cinémas Unis et France Film, voici qu'Odeon annonce l'ouverture prochaine de dix nouvelles salles, dont deux à Québec, sans compter celles, reaménagées, du Champlain (1.000 et 400 places) prêtes au début de juillet.

Au total, plus de 5.000 places. On ouvrira à la mi-septembre deux salles au Centre 2000 de Laval (600 et 350 fauteuils) et, avant l'hiver, deux autres qui compteront mille places.

Début septembre, deux salles (600 et 400 places) seront ouvertes au Square Décarie, où l'on présentera des films en version anglaise. A la mi-octobre, Odeon compte inaugurer deux nouvelles salles aux Galeries Taschereau, à Greenfield Park (600 et 400 places également).

Chaque coutte de \$200.000 à \$250.000 en frais d'aménagement, selon un porte-parole d'Odeon qui ajoute:

"Ce qui coûte le plus cher, c'est le loyer des films. Tout le monde cherche des salles. Le cinéma marche très bien quand vous avez de bons films."

On apprend d'autre part qu'Odeon reprend en main, à compter du 6 août, le Pigalle (autrefois l'Alouette). Premier film au programme: "L'Argent de poche", de François Truffaut.

Le Pigalle devait être rebaptisé "l'Olympia". Il faudra trouver autre chose, le nom appartenant déjà à Cinépix.

Un voyage fructueux  
Retour, mardi dernier, des vingt et un stagiaires invités par l'Office franco-québécois pour la jeunesse à visiter qu e l q u e s cinémathèques françaises.

Étaient du voyage: Gisèle Côté, Pierre Veronneau et Jean-Pierre Bastien, de la Cinémathèque québécoise, quelques personnes travaillant dans les centres de documentation

ou le service de l'audio-visuel de collèges ou d'universités, quelques professeurs de cinéma et deux jeunes cinéastes.

On a regardé, écouté. Et beaucoup discuté. Jean-Pierre Bastien revient avec le sentiment que le travail a c c o m p l i chez nous — compte tenu de nos moyens — ne souffrirait pas d'être comparé avec ce qui se fait là-bas.

Il a, par contre, été impressionné par les appareils que les bricoleurs des Archives nationales du film, à Bois d'Arcy, ont inventés pour restaurer les films.

"En conservation et en restauration, ils sont les plus avancés en France. Les Archives de Bois d'Arcy fonctionnent depuis six ans, et on y a déjà accumulé au-delà de 200.000 bobines. On a eu l'occasion de voir différents films colorés au pochoir qu'ils ont réussi à restaurer."

Le groupe a aussi visité le musée de la Cinémathèque française, encore fermé au public faute d'argent pour payer des gardiens en nombre suffisant, et il a rencontré Henri Langlois, le fondateur de la première cinémathèque au monde. Il a aussi vu quelques curiosités, telle la Cinémathèque des armées, riche en documents sur les guerres auxquelles la France a participé, et la Cinémathèque du ministère de l'Agriculture; il a jeté un coup d'oeil sur la collection d'appareils cinématographiques du Musée des arts et métiers. Il s'est intéressé aux films d'actualités conservés chez Gaumont — c'est presque toute l'histoire du XXe siècle en images. Il a discuté avec Jacques Deslandes et Marcel Martin de l'utilisation des cinémathèques par les historiens et les critiques de cinéma.

Après quoi le groupe s'est rendu à Toulouse ou, à l'étonnement général, il apprenait que le personnel de la Cinémathèque, de son directeur, Raymond Borde, au plus modeste artisan, travaillait bénévolement. On a visité les locaux, assisté à la projection de films sauvés d'une perte complète ou restaurés. Et

comme à Paris, on a beaucoup discuté.

Les voyageurs sont aussi passés par la Cinémathèque de Perpignan qui est, en quelque sorte, une annexe de celle de Toulouse. Ils y ont rencontré le directeur, Marcel Orms, qui leur a montré quelques films tournés en catalan.

Il ne reste plus qu'à tout digérer, à voir ce qui peut être utile ici, où l'on est loin de partir de zéro.

Grace de Monaco, apprenait-on cette semaine, revient au cinéma. Mais pas comme actrice. Elle vient d'accepter un poste de directrice à la 20th Century Fox. Ce qui lui vaudra un salaire annuel de \$7.500, auxquels s'ajouteront \$250 chaque fois qu'elle participera à une réunion du conseil d'administration. Généralement, les directeurs se réunissent cinq fois l'an. Ce n'est peut-être pas le pactole, mais, pour la princesse qui renonçait à sa carrière, il y a tout juste vingt ans pour épouser le prince Rainier, ce sera sans doute une sinecure.

Rumeur — non confirmée — de grève de l'Union des projectionnistes en juillet. Et cela, alors que nous arrivent quelques gros titres ("That's Entertainment Part II", "Midway", etc.)...

Radio-Québec présentera m e r c r e d i 23 juin, un long documentaire réalisé par Jean-Claude Labrecque pour l'Office national du film. "On s'pratique... c'est pour les Olympiques" voit défiler des athlètes québécois qui, semble-t-il, en ont gros à dire sur la condition du sport amateur au Canada à la veille des Jeux de Montréal. Une émission qu'on ne voudra pas manquer à l'hôtel de ville.

Robert Daudelin, directeur de la Cinémathèque québécoise, vient d'être réélu pour un troisième terme au comité directeur de la Fédération internationale des archives du film, à l'occasion du trente-deuxième congrès de la Fédération, qui se tenait à Mexico.

Premier tour de manivelle en octobre d'un film en douze épisodes consacré à Karl Marx et réalisé par le metteur en scène soviétique Lev A. Koulidjanov. Les télévisions soviétique et est-allemande participent à la production. On tournera en Allemagne fédérale, à Londres et à Paris, nous apprend une dépêche de France Presse.

Les distributeurs canadiens, convaincus que le marché intérieur est insuffisant pour soutenir une industrie cinématographique autochtone, demandaient mercredi à Ottawa et à Toronto d'établir des politiques favorables aux coproductions avec l'étranger. Plus encore: ils réclament du gouvernement une aide financière substantielle, et non pas seulement une béquille ("government support should be decisive, and not merely subsidizing productions...") pour faire marcher cahin-caha des films dont le succès commercial est moins que douteux.

Un cinéaste canadien vient d'être chassé d'Afrique du Sud avec son équipe. Le professeur Barry Callaghan a tourné sans autorisation les premières images d'un documentaire sur les Afrikaners. Or, selon l'Agence France Presse, les Canadiens avaient promis de présenter le scénario du film au Service de l'information et d'attendre un permis du ministère de l'Intérieur pour se mettre au travail.

Il semblerait même que l'équipe ait été bousculée par les sbires du ministère de l'Intérieur. Ce qui, évidemment, fut nié par le Dr Connie Mulder, à la fois ministre de l'Intérieur et ministre de l'Information.

Deux décès, enfin, pour les amateurs d'histoire du cinéma. Celui du cinéaste soviétique Ilya Kopaline (76 ans), auteur de plusieurs documentaires dont "la Moisson" (1929), "la Libération de la Tchécoslovaquie" (1945). Et celui du cinéaste français Jean de Limur (80 ans passés) dont le dernier film "la Grande meute" date de 1944.

## Jose Cabanis remporte le grand prix littéraire de l'Académie française

PARIS (AFP) — L'Académie française a décerné, jeudi, son grand prix de littérature à l'écrivain Jose Cabanis pour l'ensemble de son oeuvre. Le récipiendaire, âgé de 54 ans, est à la fois romancier, historien et essayiste. Il n'a jamais quitté la région de Toulouse dans le sud-ouest de la France où il a produit toute son oeuvre. Jose Cabanis, qui a poursuivi une activité d'avocat puis d'expert juridique, tout en rédigeant une quinzaine d'ouvrages, «vait déjà reçu divers prix dont le Prix des critiques, en 1961, et le Prix des libraires, en 1963.

Son oeuvre romancée est nettement partagée en deux cycles littéraires. Le

premier, dur et sombre, est consacré à des années d'adolescence difficiles "L'âge ingrat", "L'auberge fameuse". Le second, nettement plus poétique, entremêle souvenirs d'enfance et souvenirs amoureux "Le bonheur du jour", "La bataille de Toulouse".

Autres prix  
Le grand prix de poésie est donné à Eugène Guillevic, pour l'ensemble de son oeuvre poétique. Christine Arnothy reçoit le prix de la nouvelle pour "Le cavalier mongol" et Pierre-Georges Castex celui de la critique. Enfin le prix de l'essai est décerné à Pierre Flottes pour son "Histoire de la poésie politique et sociale en France de 1815 à 1939".

## La musique de Mozart retrouve droit de cité

PEKIN (Reuter) — La musique de Mozart condamnée il y a deux ans en Chine comme "bourgeoise" et inférieure aux compositions modernes chinoises, a été jouée à nouveau hier à Pékin.

Plusieurs centaines de spectateurs chinois ont applaudi à tout rompre l'exécution de "La petite musique de nuit" de Mozart par l'Orchestre de chambre de Toulouse. Les musiciens français ont joué également des oeuvres de Vivaldi, Handel et Couperin et

une composition "révolutionnaire" chinoise.

Dans un autre théâtre de Pékin, les 26 membres d'une chorale de mineurs de la Nouvelle-Ecosse (Canada) "Men of the Deeps" (Homme des profondeurs), donnaient un concert devant une audience en majeure partie étrangère. Cette chorale canadienne a donné plusieurs récitals dans les charbonnages de Mandchourie. C'est la première fois depuis bien longtemps que deux ensembles musicaux occidentaux se produisaient le même soir dans la capitale chinoise.

## Le complot de Pâques provoque l'indignation

Le complot de Pâques, film tourné en Israël qui présente le Christ comme un meneur gauchiste qui simule sa crucifixion pour soulever le peuple juif contre le fasciste Ponce-Pilate, provoque de nombreux remous dans les milieux catholiques de Rome, où il doit sortir prochainement.

produit par l'Américain Wolf Schmidt et l'Israélien Horam Globus, ce film est appelé à susciter de violentes polémiques. En Israël la communauté chrétienne de Tel Aviv a dénoncé le film, et une délégation chrétienne a signalé au ministre israélien pour les Affaires religieuses que c'était un véritable scandale et une offense au fondateur du christianisme.

Tire d'un livre de Hugh Schonfield,

Dès le 18 juin

### Dites-le avec des Fleurs

Une comédie de Jean Barbeau et Marcel Dubé

Andrée Boucher Guy Godin  
Louise Latraverse Raymond Bouchard  
Christiane Raymond Claude Tremet  
Lisette Guertin Jean-Pierre Belanger

scénario: Yvan Canuel décor: Hugo Wuestrich  
musique: Claude Tremet costumes: Jeanne Lemieux

BILLETTS MAINTENANT EN VENTE

Horaires: mardi au vend. 9:00 h  
samedi 7:00 et 10:00 h  
dimanche 8:00 h

Billets: Montréal: Ed Archambault  
500 est. St-Catherine  
Suisse Frères 736-5773  
St-Marc-Aurèle-Richelieu 584-2226

### PLACE DES NATIONS

76 CONCERTS ROCK A LA BELLE ÉTOILE

SHAWN PHILLIPS EN CONCERT

GRANDE OUVERTURE - SAM. LE 19 JUIN - 20 H.

si annulé par la pluie, le spectacle aura lieu DIMANCHE LE 20 JUIN, A 14 H.

Tous les billets 15,50 aux guichets du forum, tous les comptoirs TRS ET AUX PORTES AVANT LE SPECTACLE

### Concerts Campbell gratuits

en vedette: Musique folklorique

Carré Dominion à 20:30 heures tous les lundis du 21 juin au 9 août

Groupe Ukrainien  
Groupe Irlandais  
Groupe Portugais  
L'Inde  
"Les Sorcières"  
Groupe Espagnol  
Les Philippines  
Hawaï

Concerts gratuits offerts aux Montréalais, une gracieuseté de la succession

Charles S. Campbell, C.R.  
Trust Royal, fiduciaire

LA COMPAGNIE DE QUAT SOUS PRÉSENTE

### LA TOUR EIFFEL QUI TUE

DERNIÈRES DE SOIR ET DEMAIN  
COMÉDIE  
Costumes: FRANCIS BARBEAU

en collaboration avec ckmf/fm 94.3

CLAUDE LEVELLE  
MICHELE ROSSIGNOL  
JEAN LOUIS MILLETTE  
FRANCIS TASSE  
FRANÇOIS JACQUES  
LOUIS DE SAINTES  
CHRISTINE OLIVIER  
EVE GAGNIER  
CLAUDE GAU  
FRANCE DESJARDINS  
CHRISTIANE RANGER  
ROGER MICHAEL  
JACQUES ROSSI  
FRANCESCO  
JEAN MARCHAND  
ET PAUL BUSSONNEAU

BILLETTS EN VENTE MAINTENANT

THÉÂTRE PORT-ROYAL  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

tnm théâtre du nouveau monde

### la nef des sorcières

Théâtre du Nouveau Monde  
1 au 11 juillet, 20h30  
Billets: \$5.50, \$5, \$4.50, \$4, \$3.50, \$3.  
Téléphone: 861-0563

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

L'OPÉRA DU QUÉBEC PRÉSENTE

### le barbier de séville

DE ROSSINI

Mise en Scène: JEAN GASCON  
Direction Musicale: PIERRE HÉTU  
Décors et Costumes: ROBERT PRÉVOST  
Maitre des Choeurs: RENÉ LACOURSE

AVEC  
Dominic Cossa / Louise Lebrun  
Pierre Duval / Napoléon Bisson  
Claude Corbeil / Paule Verschelden  
Roland Richard

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL ET DES CHOEURS DE L'OPÉRA DU QUÉBEC

Salle Wilfrid-Pelletier  
Place des Arts  
1, 3 et 5 juillet, 20h00  
Billets: \$12, \$10, \$7, \$5.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

CFGL FM présente/présente

### C'EST PAS D'MA FAUTE!!?

Comédie d'ANDRÉ DUBOIS  
Mise en scène: PAUL BUSSONNEAU

AVEC:  
Paul Berval  
Monique Mercure  
Pierre Labelle  
Monique Joly  
Benoît Girard  
André Dubois  
Claude Michaud  
Alpha Brucher  
Claire Pimparé  
Michel Forget  
Veronique Balthéaz  
Michel Desrochers  
musique: Michel Lefrançois  
COCOA  
Wendell Dennis

Théâtre St-Denis  
2, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16 et 18 juillet,  
21h00, 3 et 10 juillet, 19h00 et 22h00  
Billets: \$7.50, \$6.50, \$5.50.

### les 7 jours de la Bibliothèque Nationale du Québec




VENDREDI 2 juillet	19h30	Claude St-Denis mime
	22h	Monique Miville-Deschênes Chansonnier
SAMEDI 3 juillet	19h30	Monique Miville-Deschênes Chansonnier
	22h	Claude St-Denis mime
DIMANCHE 4 juillet	21h	Alanis Obomsawin folklore amérindien
LUNDI 5 juillet	21h	Claude St-Denis mime
MARDI 6 juillet	21h	MÉANETTES jazz impressionniste
MERCREDI 7 juillet	21h	Alanis Obomsawin folklore amérindien
JEUDI 8 juillet	21h	MÉANETTES jazz impressionniste

**\$3.50**  
BILLET EN VENTE à l'ALTERNATIF, et à l'entrée

Informations 844-8950

### vous avez aimé la chanson, alors voyez le film!

(PAROLES et MUSIQUE de CLAUDE FRANÇOIS)



**le TELEPHONE PLEURE**

ENFANTS MOINS 14 ANS \$1.25

en vedette DOMENICO MODUGNO-MARIE YVONNE DANAUD-LOUIS JOURDAN et pour la première fois à l'écran la petite FRANCESCA

2e FILM dans chaque CINE

**FLEUR DE LYS** 858 est. Ste-Catherine 288-3303

**OMEGA 2** Longueuil, 670-0590

**MAISONNEUVE** 3001 est. Sherbrooke 525 2174

# horaires

## cinéma

**ARLEQUIN:** "L'Uniforme de la honte": 14:30, 18:15, 21:30. "Attention au valet de chambre": 13:30, 16:30, 19:45.

**ATWATER (1):** "Midway": 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:40.

**ATWATER (2):** "Taxi Driver": 19:00, 21:30.

**AVENUE:** "All the President's Men": 19:30, 21:30, 23:30. "Red white and blue": 12:00, 14:30, 17:40, 20:30. "The fancy lady": 14:25, 16:15, 18:05.

**BERRI:** "L'Odyssée du Hindenburg": 12:10, 14:10, 16:10, 18:10, 20:10. "Une Bible et un livre": 14:20, 16:20, 18:20.

**BIJOU:** "Réglements de femmes à O.K. Coral": 13:30, 16:45, 20:00. "A bout de souffle": 14:30, 16:30, 18:30.

**BONAVENTURE (1):** "Baby Blue Marine": 14:30, 16:30, 18:30.

**BONAVENTURE (2):** "Flossie": "Concilio": "Super Susan" et "Pélate et l'amour": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**CANADIEN:** "Il n'y a que le ciel qui nous sépare": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**CHATEAU (1):** "Il n'y a que le ciel qui nous sépare": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**CHATEAU (2):** "Switchblade Sisters": 12:30, 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.

**MAISONNEUVE:** "Le téléphone pleure": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**MAJESTIC:** "C'est à Paris": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**MERCURI:** "Le Sheriff est en prison": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**MID-MINUIT:** "Les chatouilles": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**MONKLAND:** "I will fly for you": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**NATIONAL:** "Télé de bronze et bras d'acier": 12:30, 14:30, 16:30, 18:30, 20:30. "Il n'y a que le ciel qui nous sépare": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. "Karate en plein ouragan": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**OMEGA (1):** "Super Susan": 21:00, 23:00.

**OMEGA (2):** "Le Téléphone pleure": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**OUTREMONT:** "Murder on the Orient Express": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PALACE:** "Missouri Blues": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PAPINEAU (1):** "La Fillette française": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PAPINEAU (2):** "New York ne répond plus": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PAKADISI:** "Vera Cruz": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PARC:** "Il n'y a que le ciel qui nous sépare": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PIERROT:** "L'histoire d'Adèle H": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PARISIEN (1):** "Drivers Seat": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PARISIEN (2):** "Family Plot": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PARISIEN (3):** "Grizzly": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PARISIEN (4):** "Miss O'Glynne et les hommes en blanc": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PARISIEN (5):** "Exhibition": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

**PICCALÈ:** "Filles de Kamare": 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.

**PLACE DU CANADA:** "Butch Cassidy and the Sundance Kid": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

**PLACE VICTORIA:** "Story of O": 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.

**PLACE VILLE-MARIE:** "Grand cinéma": "One Flow over the Cuckoo's Nest": 12:05, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.

**PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma):**

## Mme Arthur Lismer est décédée

TORONTO (PC)—Mme Arthur Lismer, épouse d'un membre du Groupe des sept, est décédée, jeudi, à Ashton, au Maryland, à l'âge de 96.

M. Robert McMichael, directeur de la galerie d'art McMichael Canadian Collection de Kleinburg, en Ontario, a révélé que Mme Lismer serait inhumée aux cotes de son mari, décédé en 1969, et de quatre autres membres de ce fameux groupe de peintres, sur les terrains de cette galerie du nord-ouest de Toronto.

Mme Lismer est née à Bromham, dans le Bedfordshire, en Angleterre, en 1879. Elle épouse Arthur Lismer en 1912 et ils émigrèrent peu après au Canada.

## Venez dîner, danser et voir un des spectacles les plus courts.

# Les Goldiggers sont en ville

Maintenant en vedette: à la Salle Bonaventure Deux spectacles tous les soirs

Danse entre les spectacles avec l'orchestre de Nick Martin et le trio de Paul Notar. Réservations: 861-3511

## Le Reine Elizabeth

## La bible de la musique Reggae déferlant sur l'Amérique

TOURNÉ EN JAMAÏQUE

"Pour moi, c'est bien le film de l'année" — Phil Ochs, LOS ANGELES FREE PRESS

"Un film prenant et hallucinant... tel un feu aux poudres" — Rex Reed, NEW YORK DAILY NEWS

"Exceptionnel... l'un des jalons du cinéma noir" — Kevin Thomas, LOS ANGELES TIMES

"Toujours exhubérant, parfois surprenant et aussi sinistre qu'un couteau lancé avec force" — Jay Cocks, TIME MAGAZINE

"Dans cet adieu, la vie humaine et la marijuana ne valent pas cher... pourtant, dans un tel cadre, le film respire la joie... ne pas confondre avec les films d'action dans les ghettos noirs... c'est peut-être aussi un film musical (de Reggae) l'un des plus présents et typiquement musicaux depuis le film Black Orpheus"

— Tom Shales, WASHINGTON POST

— Wayne Robins, CREAM

**JIMMY CLIFF**

**THE HARDER THEY COME**

ROGER CORMAN presents A NEW WORLD RELEASE

PLACE 878-1451 VICTORIA 800 PLACE VICTORIA SORTIE METRO

## Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

# LES MIMES ELECTRIQUES


première partie: Paul et Paul

photo: Serge Groulx

PRODUCTION BEAU BEC

**Théâtre Maisonneuve**  
Place des Arts  
2 juillet, 20h30  
Billets: \$6.50, \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50.

elles mordent! 18 ANS Adultes



**HOLLYWOOD she wolves**

PLUS ROOM 11

**GUY** Guy & Maisonneuve Tel. 931-2912

**PUSSYCAT**

405 ST LAURENT & DULUTH 845-5715

## JAN-MICHAEL VINCENT porte L'UNIFORME DE LA HONTE

En 1943 on n'avait qu'une chance d'être un héros... ou de demeurer vierge

POUR TOUS



UN EVENEMENT IMPORTANT!

18 ANS Adultes

DIRECTEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK 1975

**EXHIBITION**

Il plaira aux femmes autant qu'aux hommes

2e film "QUAND LES JEUNES FILLES SONT EN FLEURS"

PARISIEN: 11:30, 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10

RIVOLI: 12:50, 14:10, 15:30

5 cinémas **LE PARISIEN 6**

480 Ste-CATHERINE O. 866-3856

**RIVOLI**

St-Denis & Balanquer 777-3125

2e GRAND FILM JAN-MICHAEL VINCENT et GLYNNIS O'CONNOR

**TERENCE HILL** VEDETTE DE **MON NOM EST PERSONNE**

**ATTENTION on va s'fâcher...**

**VOUS FERONT RIRE AUX ECLATS!**

## Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

direction yvette brind'amour mercedes palomino

# théâtre du rideau vert

made on scene yvette brind'amour

viola-léger  
guy provost  
andré cailloux  
paul guévremont

Robert provost costumes François barbeau

# évangéline deusse

antonine maillet

**Théâtre du Rideau Vert**  
1 au 31 juillet,  
Relâche: 5, 12, 19 et 26 juillet  
Billets: \$4.50, \$4.

La femme d'aujourd'hui... douce et innocente 18 ANS Adultes



**Love Games**

use the BACK DOOR

**CINE 539**

539 St. CATHERINE W. 845-7000

**La Poudrière**

à l'île Ste-Hélène

Tous trois chantant avec des voix agréables et dans un style à peu près irréprochable... musique pimpante qui colle bien au texte et se chante agréablement...

Gilles Potvin Le Devoir de Debussy

**L'ENFANT PRODIGE LE SECRET DE SUZANNE** Français présente dans les cadres des mini-opéras du Mauger

DERNIÈRE CHANCE CE SOIR ET DEMAIN SOIR

A NE PAS MANQUER DES LE 23 JUIN ABSURD PERSON SINGULIER de ALAN AYCKBOURN

Pour vous rendre à la POU-DRIÈRE, profitez du parcours scénique via Cite du Havre et le pont de la Concorde

Billets en vente à l'Hotel Shera tout Mt Royal G 20 526-0821

Guichet ouvert de 12h à 18h du lundi au samedi incl. Montréal - rust P.V.M.

**élysee**

35 MILTON / 842-6053

SALLE RENAISSANCE

14 ANS

Une femme sous l'influence de l'amour peut quelques fois se retourner!

avec **FALK GENA** et **JOHN CASSAVETES**

**UNE FEMME SOUS INFLUENCE**

SALLE EISENSTEIN

avec TACHELLA

**Cousin Cousine**

avec CHRISTINE BARROLEE VICTOR LAMON

**ARLEQUIN** 1004 Ste. CATHERINE EST 288-2943

**CHOMEDEY** 360 BOUL. LABELLE, LAVAL 681-1888

**JEAN-TALON** 4255 Jean-Talon 726-7000

**PLAZA** 6505 St-Hubert 274-6155

**Cine-parc ST-EUSTACHE** CHATEAUGUAY

**Cine-parc ST-MATHIEU**

**Cine-parc IMPERIAL (ST-JEAN)**

# Le bill 41 sur les commissions d'enquête Un recul qui fait craindre les pires abus selon le Barreau

par Conrad BERNIER

"Si le projet de loi 41 sur les commissions d'enquête était adopté tel quel par l'Assemblée nationale, il faudrait alors parler d'un recul considérable autant au chapitre des plus élémentaires règles de droit qu'à celui des libertés individuelles", déclarait le bâtonnier du Québec, Me André Brosard, au cours d'une conférence de presse tenue, hier après-midi, au Palais de Justice de Montréal.

Son collègue, Me Harvey M. Yarosky, président du Comité d'études du Barreau du Québec sur les commissions d'enquête, a pour sa part ajouté: "Si des corrections substantielles ne sont pas apportées à ce projet de loi, les droits des citoyens du Québec seront radicalement différents de ceux des citoyens des autres provinces du pays."

Des mercredi soir, soit vingt-quatre heures à peine après le dépôt de

vant l'Assemblée nationale du projet de loi 41, qui vise notamment à modifier la loi des commissions d'enquête, le Barreau du Québec a fait parvenir à tous les membres de l'Assemblée nationale un télégramme dans lequel il dénonçait ce projet de loi en affirmant qu'il érige "un système de justice parallèle inacceptable en pays démocratique". De plus, le Barreau a demandé la convocation immédiate de la Commission parlementaire de la justice.

## Justice parallèle

Hier, au cours de la conférence de presse qu'il présidait dans la salle de presse du Palais de justice de Montréal, le bâtonnier du Québec, a soutenu que les dispositions de ce projet de loi, ne modifient en aucune façon la loi des commissions d'enquête, mais visent plutôt à créer des exceptions à la dite loi en faveur de certains types de

commissions d'enquête, contrairement aux recommandations contenues dans le mémoire du Barreau sur les commissions.

"Les dispositions des articles 20 à 43, concernant les pouvoirs de commissions d'enquête sur le crime organisé, le terrorisme ou la subversion nous paraissent totalement inacceptables, a-t-il dit. Ces dispositions ont pour effet d'ériger en système une justice parallèle jouissant de pouvoirs exorbitants au droit commun, excédant tous les pouvoirs jamais détenus par l'appareil judiciaire régulier et s'appuyant sur des forces policières également parallèles."

Dans le Rapport Yarosky le Barreau suggère que toutes les commissions d'enquête soient soumises aux mêmes règles, de façon à ce que certaines protections fondamentales soient reconnues, et qu'elles soient limitées à des objectifs déterminés.

Or, avec le projet de loi 41, le gouvernement n'inclut aucune des garanties demandées par le Barreau dans le cadre général de la loi sur les commissions d'enquête, augmente les pouvoirs de la commission sur le crime organisé, le terrorisme ou la subversion. Et "d'une façon extrêmement dangereuse", prétend le bâtonnier du Québec.

## Discretion

De plus, le gouvernement accorde aux commissions le pouvoir d'émettre leurs propres mandats de perquisition et donne, dans les articles 30 et 32, des garanties qui, toujours selon le bâtonnier, n'en ont fait que l'apparence, puisque leur exercice est laissé à la discrétion des commissaires. "Nous vous laissons le soin de juger de la valeur de telles garanties", dit-il.

Mais pour le Barreau du Québec, ce sont les

dispositions de l'article 40 qui se révèlent les plus dangereuses. "Elles sont inédites et dépassent tout ce qui avait été jusqu'ici imaginé, a-t-il déclaré. On peut difficilement qualifier les dispositions de l'article 40. On ne pourrait rêver d'un meilleur mécanisme pour mettre les commissaires à l'abri de tout appel ou de toute procédure découlant d'abus ou d'excès de juridiction. En rendant l'individu qui exercerait de tels recours passible d'un emprisonnement minimum de trois mois et d'une amende minimum de \$25,000 si son appel ou son recours devait être jugé dilatoire, ne vise-t-on pas à décourager quiconque d'entendre de telles procédures, même lorsqu'elles pourraient paraître bien fondées? Pour la première fois, un tribunal administratif serait soustrait au contrôle efficace des tribunaux supérieurs, même en cas d'abus ou d'excès de juridiction."

# L'abolition de la peine de mort: deuxième lecture

OTTAWA (PC) — Les Communes ont mis fin hier, après 46 heures de débat, à l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-84 sur l'abolition totale de la peine de mort.

Un nombre inhabituel de 119 parlementaires sur 262 ont participé aux discussions. De ce nombre 79 se sont prononcés contre le pro-

jet de loi et 38 en faveur, alors que deux autres se sont dit indécis. D'après tous les observateurs, le résultat du vote, prévu pour mardi prochain, sera très serré, les abolitionnistes et les retentionnistes se divisant à peu près également tant du côté du gouvernement que de l'opposition.

Il s'agira d'ailleurs d'un

vote libre, c'est-à-dire que chaque député pourra voter sans être soumis à aucune directive de la part de son parti. Seuls les 22 membres du cabinet, qui sont liés par le principe de la solidarité ministérielle, seront tenus de voter en faveur du projet de loi patronné par le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand.

# Budget supplémentaire de \$5 millions pour Loto-Canada

OTTAWA (PC) — Les membres du comité des prévisions budgétaires des Communes ont adopté, hier avant-midi, un budget supplémentaire de \$5 millions qui sera affecté au lancement de Loto-Canada qui doit, d'ici décembre 1979, permettre aux Canadiens de participer au financement d'une partie du déficit olympique.

Ce crédit de \$5 millions sera cependant remboursé d'ici le 31 décembre 1976 et ne sera utilisé que pour permettre à la nouvelle corporation de la loterie fédérale de disposer d'un fonds de roulement.

Les néo-démocrates se sont opposés à cette formule de

financement volontaire mise à la disposition des Canadiens qui désirent contribuer à payer une partie du déficit occasionné par l'aménagement des installations olympiques à Montréal.

Le député néo-démocrate de Winnipeg-North-Centre, M. Stanley Knowles, a d'ailleurs enregistré sa dissidence lors de l'adoption de ce crédit supplémentaire.

# Tricofil: réponse aux propos de Biron

Un groupe de citoyens de Saint-Jean a fait parvenir hier un télégramme à M. Rodrigue Biron pour protester contre les déclarations récentes du nouveau chef de l'Union nationale et qui dénigraient, au dire du groupe, les efforts déployés jusqu'à maintenant par les ouvriers de la Société populaire Tricofil pour mettre en place une structure de fonctionnement autogérée.

Le nouveau leader un télégramme de protestation contre les "déclarations inopportunes, faites à partir d'une évaluation arbitraire et mal fondée de la situation de l'entreprise automatisée de Saint-Jérôme".

De son côté, M. Paul-André Boucher, président de Tricofil et présent lors du scupper, a déploré que M. Biron se serve de l'un des dossiers les plus d'actualité au Québec pour mousser sa publicité auprès des hommes d'affaires. Selon M. Boucher, le chef de l'Union nationale sert ainsi "une gifle au visage à des milliers de Québécois qui ont cru et supporté Tricofil depuis maintenant plus de deux ans".

## LES CINÉMAS FRANCE FILM

**Le plus grand face à face de l'histoire du Western.** POUR TOUS

GARY COOPER  
BURT LANCASTER  
VERA CRUZ

Avec la participation de CHARLES BRONSON

AUSSI 2<sup>e</sup> FILM DANS CHAQUE CINEMA

ST-DENIS 3594 rue St-Denis 849-4211  
LE PARADIS 8215 rue Hochelaga 353-7023  
Ciné-parc St-Hilaire

**à bout de sexe** 18 ANS Adultes

RÈGLEMENTS DE FEMMES À O.  
CONTINUEL DES 1.20

BIJOU 5030 rue Papineau 527-9131

O. CORAL 11385 St-Vincent, Montréal N tél. 371-4442

SHAWN HARRIS  
Super Cover Girl de "GALLERY" "PENTHOUSE" & "OU"

HARRY REEMS  
Super Star du CINEMA ÉROTIQUE AMÉRICAIN

SUPER SWAN  
LE PÉTALE DE L'AMOUR

AUSSI

DES 7.30 CONTINUEL DES 1.30

OMEGA 1 1204 e. Ste Catherine 325-8900  
CANADIEN

"Ce film amer, à la lucidité féroce, est une invitation à aimer"

— Jean-Luc Douin

l'important c'est d'aimer  
ROMY SCHNEIDER  
FABIO TESTI JACQUES DUTRONC

1.30 3.30 5.35 7.35 9.40

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 288-3141

TOUTES NOS SALLES SONT CLIMATISÉES

"Un film qu'on a envie de revoir immédiatement. Une des meilleures compositions de Michel Simon."  
Jean Ruchoux - LA DRÔLE

"Une incontestable réussite. Rire et frémir procure parfois un grand bonheur."  
Samuel Lachor - L'HUMANITÉ DIMANCHE

"D'une verve irrésistible. J'ai passé une excellente soirée."  
Philippe Colin - ELLE

"Un Mooky cocasse et mordant. D'excellents acteurs qui déchangent les rires."  
Michel Dupré - LE NOUVEL OBSERVATEUR

PROSPEC Pour Tous

son dernier chef-d'œuvre  
MICHEL SIMON  
L'ibis rouge  
un film de Jean-Pierre Mocky

AVEC MICHEL SERRAULT  
MICHEL GALABRU  
EVELYNE BUYLE

CHEVALIER 12.35 - 2.30 - 4.25 - 6.20 - 8.15 - 10.10  
1590 rue St-Denis 845-3222

LE MEILLEUR TRUFFAUT

ISABELLE ADJANI dans  
L'HISTOIRE D'ADELE H.  
un film de FRANCOIS TRUFFAUT

1.10 3.10 5.10 7.10 9.10

PIERROT 1590 rue St-Denis 845-3222

7 Morts sur Ordonnance

un film réalisé par JACQUES ROUFFIO MICHEL PICCOLI GERARD DEPARDIEU JANE BIRKIN

1.15 - 3.20 - 5.30 - 7.35 - 9.45

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 288-3141

UN FILM DE HELVIO SOTO

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ANNIE GIRARDOT PATRICIA GUZMAN

12.50 - 2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 288-3141

EN SONORAMA!

LE MERVEILLEUX SYSTÈME QUI VOUS PERMET DE RESSENTIR CHAQUE VIBRATION!

LE FILM POUR ADULTES LE PLUS SAISSANT AU MONDE!

PANORAMA BLUE  
"L'AMOUR EN MONTAGNE RUSSE C'EST DU SPORT!" — the POST

AIR CONDITIONED CINE-CENTRE O  
BLEURY & Ste CATHERINE 288-7102

Lustful Vicar  
MAINTENANT A L'AFFICHE

BRUTAL! 18 ANS Adultes

les FILLES de KAMARÉ

FILLES INCORRIGIBLES  
nul n'y résiste!

KAMARÉ un faubourg de Tokio célèbre pour ses filles: les délinquantes pensionnaires d'une maison de correction

DÈS AUJOURD'HUI!

PIGALLE GRANADA  
318 STE CATHERINE O. 861-2807 4353 Ste CATHERINE est 255 2428

PIGALLE: 1.00, 4.20, 7.40, 9.00  
GRANADA: Soir 6.10, 8.30, et dim. 6.10, 8.30, 10.00

BILL COSBY "Mother"  
RAQUEL WELCH "Jugs"  
HARVEY KEITEL "Speed"

Mother, Jugs & Speed

AUX 2 CINÉS

ce n'est pas pour rien qu'on les surnomme ainsi!

ALLAN GARFIELD - L. O. JONES - BRUCE DAVENON - LARRY HAGMAN  
JOSEPH R. BARBERA - PETER YATES - TOM MANHIEWICZ - PETER YATES

VAN HORNE  
6150 COTES-DES-NEIGES 731-8243  
Van Horne: 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.00.  
Dollard 2: Ouverture 7.30, projection au crépuscule.

Cinéparc Dollard  
TRANSCANADIENNE S. 35 684-8442

Le plus drôle dans ce film c'est que c'est drôle et vrai à la fois.  
LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

ATTENTION LES YEUX est une satire impitoyable, de surcroît exacte de la débilite vertigineuse du cinéma porno.  
FICHES DU CINÉMA

Il faut reconnaître que la satire est excellente et que Gérard Pires se montre joyeusement féroce.  
R.O.C.

Le scénario est plein d'idées, de bons mots et de gags.  
CINÉMA

14 ANS

CLAUDE BRASSEUR dans  
**Attention Les Yeux!**  
Scénario de NICOLE DE BURON Un film de GERARD PIRES

1.30 3.15 6.05 7.50 9.45

CINEMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 288-3141

## CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

<b>SARAH MILES</b> <b>KRIS KRISTOFFERSON</b> <i>The sailor who fell from grace with the sea</i> 14 ANS 1:15, 3:05, 5:00, 7:00, 9:00 YORK 1487 STE-CATHERINE 937-8978	<b>JACK NICHOLSON</b> <i>ONE FLEW OVER THE CUCKOO'S NEST</i> 14 ANS P.M.: 12:05, 2:20, 4:40, 7:05, 9:30 KENT: 1:30, 4:10, 6:30, 9:00 LAVAL: Soir 6:00 et 8:30 6100 SHERBROOKE 489-9707
<b>MARLON BRANDO</b> <b>JACK NICHOLSON</b> <i>THE MISSOURI BREAKS</i> POUR TOUS 12:45, 2:50, 4:55, 7:05, 9:10 United Artists 638 STE-CATHERINE 866-5991	<b>Un monstre de 18 pi. qui répand la terreur</b> 14 ANS FAIRVIEW: 1, 3, 5, 7, 9 FARVIEW-2: Soirée 7 et 9 Sem. et dim.: 1, 3, 5, 7, 9 Dollard: ouvert dès 7:30 Représentation de la crépuscule LE PARISIEN 490 STE-CATHERINE 866-3855
<b>Cinéma Laval</b> CENTRE LAVAL 688-7776	<b>Cinéma Laval</b> CENTRE LAVAL 688-7776

*Policiers français et américains alliés pour détruire la filière française!*

**GENE HACKMAN**  
**LA FILIERE FRANÇAISE 2**  
VERSION FRANÇAISE DE FRENCH CONNECTION II  
14 ANS

**DÉS AUJOURD'HUI**  
**PAPINEAU 1**  
Papineau & Mt. Royal 527-8635

**FRIC FRAC**  
**RUE DES DIAMS**  
12:20, 3:55, 7:35

**IL A 48 HEURES POUR ASSASSINER LE PARRAIN!**  
"Un film d'une tension insupportable... Si j'avais le choix entre le 'Parrain' et 'Tony le Sicilien', je choiserais sans hésitation Alain Delon le sinistre sicilien."  
— Miami News

**ALAIN DELON**  
**TONY LE SKILIEN**  
V.F. DE NO WAY OUT

PLUS 2e. GRAND FILM en Couleur  
CHATEAU: "TONY": à 2:20, 6:00, 9:40  
"FAILLI": à 12:20, 4:00, 7:40  
LAVAL: Sur semaine dès 6:15  
Sam. et dim. dès 1:15

**CHATEAU 2** St. Denis & Belanger 271-1103  
**LAVAL 3** CENTRE LAVAL 688-7776

**PETER FONDA** **WARREN OATES**  
**COURSE CONTRE L'ENFER**  
14 ANS

2e film: Ben GAZZARA dans "CAPONE"  
**PAPINEAU 2**  
Papineau & Mt. Royal 521-6853

2e SEMAINE  
1.00, 4.25, 7.50.

**ELLE NE PENSE QU'À ÇA**  
EN COULEUR  
2e FILM

**TANGO 2001**  
VERSION FRANÇAISE DE TANGO OF PERVERSION  
DOROTHY MOORE LARRY DANIELS COULEUR  
RIVOLI: à 1:00, 4:20, 7:45  
LAVAL: Sur semaine dès 6:05

**RIVOLI 0** St. Denis & Belanger 277-3125  
**LAVAL 0** CENTRE LAVAL 688-7776

Un nouveau jeu pour adultes  
2 FILMS EN COULEUR

**EROTIC Rally** **SEX SHUFFLE**  
18 ANS Adultes

à 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 8.15  
**EROS** 288-5513 59 St. Catherine E  
**ST. LEON**

THEMROC EST UN FILM DIFFICILE SIMPLEMENT POUR QUI SE FERME À L'ÉVIDENCE, TOUT EST CLAIR SANS DISCOURS INUTILE  
THEMROC EST UN FILM ORIGINAL. — SERGE DUSSAULT (LA PRESSE)  
À VOIR ABSOLUMENT!!! — JEAN MORIN (BOH DIMANCHE)  
THEMROC refuse tout conformisme... — PARIS-MATCH  
THEMROC, c'est jeter par dessus bord les tabous de la morale sociale. — LE NOUVEL OBSERVATEUR  
THEMROC avec ses images sauvages et son esthétisme de tract est un point limite qui devrait être un point de départ et un exemple. — L'EXPRESS

**MICHEL PICCOLI** dans **THEMROC**  
un film de Claude Faraldo

Grand Prix FESTIVAL D'ANVERS

**La Chambre Rouge**  
FRANÇOIS BIRON  
SALLE CLIMATISÉE  
Cinéma 7 art 722-0302 3180 rue BELANGER

THEMROC  
Sem. 8:15  
Sam. 9:25-11:15  
Dim. 1:25-3:15-5:05

Joe Sarno présente **HARRY REEMS**  
l'Apollon Américain du Sexe  
**MARIA FORSA**  
la Déesse Suedoise de l'Érotisme

**18 ANS Adultes**

**La Petite Trotteuse**  
en COULEUR  
**ZORRO des Lits**

**LES CHATOUILLEUSES**  
Lina ROMAY COULEUR  
L'ÉROTISME à SON MEILLEUR

**MIDI-MINUIT** 4462 St. Denis 847-8764  
Des 12h00

**EN L'AN 2000, LE DELIT DE FUITE N'EST PLUS UN CRIME, C'EST LE SPORT NATIONAL!**

**DAVID CARRADINE** dans **LA COURSE DE LA MORT**  
COULEURS

Cont. dès 12.30  
**FESTIVAL**  
1206 est. Ste-Catherine 525-8600

Venez rire avec Mandoline qui tombe amoureuse de tous les comptables qu'elle rencontre

**OUBLIE-MOI MANDOLINE**  
POUR TOUS

D'après le roman de JACQUES FAIZANT  
avec BERNARD MENEZ  
MARIE-HELENE BREILLAT  
et SUZY DELAIR

Il ne voit pas les femmes, il les sent...  
**Parfum de Femme**  
un film de DINO RISI  
avec VITTORIO GASSMAN

le DAUPHIN 5r. 7:30-9:30 sem. dim. 1:30 3:30-5:30-7:30-9:30

**CINÉ-PARC ODEON** **SAVAGE** ARRIVE  
2 FILMS EN COULEUR  
Tél.: 523-9751 655-0692  
Transcanadienne Sortie (Saint-Bruno) 60

**QUAND LES DINOSAURES DOMINAIENT LE MONDE**  
2 FILMS EN COULEUR  
DINOSAURE: 8:15, 10:15  
SAVAGE: 11:15

**FRANKENSTEIN JUNIOR**  
Après "FRANKENSTEIN JUNIOR" enfin en version française le chef-d'œuvre de MEL BROOKS

**LE SHERIF EST EN PRISON**  
**BLAZING SADDLES**

**CINÉ-PARC ST-JEROME**  
AUTOROUTE DES LAURENTIDES, SORTIE 27 OUEST  
TÉL.: 436-4773

**QUAND LES DINOSAURES DOMINAIENT LE MONDE**  
POUR TOUS  
2 FILMS EN COULEUR

**DOC SAVAGE** ARRIVE

**"PALME D'OR"**  
14 ANS  
Grand prix du festival de Cannes 1976  
**ROBERT DENIRO TAXI DRIVER**  
Sem. 7:20-9:20 sam. dim. 1:20 3:20 5:20 7:20-9:20  
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON  
Étage modes 931-3313

**"SPÉCIAL"**  
Durant juin et juillet  
**ÉTUDIANTS DE MOINS DE 18 ANS \$2.00**  
avec carte de la Commission des Transports de lundi au vendredi incl.

**MIDWAY**  
THE MIRISCH CORPORATION PRESENTS  
PRODUCTION WALTER MIRISCH  
JAMES COBURN • GLENN FORD • CHARLTON HESTON • HENRY FONDA  
ROBERT WAGNER • EDNELOSKI • HAL HOLBROOK • TOSHIRO MIFUNE • ROBERT MITCHUM • CLIFF ROBERTSON  
CHRISTINA KONIG • EDWARD ALBERT • DONALD S. SANFORD • JOHN WILLIAMS • JACK SMIGHT  
WALTER MIRISCH

ATWATER 1 PLAZA ALEXIS NIHON 935-4246  
12:10, 2:30, 4:50, 7:20, 9:40

**PAUL NEWMAN** **ROBERT REDFORD**  
**"BUTCH CASSIDY AND THE SUNDANCE KID"**  
PLACE DU CANADA  
Sem. 1:15, 9:00 Sam. dim. 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15  
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 881-4555

C'était au commencement des temps...  
L'époque des monstres, des superstitions, des dangers inimaginables!

**QUAND LES DINOSAURES DOMINAIENT LE MONDE**  
2 FILMS EN COULEURS

Aussi puissant que Superman... **SAVAGE** ARRIVE

VILLERAY ST-DENIS JARRY 288-5577  
CINÉ-PARC ODEON Tel.: 523-9751 655-0692  
Transcanadienne Sortie (Saint-Bruno) 60  
CINÉ-PARC ST-JEROME AUTOROUTE DES LAURENTIDES, 436-4773 SORTIE 27 OUEST

**QU'EST-IL VRAIMENT ARRIVÉ AU HINDENBURG?**  
POUR TOUS

Sur 97 passagers, huit avaient une raison de le saboter. Un seul avait un plan.

**George C. Scott**  
**Anne Bancroft**  
**"L'Odysée du Hindenburg"**  
2e FILM AU BERRI  
**JOHN WAYNE**  
**"Une Bible et un Fusil"**

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115  
ST-JEROME  
ST-JEAN GALERIE DE GRANBY A GRANBY

UNE GRANDE SATIRE... (ÇA TIRE!)  
14 ANS  
LA COMÉDIE WESTERN A SON MEILLEUR!

**"FRANKENSTEIN JUNIOR"**  
Après "FRANKENSTEIN JUNIOR" enfin en version française le chef-d'œuvre de MEL BROOKS

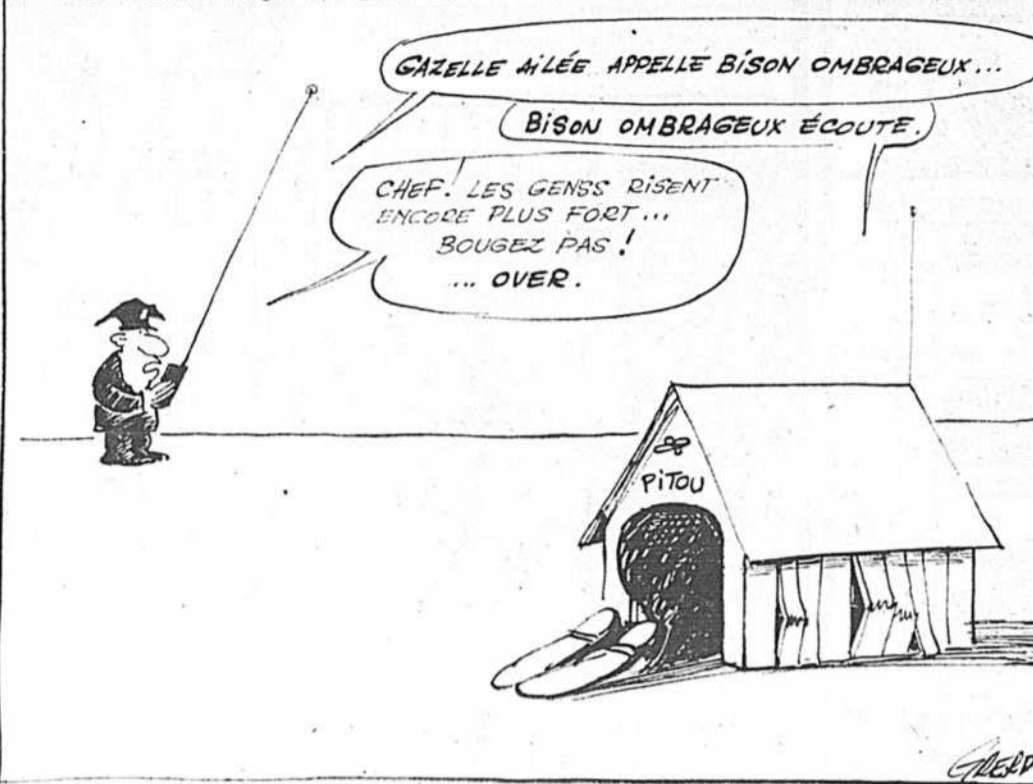
**LE SHERIF EST EN PRISON**  
VERSION FRANÇAISE DE "BLAZING SADDLES"

AUSSEI 2e FILM À CHAQUE CINE

CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 358-4210  
MERCIER STE-CATHERINE, PIE IX 555-6224  
VERDUN 3441 WELLINGTON 768-2022  
CINÉ-PARC ODEON Tel.: 523-9751 655-0692  
Transcanadienne Sortie (Saint-Bruno) 60

# Brink's: Réjean Duff veut ravoir l'argent saisi

## LE VOL ÉCLAIRCÉ DE LA BRINK'S: LE PRINCIPAL ACCUSÉ EST LIBÉRÉ



La dernière accusation qui pesait sur Réjean Duff, libéré mercredi de toutes les accusations relatives au vol de la Brink's, a été retirée par la Couronne, hier.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'une inculpation de vol de plaques de permis d'auto, évaluées à la modeste somme de deux dollars.

Toute raison de détention prévenue n'existant plus, il a donc été remis en liberté au début de l'après-midi.

Reste toutefois en suspens une question qui a certaine importance pour l'accusé et, peut-être tout aussi bien, son procureur.

C'est la disposition que l'on va faire des quelques dizaines de milliers de dollars qu'on avait trouvés dans un garage de Laval, et qu'on avait tout d'abord représentés comme provenant du vol commis en mars, ruele Dollard.

Me Frank D. Shoofey, le procureur du prévenu, a donc indiqué dès hier après-midi qu'il entendait prendre les recours judiciaires ordinaires pour faire restituer à son client la somme saisie, et qui faisait prétendument partie du formidable butin de \$2,800,000 alors dérobé.

## La police de la CUM filtrera les appels

par Michel AUGER

La police de la CUM a décidé qu'à compter du 20 juin elle filtrera tous les appels téléphoniques qu'elle reçoit des citoyens afin d'éviter les déplacements inutiles de ses auto-patrouilles qu'elle veut réserver aux cas nécessitant réellement son intervention.

Donc, si le chien de votre voisin aboie trop bruyamment à midi ou que votre mari se fait engueuler par un tiers, inutile d'appeler les policiers. Si vous le faites quand même, le téléphoniste de la police vous conseillera tout simplement de vous entendre avec les personnes malcommodées.

Toutefois, si vous êtes victimes d'un acte criminel sérieux, la police se rendra chez vous comme à l'accoutumée. Dans le cas de délit mineur qui entraîne une intervention ou une enquête policière on pourra prendre avis de votre plainte au téléphone seulement.

"Ces nouvelles mesures, de commenter le capitaine Jacques Marleau, responsable du centre des communications de la police de la CUM, ne visent pas à diminuer les services policiers offerts à la population. Au contraire, en éliminant les déplacements inutiles de nos patrouilles ceux-ci seront plus disponibles pour répondre aux appels d'urgence. Ils pourront également être mieux en mesure de prévenir le crime."

L'an dernier, les 451 véhicules de la CUM qui répon-

dent directement aux plaintes des résidents de l'île (autos-radios, ambulances et motocyclettes) se sont déplacés à plus d'un million de reprises à la demande des citoyens. De ce nombre, la direction de la police évalue à 250,000 les cas où son intervention n'était pas nécessaire. Le nouveau programme sera mis en place à compter de dimanche.

Le lieutenant Omer Bouchard chargé de la mise en application de ce nouveau programme a expliqué hier que la majorité des appels considérés inutiles relevaient de la compétence d'autres organismes.

"Souvent, dit-il, des gens communiquent avec nous pour se plaindre que l'eau monte dans le sous-sol de leur immeuble, ou encore que les feux de circulation son déflectueux. A l'avenir nous conseillerons aux gens de communiquer avec leur propriétaire et dans les autres cas nous prendrons tous les détails au téléphone ou nous référerons simplement le citoyen au service responsable."

Dans le cas de vols mineurs, le citoyen sera mis en communication avec le poste de police le plus près de chez lui ou l'on prendra note de sa plainte. Le tout sera directement soumis aux détectives sans qu'une voiture-radio n'ait à s'en mêler. Les citoyens qui le désire pourront aussi se rendre directement au poste de police pour y décrire leur mésaventure.

## Dès la semaine prochaine La Commission municipale irait siéger à Longueuil

par Rhoël BERCIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Commission municipale de Québec devrait être présente à Longueuil la semaine prochaine si le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom donne suite à la pré-enquête faite par ses fonctionnaires sur la spéculation dans cette ville et qui a donné des résultats affirmatifs, a appris LA PRESSE hier de sources dignes de foi.

Le ministre donnerait ainsi suite à la demande faite en ce sens par le conseil municipal de Longueuil. Ce dernier, suite aux révélations faites par LA PRESSE en mai dernier, a demandé l'intervention de Québec pour faire la lumière sur une opération de spéculation impliquant une somme supérieure à \$2 millions.

Cette spéculation, qui aurait bénéficié à la société Rock Entreprise, a été réalisée dans le futur centre-ville de Longueuil sur des terrains situés près d'une immense base de plein air que la ville souhaite aménager dans la partie est de son territoire.

Selon les informations recueillies sur la colline parlementaire, les fonctionnaires auraient obtenu suffisamment d'éléments pouvant justifier une enquête de la part de la Commission municipale de Québec.

Un délai Interrogé hier par LA PRESSE, le député du comté de Laporte, M. André Déom, s'est déclaré favorable à une pareille enquête et révèle qu'il avait, entre-temps, fait des pressions auprès des autorités provinciales pour retarder les subventions qui tou-

chent l'environnement concerné.

"Il faut faire toute la lumière sur cette affaire afin que tout doute, tout soupçon disparaisse dans l'esprit de la population. S'il y a des gens qui ont commis des gestes répréhensibles dans cette affaire, il devront subir les responsabilités."

De plus en plus, le monde municipal au Québec est appelé à montrer patte blanche devant les administrés. La Commission municipale de Québec en a été éminemment Sept-Îles, quatre autres municipalités sont sous sa tutelle. Ce sont Sainte-Anne-des-Monts, Anjou, Pin-court et Dolbeau. L'enquête à Longueuil portera exclusivement sur la spéculation comme telle et ne s'étendra pas à l'administration proprement dite de la ville, a-t-on appris hier.

## Verdict de mort violente sans aucune responsabilité

QUEBEC (PC) — Un verdict de mort violente, sans responsabilité criminelle contre quiconque, a été rendu jeudi, à Québec, par le coroner J.-Armand Drouin, en rapport avec le décès de Clément Parent, 23 ans, de Chicoutimi, et de Marcel Tremblay, 49 ans de Québec,

survenu le 27 mai dernier au cours d'une fusillade, près de Sainte-Catherine de Portneuf.

La Sûreté du Québec cherchait à retracer ces deux individus, dont les antécédents étaient reliés à des histoires de vol à main armée.

Arrivant dans la clairière où se trouvaient les suspects, trois agents de la SQ les ont sommés de se rendre. Pour toute réponse, ils ont été accueillis par une volée de plombs. Les policiers ont répliqué sur le champ causant la mort des deux hommes.

**A GORGEOUS PLAYMATE**  
She turned on the heat... then left you cold!  
**Flossie**  
MARIA FORSA IN COLOR  
A WEEKEND AT CLARISSE'S BROUGHT THEM INTO...  
**contact**  
CONTINUEL DES 10 H  
**bonaventure 2**  
PLACE BONAVENTURE, 64 801 2725

**VOUS VOULEZ VENDRE?**  
Faites-le avec les petites annonces  
**285-7111**

Enfermez vos fess!  
**18 ANS Adultes**  
**THE SWITCHBLADE SISTERS** are coming!  
UN COMMANDO DE LA MORT SOLITAIRE! EN COULEUR  
**Mean Johnny Barrows**  
MAINTENANT A L'AFFICHE  
**CINE-CENTRE 2**  
BLEURY & Ste CATHERINE 288 7102  
12.30 - 3.35 - 6.40 - 8.15

**Self-Service Girls**  
ELLES deviendront vite vos "AMIES"  
UN PARADIS ÉROTIQUE!  
**SEX CURES THE CRAZY**  
**EVE**  
1228 St. Laurent 551-3515

**18 ANS Adultes**  
MARTINE KELLY  
RICHARD LEDUC  
NIELS ARESTRUP  
**LE TRIANGLE ÉTERNEL, mais tracé comme on n'a pas l'habitude de le voir... -elle**  
**Miss O'gymnie et les Hommes Fleurs**  
Un film de SAMY PAVEL

5 cinémas **LE PARISIEN 4**  
480 Ste CATHERINE O. 866-3856  
**DÈS AUJOURD'HUI!**  
Représentation complète à 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30.

**DEUX FOIS PLUS REDOUTABLE**  
**POUR LA PREMIÈRE FOIS 2 ILSA COTE À COTE**  
**18 ANS Adultes**  
**DEUX FOIS PLUS FEROCES**  
**LA ILSA LOUVE DES GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PETROLE**  
COULEUR AVEC DYANNE THORNE  
SI VOUS L'AVEZ MANQUÉE AVANT - VOYEZ - LA DEUX FOIS!  
2e SEMAINE!  
CHATEAU: 1.15, 4.35, 7.50; ELECTRA: 1.00, 4.20, 7.40; LAVAL: 8.20, 5.00, 8.20, 1.00, 4.35, 9.00; VERSAILLES: GREENFIELD PARK: 8.00, 1.00, 4.20, 7.40.  
AIR CLIMATISÉ  
**CHATEAU** SLODERS & BELANGER 271 1103  
**VERSAILLES** 7285 Sherbrooke E.  
**GREENFIELD Pk.** Pl. Greenfield Park 671 6125  
AIR CLIMATISÉ  
**PARC-Verdun** 220 de FEUILLE 768 2509  
**ELECTRA** Ste CATH & AMPH 522 9177  
**AUSSI**  
**GALERIES de GRANBY** (Granby) et **VÉNUS** (Joliette)

**Le film le plus divertissant depuis "That's Entertainment!"**  
**POUR TOUS**  
**THAT'S ENTERTAINMENT, Part 2**  
Abbott & Costello, Louie Armstrong, Fred Astaire, John Barrymore, Jack Benny, Jack Buchanan, Sammy Cahn, Leslie Caron, Gower Champion, Mary McCormack, Charles Chase, Maurice Chevalier, Harold Crispin, Joan Crawford, Bing Crosby, Doris Day, Melvyn Douglas, Jimmy Durante, Nelson Eddy, Nanette Fabray, W.C. Fields, Bob Fosse, Clark Gable, Greta Garbo, Judy Garland, Greer Garson, Fernand Gignol, Cary Grant, Kathryn Grayson, George Gurnea, Katharine Hepburn, Judy Holliday, Lena Horne, Betty Hutton, Howard Keel, Gene Kelly, Grace Kelly, Linaur, Laurel & Hardy, Vivien Leigh, Oscar Levant, Jeanette MacDonald, The Marx Brothers, Ann Miller, Donald O'Connor, Walter Pidgeon, Eleanor Powell, Debbie Reynolds, Ginger Rogers, Mickey Rooney, Dinah Shore, Frank Sinatra, Red Skelton, Lewis Stone, Robert Taylor, Fanchette Tone, Spencer Tracy, Lena Turner, Bobby Van, George Verden, Ethel Waters, Johnny Weissmuller, Esther Williams.  
Fred Astaire Gene Kelly  
**THAT'S ENTERTAINMENT, PART 2**  
AGE D'OR (10 ans au ven) \$1.50  
**LE CINEMA**  
AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477  
AV GREENE FACE CINE, AVENUE  
**DÈS AUJOURD'HUI!**  
A 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15

Une étude en profondeur de la censure, de la pornographie et de l'obscurité en Amérique.  
**Le livre de \$2,000,000.00 en plus**  
**RED, WHITE & BLUE! Tancy Lady**  
AIR CLIMATISÉ  
**LE BEAVER** DEUX FILMS EN COULEURS  
5117 ave du parc 844 1032

Après avoir vu ce film **CLAUDE POIRIER** as-reporter à dit:  
"En quinze ans de métier, j'ai vécu la même expérience 5 fois et j'affirme que ce film c'est du vécu!"  
**AL PACINO UN APRES-MIDI DE CHIEN**  
**2e FILM** MacGRAW McQUEEN  
**"GUET-APENS"** V.F. de THE GETAWAY  
Sem. des 7.30  
Sam. des 5.00  
Dim. des 12.30  
**Majestic**  
3164, Henri Bourassa E. 381 6112

# CINE-PARCS

**le plus gigantesque des spectacles!**

**PROJECTION DES LE CREPUSCULE**

**POUR TOUS**

STEVE McQUEEN  
PAUL NEWMAN  
WILLIAM HOLDEN  
FAYE DUNAWAY

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE

**LA TOUR INFERNALE**

Couleur

**2e SEMAINE**

**UN GRAND FILM D'ACTION**

WALTER MATTHAU

**"UN FLIC RIGANANT"**

OUVERT TOUS LES SOIRS

**CINE-PARC REPENTIGNY**  
Autoroute 40, sortie 7 861-0659 455-5493



**Une mine d'or!**

Les aubaines des **PETITES ANNONCES**

**285-7111**

**Cine Parc CURRY HILL**

elles APPRENNENT TOUT

**18 ANS adultes**

**INTIME RAPPORT au Collège de filles**

**ENQUETE SUR LES APPRENTIES**

**SORCIERE VIERGE**

Après avoir vu ce film

**CLAUDE POIRIER** as-reporter a dit:

"En quinze ans de métier, j'ai vécu la même expérience 5 fois et j'affirme que ce film c'est du vécu!"

**AL PACINO**

**UN APRES-MIDI DE CHIEN**

**AUSSI 2e GRAND FILM D'ACTION**

**"LA MAIN DE FER"**

**14 ANS**

**CINE-PARC No 2 SAINT-EUSTACHE**  
675-1432 671-4747 861-6565  
Sortie 13 ouest de l'autoroute ROUTE 640

**SELECTION CANNES 1975**

**on ne parle que d'ALICE...**

**14 ANS**

ROBERT CHAZAL  
Un cinéma d'une liberté, d'une efficacité, d'une virtuosité qui en font le meilleur du monde.

JEAN-LOUIS BORY  
Drôle et touchant.

JEAN DE BARONCELLI  
On a ri au Festival, ce qui n'arrive pas tous les jours.

HENRY CHAPIER  
Une bouffée de tendresse, de fraîcheur et de talent, qui promet de faire la conquête du public.

WARNER BROS. A Warner Communications Company

ELLEN BURSTYN **OSCAR 1975**

KRIS KRISTOFFERSON **ALICE DOESN'T LIVE HERE ANYMORE**

**2e GRAND FILM "BADLANDS"**

**3e GRAND FILM "SATANIC RITES OF DRACULA"**

**OUVERT TOUS LES SOIRS**

**CINE-PARC No 3 SAINT-EUSTACHE**  
675-1432 671-4747 861-6565  
Sortie 13 ouest de l'autoroute ROUTE 640

La reine d'Angleterre a disparu... **POUR TOUS**

avec **LES CHARLOTS** et MICKEY ROONEY

**BONS BAISERS DE HONG-KONG**

**2e FILM**

"Si ce n'est pas toi, c'est donc ton frère".

Projection dès le crépuscule

**Cineparc**  
6433445 **ST-MATHIEU** 861-0659  
Route 8-15 Vers Plattsburg Sortie 24

**JAN-MICHAEL VINCENT** porte **L'UNIFORME DE LA HONTE**

**POUR TOUS**

En 1943 on n'avait qu'une chance d'être un héros... ou de demeurer vierge

**2e GRAND FILM** Avec JAN-MICHAEL VINCENT et GYNNIS O'CONNOR

**Le plus grand face à face de l'histoire du Western.**

**POUR TOUS**

GARY COOPER  
BURT LANCASTER  
VERA CRUZ

**2e film "LES DEUX FILS DE TRINITA"**

Projection dès le crépuscule

**Cineparc**  
467-3209 **MONT-ST-HILAIRE** 467-3209  
A 14 MILLES DU PONT HYDRAVITAINE TRANS CANADIENNE, ROUTE 20 SORTIE 79

TERENCE HILL et BUD SPENCER VEDETTE DE **MON NOM EST PERSONNE**

**ATTENTION on va s'fâcher...**

**VOUS FERONT RIRE AUX ECLATS!**

**CINE-PARC ST-MATHIEU**  
Route 9 - Sortie 24 659-3445 861-0659

**CINE-PARC CHATEAUGUAY**  
4 milles du pont Mercier 691-1310 861-0659

**CINE-PARC ST-EUSTACHE**  
Sortie 130, 640 625-1432 861-6565

dès 7h.

**BRUCE LEE** SA VIE - SES AMOURS - SES COMBATS - SA MORT

**4 FILMS en couleurs**

**LADY FRANKENSTEIN** cette obsédée **SEXUELLE**

**LE RETOUR DU GRAND BLOND**  
Pierre Richard Mireille Darc

**ENFANT DE LA SOLITUDE**

**CINE-PARC PONT-MERCIER**  
TEL. 632-7855  
1 M. au sud du Pont Mercier sur Rte. 3 vers Chateauguy

**GRAND FESTIVAL DU RIRE**

Los CHARLOTS a la charge! Un Eclat de FOU-RIRES!

**EN PRIMEUR DANS UN CINE-PARC**

**Gilles LATULIPPE** un **SACRÉ** bon film!  
**Ah, Si Mon Mine Voulait...**

**2** au CinéParc Boucherville

**TÊTE DE BRONZE BRAS D'ACIER**

**3** au Ciné Parc Laval

**4** UN FILM AVEC: **MARTIN & LEWIS**

**LES TROIS STOOGES**

**CINE-PARC BOUCHERVILLE**  
AUTOROUTE 20 E - SORTIE 58 TEL. 655-5515

**4 FILMS EN COULEURS**

**les bidasses s'en vont en guerre**

**3** **JERRY LEWIS**

**4** **LES TROIS STOOGES**

**CINE-PARC LAVAL**  
TEL. 622-5555  
AUTOROUTE des LAURENTIDES - SORTIE 9-0

**KARATE SUR LA JONQUE**

tête de **Bronze** bras d'**acier**

**EN PRIMEUR DANS UN CINE-PARC**

**LADY FRANKENSTEIN** cette obsédée **Sexuelle**

**CINE-PARC LAVAL**  
TEL. 622-5555  
AUTOROUTE des LAURENTIDES - SORTIE 9-0

# Pour la mariée de Juin... un Cadeau inoubliable!

Faites votre choix parmi cette collection de marques réputées!



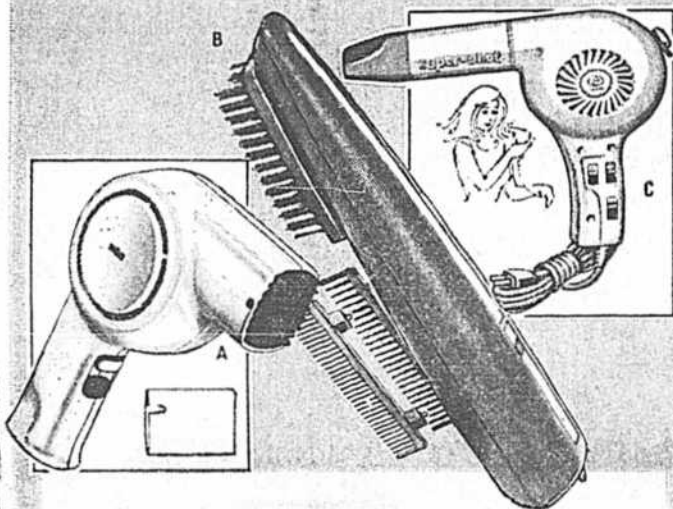
**18<sup>99</sup>**

"ELLE et LUI" SOLARAY

## Séchoir /coiffeuse

Compact avec poignée à coiffer, 2 peignes, brosse et fer à friser

Cadeau idéal pour couples. Deux réglages de chaleur selon le désir de chacun. Thermostat anti-surchauffe. Poignée effilée facile à manier.



### A. SÉCHOIR COIFFANT "BRAUN"

Léger mais puissant. 2 réglages de chaleur contrôlés par thermostat. Buse pour chevelures frisées. 360 W.

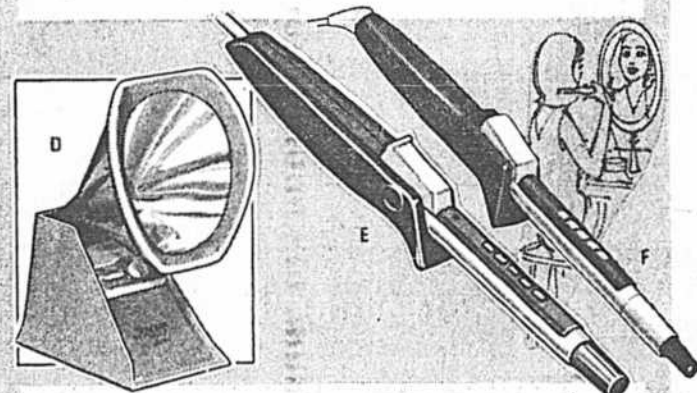
**23<sup>88</sup>**

B. PEIGNE SOUFFLANT "GROOMATE" Entretien des cheveux de toute la famille. Brosse, 2 peignes. Thermostat.

**11<sup>44</sup>**

C. SÉCHOIR "SUPER SHOT" CHARLESCRAFT Ultra-rapide. 4 réglages de chaleur. Séchage puissant. Accessoire buse. Dispositif de sécurité incorporé.

**23<sup>95</sup>**



### D. SAUNA FACIAL "LADYSCHICK"

Epanouit le teint, grâce à une buée chaude, pénétrante, régénératrice...

**25<sup>69</sup>**

### E. FER À FRISER "SOLARAY"

Recommandé pour lunes de miel! Remise en plis en quelques secondes. Ne colle pas

**5<sup>99</sup>**

### F. FER VAPORISANT "SOLARAY"

Frise en quelques minutes. Chaleur contrôlée par thermostat. Orifices nombreux pour vaporisation intégrale

**12<sup>59</sup>**



**45<sup>88</sup>**

## Mélangeur 10 vitesses OSTERIZER

Pour une cuisine de rêve! Réussit tous mélanges culinaires. Bocal 5 tasses en verre facile à nettoyer. Lames acier inoxydable, amovibles. Blanc et chrome.

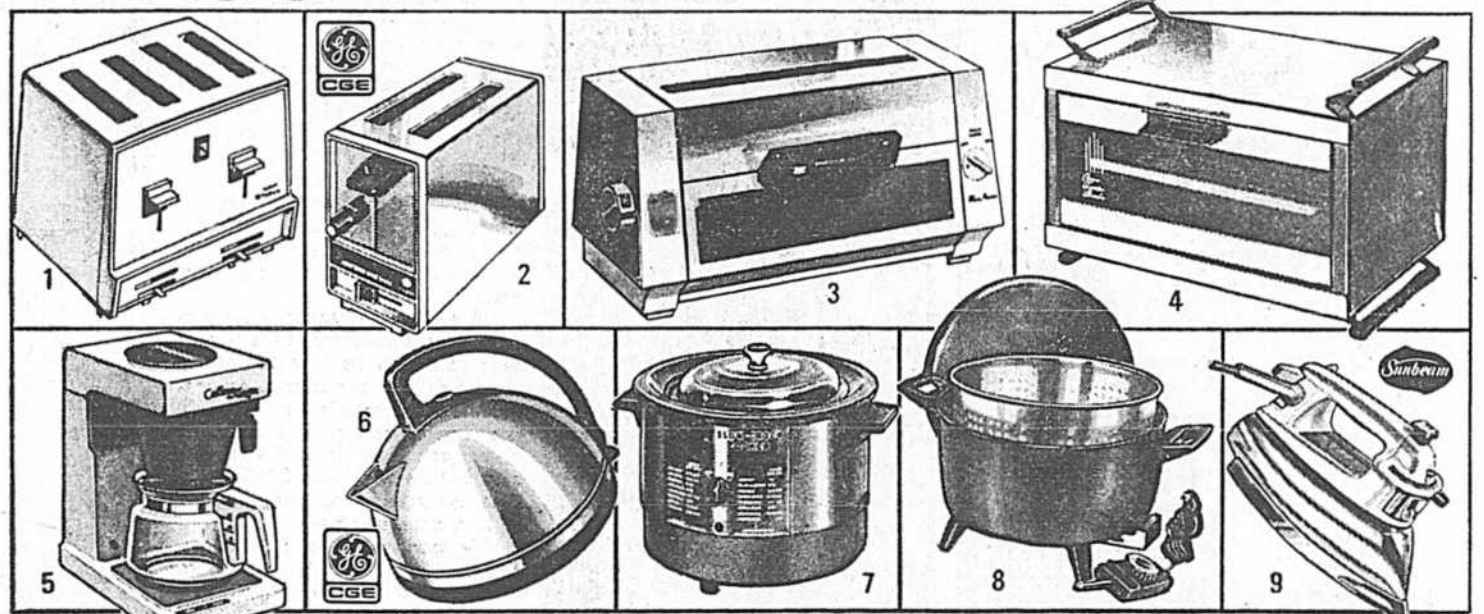
**45<sup>88</sup>**

## Grille-pain de luxe

PROCTOR-SILEX

Cadeau très apprécié. Un sélecteur de teinte contrôle l'éjection des rôties. Modèle deux tranches bien chromé: garniture blanc nuptial. Seulement

**15<sup>59</sup>**



### 1. Grille-pain 4 tranches pratique

Accélère le petit-déjeuner. Produit des rôties claires et foncées simultanément. 2 contrôles de teinte

**37<sup>99</sup>**

### 2. Grille-pain C.G.E. ultra-rapide

Cuisson ultra-rapide. Curseur de nuance suivant votre goût. Modèle 2 tranches....

**25<sup>88</sup>**

### 3. Four grille-pain Proctor-Silex

Grille pain: chauffe pâtisseries et réchauffe rôties froides sans les brûler. Four: cuit pizzas, pommes de terre et une infinité d'autres choses.

**43<sup>66</sup>**

### 4. Four-gril "Premier"

Pratique pour steaks au grill et casse-croûte au four. 500°F max. Porte amovible pour nettoyage facile. Plat inclus.....

**39<sup>99</sup>**

### 5. 'Coffee Magic' Proctor-Silex

Pour un café inégalé! Cafetière-filtre sans pareil. Infuse jusqu'à 10 tasses en quelques minutes.

**38<sup>77</sup>**

### 6. Bouilloire électrique C.G.E.

Capacité 2 pintes—Chauffe rapide. Chromé brillant et poignée or moisson.....

**23<sup>79</sup>**

### 7. Marmite mijoteuse Premier

Améliore le goût des rôtis, ragouts, potages Intérieur céramique émaillée. Capacité 5 pintes

**38<sup>44</sup>**

### 8. Friteuse "Toastess"

Emplois multiples... cocotte, casserole ou marmite. Thermostat amovible. Avec panier. Entièrement submersible.....

**25<sup>99</sup>**

### 9. Fer "Shot-of-Steam" Sunbeam

Orifices de vaporisation nombreux pour tout repassage. Niveau d'eau gradué. Droitier ou gaucher...

**29<sup>88</sup>**

Utilisez votre  
**CARTE CANADIAN TIRE**  
ou économisez avec vos  
**BILLETS BONIS AU COMPTANT**



**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ



## COMMANDES CATALOGUE

Nouveau service pour notre clientèle: chaque magasin a son comptoir de catalogue pour tous les articles non en stock.

- Service ultra-rapide
- Sans frais supplémentaires

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

\* **CHARGEX** ACCEPTÉE

\* Ile Perrot  
87, boul. Grand  
\* Centre d'Achats de Beaconsfield  
\* Dollard-des-Ormeaux  
3339, montée Des Sources  
\* Lachine  
470, 28e Avenue  
\* Ville LaSalle  
8778, boul. Newmar

\* Verdun  
3180, rue Wellington  
\* Centre d'Achats Cavendish  
5800, boul. Cavendish  
\* Ville Saint-Laurent  
1755, rue Grenet, (face à Canadair)  
\* Centre d'Achats L'Acadie  
1500 ouest, rue Sauvé  
\* Montréal  
1465 est, rue Jean-Talton

\* Rosemont  
5685, rue d'Iberville  
\* Saint-Léonard  
7655, rue Viau  
\* Montréal-Nord  
5500 est, boul. Henri-Bourassa  
\* Pont-Viau  
1000, boul. des Laurentides  
\* Chomedey  
435, boulevard Labelle

\* Carrefour Laval  
2595, boul. Marois  
\* Saint-Eustache  
413, boul. Arthur-Sauvé  
\* Châteauguay  
140, boul. d'Anjou  
\* Greenfield Park  
910, boul. Taschereau  
\* Longueuil  
2790, chemin Chambly

Lachute  
Sainte-Agathe  
Joliette  
Sorel  
Beloeil  
Saint-Jean  
Saint-Hyacinthe  
Waterloo  
Granby  
Cowansville  
Valleyfield